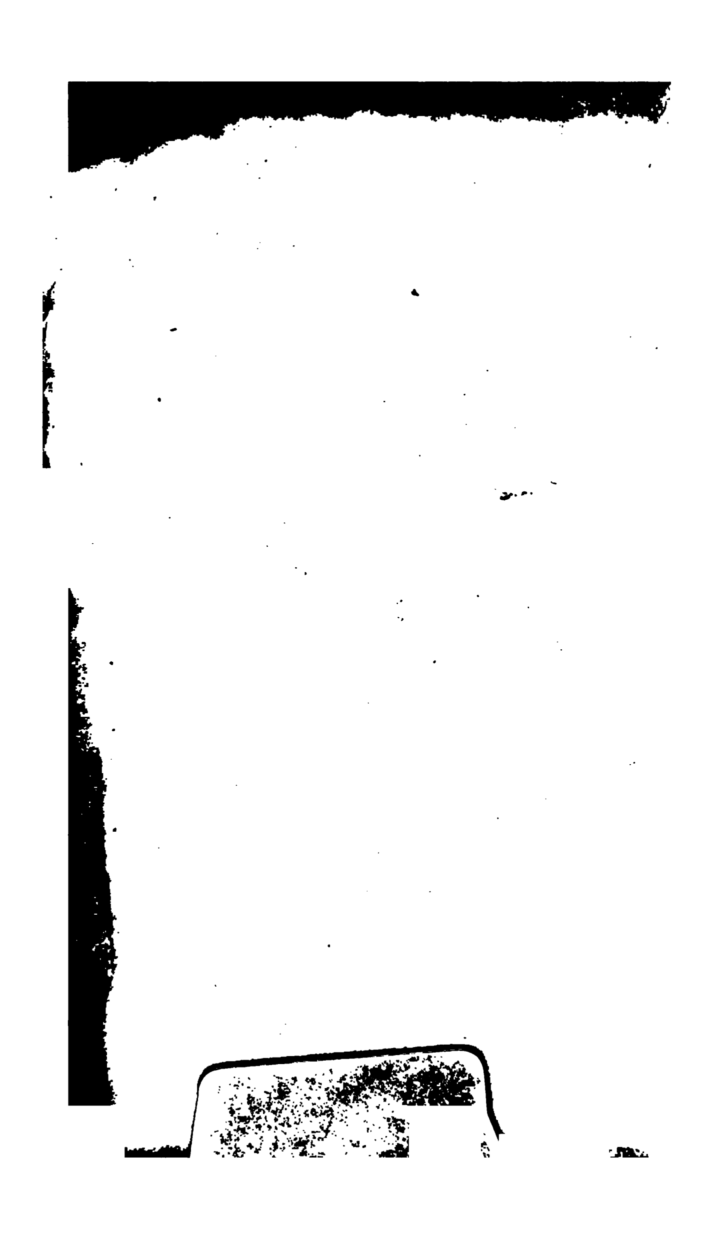







HISTOIRE
des
ANABAPTISTES

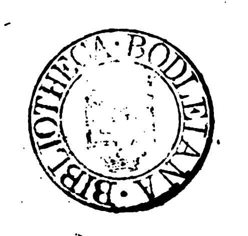
HISTOIRE
DES
ANABAPTISTES,
CONTENANT
LEUR DOCTRINE,
LES
DIVERSES OPINIONS
qui les divisent en plusieurs Sectes,

Les Troubles qu'ils ont causez, & enfin tout ce qui s'est passé de plus considérable à leur égard, depuis l'an 1521. jusques à present.



A AMSTERDAM,
Chez JAQUES DESBORDES, devant le Comptoir de Cologne.

M. DCC.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA



AVERTISSEMENT.



Et Ouvrage est composé sur divers Memoires, que nous ont laissé les Autheurs, qui ont écrit l'Histoire des Anabaptistes. Bien qu'il ne soit pas fort étendu, il ne laisse pas de contenir une Relation de ce qui est arrivé de plus remarquable au sujet de cette Secte, depuis l'an 1521. *temps auquel elle a commencé, jusqu'à ce jour qu'on la voit encore subsister en divers endroits, sous des noms differens & dans des sentimens opposez. Le Lecteur trouvera dans ce qu'il va lire des choses dignes*

de sa curiosité, des évenemens si extraordinaires, & des faits si surprenants, qu'il ne pourra s'empêcher de tomber en admiration. Ce sera pour lui une ample matiere à refléchir sur la folie de la plûpart des hommes, & sur la foiblesse qu'ils ont de recevoir sans examen toutes sortes de nouveautez, & de prendre aveuglément les visions les plus ridicules, pour des veritez les plus essentïelles. En éfet n'est-ce pas un sujet d'étonnement, & de reflexion tout à la fois, que de voir la Doctrine la plus extravagante étre reçuë subitement par une multitude de Peuple; des Gens de la plus basse condition, qui la prechent & qui font passer les pensées chimeriques d'un cerveau creux, pour de veritables Revelations, former des desseins plus ambitieux que ceux des plus fameux Conquerans, & reussir en partie dans ces mêmes desseins. N'est-ce pas encore une chose qui passe l'imagination

que

que de voir un homme aussi peu considerable que Muntzer, premier Chef des Anabaptistes, à la tete d'une armée nombreuse faire trembler toute l'Allemagne; & aprés lui un Boulanger, & un Tailleur d'habits se rendre Maitres d'une puissante Ville, & y commander de la maniere la plus despotique; sur tout le dernier, qui à l'âge de vingt six ans eut l'addresse de se faire Roi de cette nouvelle Republique, & l'ambition d'étendre sa Royauté sur toute la Terre. C'est pourtant ce qui est arrivé, & que le Lecteur pourra voir deduit par ordre dans cet ouvrage. Il y verra de plus la Doctrine des premiers Anabaptistes, & quel étoit leur but; & ensuite les divers sentimens de ceux qui les ont suivis, & dont une partie se connoit aujourd'hui sous le nom de Mennonites. Comme la Religion tant des premiers Anabaptistes que des derniers n'est pas connüe de

 tout

tout le monde, & que bien des gens ignorent là dessus la plus grande partie de leurs sentimens, j'ai eu soin de les rapporter tous ici; & en cela j'ai cru rendre en quelque maniere service au Public.





HISTOIRE DES ANABAPTISTES.

LIVRE PREMIER.



A Doctrine des premiers *Anabaptistes*, composée d'une infinité d'erreurs les plus ridicules, & le dessein téméraire & furieux, que conçûrent ces Fanatiques, d'exterminer toutes les Puissances légitimes, pour fonder en suite une nouvelle Monarchie à leur mode, sont des effets d'une imagination si déréglée, qu'on ne peut s'empêcher d'en être extrémement surpris. Ce n'est pas néanmoins ce qui doit nous surprendre le plus, l'Esprit corrompu de l'homme est capable de former

de ſemblables projets. Le grand ſujet d'étonnement eſt qu'une Doctrine, qui renferme les héréſies les plus monſtrueuſes, propoſées par des gens pour la plûpart ignorans & de la lie du Peuple, ait été embraſſée dés ſon commencement par une multitude infinie de perſonnes; & que le ſuccés de l'entrepriſe la plus extravagante qu'on puiſſe imaginer, ſoit allé ſi loin, qu'on a vû la Monarchie commencée & le Monarque établi.

En effet on a vû dans le XVI. Siécle, les Anabaptiſtes répandre ſubitement leurs Héréſies en Suiſſe, en Allemagne, aux Païs-Bas, & ailleurs, faire ſoûlever des Provinces entiéres; livrer des Batailles, ſe rendre Maîtres d'une Ville conſidérable en Allemagne, & y établir leur Domination; élever à la Royauté un Tailleur d'habits, qui revêtu du pouvoir le plus deſpotique, conçoit l'eſpérance de renverſer les Etats & de donner des Loix à toute la Terre, mais qui néanmoins ayant ſuccombé avec ſon Parti, reçoit la juſte punition dûë à ſes crimes.

Ce ſont des événemens extraordinaires & tragiques, que je dois déduire ici par ordre, en raçontant les choſes dés leur ſource, du moins autant qu'elles ſont venuës



nuës à nôtre connoissance. Mais avant que d'entrer en matiére, je crois qu'il est à propos de donner une idée générale de toutes les erreurs, qui ont été de temps en temps mises au jour par les premiers *Anabaptistes*, de faire connoître aprés cela quel est le sentiment de ceux qui restent aujourd'hui, & qu'on nomme *Mennonites*, & de montrer enfin que les erreurs des uns & des autres sont les mêmes erreurs des anciens Hérétiques de la primitive Eglise.

Le nom d'*Anabaptistes*, c'est-à-dire, *Rebaptisans*, a été donné à ceux de cette Secte, parce qu'ils condamnent le Baptéme, conferé aux petits enfans, & qu'ainsi ils les privent de ce Sacrement; qu'ils ne le conferent qu'à ceux qui sont dans un âge raisonnable, & qu'ils rebaptisent tous ceux qui l'ont été dans l'enfance, parce, disent-ils, qu'en cet âge-là n'ayant pas la Foi, ils n'ont pû étre baptizez.

A cette erreur que les Anabaptistes reçoivent tous universellement; Ils en ont ajoûté un grand nombre d'autres trés-pernicieuses. 1. Ils ont publié que le Fils de Dieu n'a point pris chair humaine dans le sein de la Vierge Marie. 2. Ils ont nié la Trinité & enseigné que Jesus-Christ n'est Fils de Dieu que par grâce & par adop-

tion. 3. Ils ont aſſuré que la faute d'Adam ayant été reparée par le Sauveur du monde, ils doivent étre retablis au premier état de l'innocence Originelle, & c'eſt ſuivant ce ſentiment que voulant imiter la nudité du premier homme, ils demeuroient tous nuds dans leurs temples, qu'ils nommoient des Paradis. 4. Ils ont publié que l'ame eſt crée avant le corps, & qu'elle commet des pechez dans le Ciel; que le Soleil, la Lune, les étoiles, & les eaux qui ſont au deſſus du Firmament ont des ames; qu'à la reſurrection les corps auront une forme ronde; que les tourmens des Demons & des Damnez finiront, & que ces Anges Apoſtats ſeront rétablis en leur premier état. 5. Ils ſe ſont crus impeccables aprés le Baptéme, parce; ont ils dit, qu'il n'y a que la chair qui peche, & en ce ſens ils ſe ſont nommez les hommes diviniſez. 6. Ils ont aſſuré qu'ils étoient réelement les Enfans d'Iſrael venus pour exterminer les Cananeens; que le jour du Jugement s'approchoit, & qu'il faloit s'y preparer en mangeant & buvant. 7. Ils ont voulu ſecouer le joug du gouvernement & avoir les femmes en commnn; ils ont établi la Poligamie, appellé ſpirituels les mariages contractez entre un Frere & une Sœur,

Sœur, & enſeigné pluſieurs autres ſemblables abominations. 8. Ils ont condamné le mariage & ſoutenu qu'une femme eſt obligée de conſentir à la paſſion de ceux qui la recherchent; ils ſe ſont dit le ſeul corps de l'Egliſe & condamné l'uſage de pluſieurs ſortes de viandes. 9. Ils ont introduit trois Dieux, & nié le jugement dernier. 10. Ils ont rejetté la priere ſous pretexte d'une certaine liberté imaginaire, & ſoutenu qu'il n'eſt pas neceſſaire de confeſſer Jeſus-Chriſt, & de ſouffrir le martire pour l'amour de lui. 11. Ils ont dit qu'il ne faut point croire à la Parole écrite, & qu'on doit accommoder l'Ecriture à la Foi, & non la Foi à l'Ecriture. 12. Ils ont publié qu'il y auroit un nouveau regne de Ieſus-Chriſt ſur la Terre, & que ce ſeroit eux qui l'établiroient, aprés avoir exterminé toutes les Puiſſances, de maniere qu'il n'en reſteroit aucune. 13. Ils ſe ſont dit Prophetes & ont fait paſſer leurs reveries pour des revelations. Les uns ſe ſont vantez d'étre Elie, & les autres le veritable Meſſie.

Ces premiers Anabaptites ont reçu divers noms ſuivant les Auteurs de leurs Sectes, leur Doctrine, & la maniére de vivre qu'ils avoient choiſie. On les a nommez *Adamites*. Ce nom leur fut donné d'*Adam*, dont ils

mitoient la nudité. Ceux-ci ſuivoient les erreurs d'un certain *Prodicus*, qui leur aprit toutes ſortes d'abominations, & cette Secte infame fut renouvellée par *Tandeme* à Anvers. *Apoſtoliques*, parce qu'ils ſe vantoient d'imiter les Apôtres, qu'ils abandonnoient leurs femmes, leurs enfans, & leurs profeſſions, pour courir ça & là ſans ſouliers, ſans bourſe & ſans argent; qu'ils ſe lavoient les pieds les uns aux autres, vouloient que toutes choſes fuſſent communes, & ſe diſoient être le vrai & ſeul Corps de l'Egliſe. *Antitrinitaires*, parce qu'ils nioient la Trinité. *Auguſtiniens*, ceux-ci furent Diſciples d'un nommé *Auguſtin*, qui ſoutenoient que le Ciel ne ſeroit ouvert à perſonne avant le dernier jour. *Clanculaires* ou *Occultes* parce qu'ils s'imaginoient qu'il leur étoit permis de déguiſer leur Religion, lors qu'ils étoient interrogez; comme ils s'aſſembloient dans des Jardins, on leur donna le nom de *Freres Jardiniers*. *Demoniaques*, parce qu'ils croyoient que les Demons ſeront ſauvez à la fin du monde. *Enthouſiaſtes* ou *Fanatiques*, à cauſe des extaſes & raviſſemens où ils prétendoient tomber, & des révélations ſecretes & divines, dont ils ſe vantoient, ſoutenant que ces prétenduës révélations devoient ſervir de régle tant pour l'ex-

l'explication de l'Ecriture, & pour la définition des points qui concernent la Foi, que pour la conduite de la vie. *Georgiens*. Ces Hérétiques suivoient la Doctrine de *David George* Peintre en verre, natif de Gand, qui commença à prêcher ses réveries environ l'an 1525. Il se disoit le veritable Messie & le troisiéme David, neveu de Dieu, non pas par la Chair, mais par l'Esprit. Il assuroit que le Ciel étant vuide, il avoit été envoyé pour adopter des enfans, qui fussent dignes de ce Royaume éternel, & pour reparer Israel. *Hutites*, c'étoient les Sectateurs de *Jean Hutus*. Ils se croyoient réellement les Enfans d'Israel, venus pour exterminer les Cananéens, & débitoient plusieurs autres réveries. *Libres & Libertins*, parce qu'ils voulurent secouer le joug du Gouvernement, & vivre indépendamment dans le libertinage. Ils ne faisoient aucun scrupule de commettre toutes sortes d'abominations, & disoient que tout ce qui est fait par les hommes est fait par cet Esprit unique de Dieu, qui opére tout en tous. *Melchioristes*, qui suivoient la Doctrine de *Melchior Hofman*. Outre plusieurs erreurs que cet Heretique publia dans le XVI. Siécle; Il enseignoit que le Verbe n'a point pris chair humaine dans

le ſein de la Sainte Vierge, que le ſalut eſt en nos forces, & que celui qui perd volontairement la grace ne la recouvre jamais. Il enſeignoit auſſi les erreurs des *Chiliaſtes* ou *Millenaires*. *Monaſteriens*, autrement dit *Triomphans*; qui exciterent des Troubles, & ſe ſaiſirent de la Ville de *Munſter*. Ils vouloient ſe rendre maitres du gouvernement, former un Royaume mondain, & rendre toutes choſes communes. On leur a donné encore divers autres noms, que je ne rapporterai point ici de peur d'ennuyer le Lecteur.

Voilà ce qui concerne les erreurs & les differentes ſectes des premiers *Anabaptiſtes*. A l'égard de ceux d'aujourd'hui qu'on nomme *Mennonites*, ils ont pris leur nom de *Menno* un de leur principaux Docteurs, natif d'un Village de Friſe. Celui-ci ayant rejetté les *Enthouſiaſmes* & les revelations des premiers *Anabaptiſtes*, de même que leurs opinions touchant le nouveau Regne de Jeſus-Chriſt, il établit d'autres dogmes, que ſes Sectateurs ont retenu pour la plus part juſques ici. Ils croient qu'il n'y a que le Nouveau Teſtament, qui ſoit la régle de nôtre Foi; qu'il ne faut point ſe ſervir des termes de *Trinité* & de *Perſonnes* en parlant du Pere, du Fils & du Saint

Saint Esprit. Ils enseignent que les premiers hommes n'ont pas été crées justes; qu'il n'y a point de peché originel, & que Jesus-Christ n'a point tiré sa chair de la substance de la Vierge Marie sa Mere, mais de l'Essence du Pere. Ils disent qu'il n'est point permis au Chrétiens de jurer, ni d'exercer aucune Magistrature, ni de se servir du glaive même pour punir les mechans, ni de faire la guerre pour quelque sujet que ce soit. Qu'un homme peut en cette vie arriver à un point de perfection parfaite; & que les ames des hommes aprés la mort se reposent dans un lieu inconnu. A l'égard du Bâtême ils enseignent de même que les anciens *Anabaptistes* qu'on ne doit point l'administrer aux petits enfans, & rebaptisent ceux qui ont été baptisez à cet âge-là. Ces *Mennonnites* se sont partagez en plusieurs Sectes pour des causes trés-légeres, & plusieurs ont embrassé la plus grande partie des opinions des Sociniens, ou plutôt celles des Ariens au sujet de la Divinité de Jesus-Christ. Au reste ils sont pour la tolerance des Religions, croyans qu'ils ne doivent rejetter de leurs Assemblées aucun homme qui vive pieusement, & qui reconnoisse que l'Ecriture est la Parole de Dieu. On les appelle *Gale-*

 ni-

nites du nom d'un Medecin d'Amſterdam nommé *Galen*. Quelques uns d'entre eux ſe nomment en Hollande *Collegiens*, parce qu'ils s'aſſemblent en particulier, & dans l'aſſemblée chacun a la liberté de parler, d'expliquer l'Ecriture, de prier ou de chanter. Ceux qui ſont veritablement Collegiens ſont *Unitaires*. Ils ne communient jamais dans leur College, mais ils s'aſſemblent deux fois l'an de toutes les parties de la Hollande à *Rhynsbourg*, Vilage environ à deux lieues de Leyde, ou ils font la communion. Le premier venu qui ſe met à table peut la donner, & l'on y recoit toutes les Sectes.

Les *Mennonites* deſavouent les premiers Anabaptiſtes, & ne veulent pas convenir qu'ils en ſont deſcendus, bien qu'ils retiennent une grande partie de leurs dogmes. Ce n'eſt qu'à l'égard de la Magiſtrature du glaive, & de la Guerre qu'ils ſont entierement oppoſez.

Les erreurs tant des premiers Anabaptiſtes que des *Mennonites* ne ſont point nouvelles. Elles ont été enſeignées dans les premiers ſiecles de l'Egliſe par les anciens hérétiques.

Les *Simoniaques*, les *Cajans*, les *Archontiques*, les *Marcionites*, ceux de la Secte de *Cer-*

Cerdon, les *Maricheens* & d'autres rejettoient le vieux Teſtament, & ſe vantoieut d'avoir des revelations. Les *Maſſaliens* étoient *Enthouſiaſtes*. Les *Donatiſtes* prétendoient étre ſeuls la veritable Egliſe, rëïtéroient le Baptéme, & ſe plaignoient de la rigueur du Magiſtrat. Les *Marcionites* & les *Tertulianiſtes* condamnoient abſolument la Guerre & l'uſage du glaive. Les *Manichéens* vouloient abolir le Magiſtrat. Les *Donatiſtes*, les *Novatiens* & les *Pelagiens* nioient le Peché originel, & ſoûtenoient le Franc-Arbitre. Ces mêmes *Novatiens* & les *Cathares* affectoient une Sainteté toute particuliére, & furent les autheurs de pluſieurs Schiſmes, & d'une infinité de troubles.

Les *Montaniſtes*, les *Sabelliens*, les *Appollinariſtes*, les *Priſcillianites*, les *Marcelliens*, les *Ariens*, &c. n'établiſſoient qu'une ſeule Perſonne dans la Trinité, & tout au contraire, les *Trithéïtes*, ou *Triformianes* y introduiſoient trois divers Dieux. *Ebion*, *Cerinthe*, *Artemon*, *Arius*, *Paul de Samoſate*, & *Photin*, nioient la Divinité de Jeſus-Chriſt. *Apollinaire* rejettoit la Nature humaine du même Fils de Dieu. *Valentin*, *Cerdon*, *Marcion* & les *Manichéens* enſeignoient qu'il n'avoit pas pris Chair humaine dans le ſein de la Vierge. Sans parler

de plusieurs autres anciens Hérétiques, dont les Anabaptistes ont fait renaître les erreurs.

On voit par ce que nous venons de dire qu'ils ont renouvellé celles de *Valentin*, en ce qu'ils nient que Christ ait pris sa Chair de la Vierge Marie : celles d'*Arius*, &c. en ce qu'ils nient la Divinité de Jesus-Christ : celles des *Pèlagiens*, en ce qu'ils condamnent le Baptéme des petits enfans, qu'ils disent que nôtre justice dépend plus des bonnes Oeuvres que de la Foi en Jesus-Christ, qu'ils établissent le Franc-Arbitre, qu'ils défendent de prêter aucun Serment, & qu'ils nient le Peché originel : celles des *Novatiens* & des *Donatistes*, en ce qu'ils rebaptisent ceux qui ont été baptisez dans leur enfance, & qu'ils prétendent étre seuls la veritable Eglise, pure & sans aucune tache : celles des *Chiliastes*, ou *Millenaires*, en ce qu'ils s'imaginent qu'aprés le jugement universel, il y aura une Monarchie des predestinez sur la Terre : celles des *Marcionites* & des *Pepuziens*, en ce qu'ils permettent aux Laïques d'administrer les Sacremens : celles des *Manichéens*, en ce qu'ils rejettent le Magistrat, qu'ils enferment l'Essence de Dieu dans un lieu limité, & qu'ils nient sa Toute-puissance : celles des *Tritheites*, en ce qu'ils

qu'ils établissent une triple Essence Divine; & enfin plusieurs autres heresies que les anciens Hérétiques ont prechées à la naissance de l'Eglise Chrétienne, & que les Anabaptistes ont fait renaitre dés le commencement de la Reformation.

On n'est pas d'accord sur le temps auquel la Secte des Anabaptistes a commencé, non plus qu'à l'égard de celui qui en a été le premier auteur. Quelques-uns disent que ce fut en 1503. que cette Secte commença parmi les Bohemiens, parce qu'alors ils rebaptisoient ceux qui se rangeoient parmi eux, & qu'ils agitérent une question, savoir s'il est permis à un Chrétien d'exercer en bonne conscience la Magistrature, de se servir du glaive, & de prêter les Sermens, ou de les exiger. Les autres remontent jusques aux premiers Vaudois, d'où ils assurent que les Bohemiens sont venus; ceux-là s'étant réfugiez en Boheme pour se mettre à couvert d'une cruelle persecution; & d'autres veulent que cette Secte n'ait pris son commencement qu'au temps de la Reformation de *Luther*, en l'année 1521. ou 1522. A l'égard de celui qui l'a fait naitre, quelques-uns disent que c'est *Luther* lui-même, lequel écrivant aux Vaudois dit qu'il vaut mieux ne

pas conferer le Baptéme que de le faire recevoir aux petits enfans. Les autres l'attribuent à *Carolstad*, & d'autres croient que c'est *Zwingle*, *Balthasar Pacimontan*, ou *Melanchton* qui en sont les Autheurs.

Il est vrai que les Bohemiens rebaptisoient au commencement, non pas qu'ils fomentassent l'erreur des Anabaptistes, mais parce qu'ils ne savoient comment faire autrement pour se separer de ceux qui demeuroient plongez dans l'Idolatrie & l'impieté, & qu'ayant établi que l'Eglise Romaine erre dans les points fondamentaux, ils crurent, comme autrefois *Cyprianus* & les autres Africains, que la réïtération du Baptéme étoit necessaire à ceux qui sortoient du sein de cette Eglise pour entrer dans leur Communion. Mais depuis ayant été mieux instruits, ils abandonnérent cette erreur. Il ne faut que voir leur Confession publiée en 1535 pour connoitre qu'ils étoient Ortodoxes tant à l'égard de cet article, qu'en ce qui concerne le Magistrat, le glaive & le Serment. Pour ce qui est des Vaudois, tout le monde convient qu'ils ont toûjours crû comme les Protestans Reformez croient aujourd'hui; ce n'est donc pas dans leurs premiers Siecles, ni dans le temps que les Bohemiens commencérent

leur

leur reformation qu'il faut rechercher l'origine des Anabaptistes; ce n'est comme nous l'allons voir, qu'au tems de Luther, en l'année 1521. Mais sans nous arrêter a examiner si c'est effectivement Luther, qui donna occasion à cette Secte, ou si on doit l'attribuer à *Carolstad*, ou aux autres, nous nous arreterons à ce qu'il y a de plus certain.

Lors que Luther se fut retiré au Château de Wartpurg en Turinge, où il se tint caché pendant plus de neuf mois un nommé *Nicolas Storck* entreprit de former une nouvelle Secte avec l'aide de *Thomas Muntzer.* Ce qui arriva l'an 1521. Ils étoient tous deux du sentiment & dans le parti de Luther, mais ils l'abandonnerent sous pretexte que sa doctrine étoit trop relachée. Ces deux Enthousiastes trompant le monde par un exterieur fort mortifié, furent les premiers qui precherent la Doctrine des Anabaptistes. Ils enseignoient que l'on ne devoit se conduire que par les revelations qu'on recevoit du Pere celeste dans l'oraison, & qu'il n'y avoit aucunes Loix, ni aucunes ordonnances Ecclesiastiques ou Politiques, qui pûssent obliger les hommes, lesquels étant tous également Enfans de Dieu, & mis par Jesus-Christ dans une pleine liberté

berté, devoient tous étre égaux en tout le reste, sans que personne pût pretendre legitimement de commander aux autres. Luther étant de retour à Wittemberg l'an 1522. S'opposa de tout son pouvoir a ces deux chefs des Anabaptistes, qui avoient déja fait de grands progrez dans leur fausse doctrine, & qui causoient de grands desordres. Il tacha par toutes sortes de voies de les ramener, mais voyant qu'ils étoient extrêmement opiniâtres, il les fit chasser de Wittemberg.

Nicolas Storck étoit natif de *Zwickau*; sur la Mulde, Capitale de la contrée du *Voigtland* dans le Marquisat de Misnie, partie de Saxe, & dans le Cercle de la Haute-Saxe. Quelques uns assurent qu'il n'avoit aucune connoissance des lettres, & d'autres disent qu'il étoit savant; quoi qu'il en soit, il est certain qu'il avoit du genie & beaucoup d'ambition. Il se vantoit d'avoir de frequentes revelations, & publioit que tout ce qu'il vouloit savoir lui étoit revelé en songe. Il assuroit qu'un Ange lui avoit dit qu'il devoit étre assis sur le Siege de l'Ange Gabriel, & suivant son explication, c'étoit l'Empire du Monde qui lui étoit promis & qu'il devoit un jour posseder. Il ajoutoit que les Saints & les Elus regneroient avec lui aprés que les impies

au-

auroient été exterminez. Au reste il se moquoit de la Parole de Dieu & des Sacremens, & pour préparer ceux qui embrassoient sa Secte à recevoir le Saint Esprit, il leur ordonnoit de parler peu, d'étre sales & vilains dans leur manger & dans leurs habits, & plusieurs autres sotises de cette nature.

A l'égard de *Thomas Muntzer* il étoit de *Stolberg* en Saxe. Comme il avoit été Disciple de *Storck*, il enseignoit à peu prés les mêmes reveries. Il se vantoit comme lui d'étre suivant les revelations qu'il disoit avoir eues, destiné à fonder avec le glaive de Gedeon un nouveau Royaume à Jesus-Christ, & assuroit que tout ce qu'il prêchoit lui avoit été revelé par l'Archange Saint Michel. Ils condamnoient cependant tous deux le Bapteme conferé aux petits enfans, & rebatisoient ceux qui entroient dans leur communion, & c'étoit là le point essentiel de leur Doctrine. Stork aprés avoir été chassé de Wittemberg courut par toute l'Allemagne pour y repandre le venin de son heresie, & porter les peuples à la sedition; en quoi il ne reüssit que trop. Pour ce qui est de *Thomas Muntzer* il precha quelque tems sa doctrine à *Zwickau*, d'où ayant été banni il se retira a

Al-

Alstat en Turinge, qui étoit en quelque façon une Ville libre, quoi qu'elle reconnut l'Electeur de Saxe pour Souverain. S'y voyant plus en sureté qu'ailleurs, il y enseigna sa doctrine & precha qu'il faloit également se precautionner contre les Catholiques Romains & contre les Lutheriens, parce qu'ils étoient passez dans les extremitez contraires, & que la veritable foi consistoit dans le milieu. Enfin comme ses partisans augmentoient, & que tout tendoit à la Revolte, l'Electeur de Saxe qui en fut averti le fit chasser d'Alstat au commencement de l'année 1523. Il avoit fait un registre de tous ceux qui étoient entrés dans son parti, & dont le nombre étoit déja fort considerable. Il avoit aussi ses Emissaires, qui couroient l'Allemagne, & qui preparoient l'esprit des Paysans à se revolter, & à prendre les armes contre leurs Souverains.

Muntzer ayant donc été contraint de sortir d'*Alstat*, alla en Suisse, passa dans la Souabe, parcourut la plus grande partie de la Haute Allemagne & se rendit en suite à Nuremberg; où il fit de si grands progrez que le petit peuple étoit prêt à se soulever, si le Magistrat n'avoit arrêté le mal en bannissant *Muntzer* de la Ville. Il y fit neanmoins imprimer un livre seditieux dont

il

il répandit par tout les exemplaires, ce qui causa bien du trouble en divers endroits, De Nuremberg il se refugia à *Mulhausen*, où il avoit fait un grand nombre de partisans dés le tems qu'il faisoit sa demeure à *Alstat*. Ce fut là qu'il acheva de se mettre en un si grand credit, & d'augmenter tellement son parti qu'il se crut en état de pouvoir tout entreprendre. Il declara donc alors hardiment, tant par lettres que de vive voix, que Dieu ne vouloit plus soufrir les oppressions des Souverains, & les injustices des Magistrats, & que le tems étoit venu, auquel Dieu lui avoit ordonné de les exterminer pour mettre en leur place des gens de probité. Par ce moyen ayant porté les choses à l'extremité. Il fit entrer dans son parti un prodigieux nombre de Paysans, & une infinité de Scelerats, dont il forma uue armée, qui porta la terreur en Allemagne & y fit de furieux ravages.

Tous ceux qui entrerent dans la revolte n'étoient pas portez d'un même motif, ni n'avoient pas les mêmes sentimens. Les uns étoient veritablement Anabaptistes, & ne se proposoient d'autre fin que le nouveau Royaume de Jesus-Christ, que *Muntzer* leur promettoit. Les autres étoient des

Li-

Libertins ſans Religion, qui ne vouloient ni Loix, ni Magiſtrats, qu'afin de pouvoir vivre impunément dans toute ſorte de débauche & de diſſolution, & d'autres enfin ne demandoient qu'à étre dechargez de toutes charges & de tous impots, ſans pretendre que le Magiſtrat fut aboli. Mais tous en general prenoient pour pretexte la liberté de l'Evangile.

Ce fut en 1523 que les Payſans de Suiſſe commencerent à remuer aux environs de Zurich. Le ſujet de leur revolte étoit les Diſmes qu'ils ne prétendoient plus payer, ce qui obligea le Magiſtrat à ſe ſervir de toute ſa Prudence pour arreter cette revolte & renvoyer les Payſans chacun chez ſoi. Il publia deux Edits par leſquels il ordonna que les Diſmes ſeroient payez, comme ils l'avoient toûjours été, & remontra en même tems, que bien que dans le Nouveau Teſtament il n'en ſoit pas parlé à la Lettre, le ſens neanmoins nous obligeoit à conclure qu'elles ne pouvoient étre refuſées en bonne conſcience, ni ſans contrevenir au commandement de Dieu, qui veut que les tributs ſoient payez, & qu'on obeiſſe au Magiſtrat. Il ajouta que ces Diſmes étoient converties à de bons uſages, puis quelles étoient employées à l'entretien des Miniſ-

tres

tres de la Parole de Dieu & de ceux qui ont ſoin de l'éducation de la jeuneſſe, qu'elles ſervoient à la ſubſiſtance des Pauvres, à la reparation des Temples, & à l'établiſſement des Ecoles. Ces raiſons & d'autres que le Magiſtrat allegua eurent la force d'arreter pour lors les Payſans, de ſorte que le mal ne paſſa plus outre.

L'année ſuivante les troubles s'augmentérent, le nombre des Païſans mutinez ſe groſſit & l'Allemagne ſe vit menacée en divers lieux. Enfin l'année 1525. ces mêmes Païſans, auſquels uue grande multitude de Scélerats ſe joignit, ſe mirent en campagne, & formérent dans la Soüabe, dans la Franconie & dans la Turinge trois Armées, compoſées toutes enſemble d'environ 40000. hommes.

Auſſi-tôt que *Muntzer* en eut reçû les nouvelles, il écrivit diverſes Lettres à ces Revoltez pour les exhorter à tenir fermes & à combatre vigoureuſement pour la deſtruction des Infidéles, & pour l'établiſſement du nouveau Régne de Jeſus-Chriſt. La ſouſcription de ces Lettres étoit, *Thomas Muntzer, Serviteur de Dieu contre les Impies.*

Cependant les Etats s'étant aſſemblez à *Eſling*, il ſe fit une Tréve, qui ne fut pas

de

de lougue durée, & l'on convint que tous les diférens seroient remis à l'arbitrage d'un certain nombre de Députez qu'on choisiroit de part & d'autre, & qui s'assembleroient pour régler & juger les choses, autant qu'il seroit possible, suivant l'équité. Ce n'étoit pas ce que demandoit Muntzer. Il écrivit de nouvelles Lettres, & enfin il alla avec un nommé *Pfeiffer* qui avoit été Moine, se mettre à la tête des Revoltez.

Ce fut alors que l'Allemague se vit menacée d'une entiére ruïue, & de la derniére désolation, les Troupes de Muntzer y commirent de terribles insolences & y firent de furieux ravages. Tous les lieux où elles passoient étoient pillez & saccagez, & sous prétexte de J-:stice & de Religion, il s'y commettoit toute sorte de violence & de cruauté.

Pour arrêter un si grand mal, Philippe Landgrave de Hesse, & Henri Duc de Saxe ayant assemblé leurs Troupes, marchérent contre ces Païsans, dont ils défirent une partie aprés avoir emporté Fulde qu'ils occupoient. Plusieurs demeurérent sur la place, les autres furent faits prisonniers, & trois cents périrent de faim dans des lieux soûterrains, où ils s'étoient retirez.

Cette

Cette défaite bien loin d'humilier les Rebelles, ne servit qu'à les rendre plus insolens, leur nombre au lieu de diminuer s'augmenta, & flatez par les promesses trompeuses de *Muntzer*, ils rejettérent avec fierté les conditions de paix & l'amnistie que leur ofrirent les Princes, à condition qu'ils mettroient bas les armes. *Muntzer* eut même l'effronterie d'écrire à quelques-uns de ces Princes des Lettres insolentes, au bas desquelles il avoit signé, *Thomas Muntzer avec l'épée de Gedeon.* Les Principaux Chefs des Rebelles écrivirent aussi aux Princes, & comme leurs Lettres témoignoient quelque penchant à un accommodement, ces mêmes Princes eurent la bonté de leur faire réponse. Mais Muntzer qui s'étoit mis dans la tête son Royaume Chimerique, & qui avoit résolu de périr, ou d'exécuter son dessein, tourna les esprits des Rebelles, de maniére qu'ils prirent la résolution de combatre en desespérez, dans l'espérance que *Muntzer* leur donnoit d'une pleine victoire.

Les Princes voyant donc qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de réduire ces Rebelles à la raison, que la force, & justement irritez de l'Insolence de leur Chef, ils joigni-

rent

rent leurs Troupes, qui furent augmentées de celles du Duc de Brunſvic, & du Comte de Mansfeld, & formérent la réſolution de les exterminer ſans aucune grace. Mais ce qui obligea plus fortement ces Princes à prendre cette réſolution, ce fut l'attentat horrible que ces mêmes Rebelles commirent, en aſſaſſinant avec la derniére lâcheté un Gentilhomme que les Princes leur avoient envoyé. Ce fut le 15. de Mai de la même année 1525. que la Bataille ſe donna prés de *Frankuſe*; elle fut douteuſe & ſanglante, mais enfin la victoire s'étant déclarée en faveur des Princes, il y eut 7423. hommes des Rebelles taillez en piéces, & ceux qui ſe ſauvérent à *Frankuſe* furent faits priſonniers. Aprés cette Ba. Bataille le parti des *Anabaptiſtes* fut tellement abatu, qu'il parut ne pouvoir plus ſe relever. On les défit enſuite en diverſes rencontres, & l'on fait monter le nombre de ces miſerables Revoltez, qui périrent dans cette Guerre, à prés de cent mille hommes.

A l'égard de *Muntzer*, il fut découvert & arrêté à *Frankuſe* avec *Pfeiffer*, & tous deux furent décapitez vers la fin de l'année 1525. Il y a des Auteurs qui aſſurent que *Muntzer* abjura, lors qu'il ſe vit con-

condamné à la mort, toutes ſes erreurs, qu'il ſe confeſſa coûpable, qu'il témoigna une grande repentance de ſes fautes, & qu'il exhorta les Princes à uſer de clémence & de compaſſion envers leurs miſerables Sujets. D'autres ajoûtent qu'il ſe fit Catolique Romain. Pfeiffer, au contraire, mourut obſtiné dans ſon héréſie & ne donna aucune marque de repentir.

Tandis que l'Allemagne étoit ainſi agitée, la Suiſſe ne ſe trouvoit guére plus tranquille. Les Anabaptiſtes, qui y prêchoient la revolte, aigrirent tellement l'eſprit des Payſans contre le Magiſtrat, qu'ayant repris les armes, ils firent beaucoup de ravages aux environs de Zurich. Si le Magiſtrat n'eut employé toute ſa Prudence pour arrêter ce mal, la Religion Reformée alloit étre bannie du Canton de Zurich, & la Republique renverſée, tant les Anabaptiſtes s'étoient multipliez dans ce Canton, & même dans toute la Suiſſe.

Ceux qui travaillérent le plus en ce Pays-là pour l'établiſſement & l'accroiſſement de la Secte, furent Balthaſar Hubmeier, Felix Manzius, Conrad Grebelius, George Blawrok, & quelques autres, mais de tous ces Chefs, Balthaſar Hubmeier fut le principal. Il étoit de Frideberg

Ville du Pays de Hesse, & Docteur en Théologie. Ayant été appellé à Waldshut dans la Souabe, il y exerça le Ministére, & y prêcha pendant quelque temps la pureté de l'Evangile. Il étoit au reste ami de Zwingle, avec lequel il entretenoit un commerce ordinaire de lettres. Mais en l'an 1524. Muntzer ayant passé de Basle à Waldshut, il y corrompit Hubmeier, & l'infecta si bien de sa Doctrine, qu'aprés l'avoir reçûë, il la prêcha & la soûtint avec autant de violence & d'opiniâtreté que Muntzer lui même, Pfeiffer & autres grands zélateurs de la Secte Anabaptiste.

Depuis ce temps-là Hubmeier s'attacha à combatre le Baptéme conferé aux petits enfans, & à rebaptiser lui-même; Il prêcha contre l'autorité du Magistrat, & pour soûtenir sa Doctrine il mit au jour un Livre, qui fut refuté par Zwingle. Enfin il fit un si grand progrez à Waldshut que la plus grande partie des Habitants devinrent Anabaptistes. Lors qu'ils se virent les plus forts, ils chasserent les autres & s'emparerent de leurs biens; mais les Catoliques Romains les ayant surpris, se rendirent Maitres de la Ville & chassérent à leur tour les Anabaptistes, qui prirent le chemin de la Suisse, & s'y répandirent en divers endroits,

droits, de ſorte qu'ils augmentérent de beaucoup le nombre de ceux qui s'y trouvoient déja. Pour Hubmeier il ſe retira à Zurich chez une Veuve de ſa Secte. Du temps qu'il étoit à Waldshut, il écrivit au Magiſtrat de Zurich pour lui faire ſavoir qu'il étoit prêt de diſputer avec Zwingle, & qu'il eſpéroit de le convaincre ſur le Baptéme conferé aux petits enfans, en preſence de gens ſavants, & que s'il vouloit lui donner un Sauf conduit, il ne manqueroit pas de ſe rendre pour ce ſujet à Zurich. On ne ſait point quelle réponſe on lui fit, mais il eſt certain que pour lors il n'y eut point de diſpute.

Le Magiſtrat de Zurich ayant apris que Balthaſar Hubmeier s'étoit retiré dans leur Ville, & découvert où il étoit logé, le fit arrêter, afin de prévenir le deſordre qu'il auroit pû cauſer. Quelques jours aprés l'avoir fait conduire à la Maiſon de Ville, où il étoit gardé dans une Chambre, ce même Magiſtrat envoya querir Zwingle, & quelques autres Théologiens des plus doctes, & leur déclara qu'il avoit fait arrêter Hubmeier, qui s'étoit offert dés le temps qu'il étoit encore à Waldshut à diſputer contre Zwingle, & que s'ils le trouvoient à propo , ils pouvoient entrer en conferen-

ce avec lui, pour tâcher à le ramener de ſes erreurs. La diſpute fut acceptée, elle dura long-temps, & Hubmeier ſe voyant preſſé juſqu'à ne pouvoir plus répondre aux arguments qu'on lui faiſoit, confeſſa qu'il étoit dans l'erreur & promit de faire une retractation publique. Ce fut néanmoins ſans y étre forcé, vû que le Magiſtrat n'impoſoit alors aucune autre peine aux Anabapſtites que celle de ſortir de la Ville & du Territoire du Canton.

Cependant il arriva à Zurich des Envoyez de l'Empereur, qui demandérent que Hubmeier leur fut livré, pour étre jugé & mené au ſupplice, ce que le Magiſtrat leur refuſa en vertu d'une Loi, qui porte que celui qui eſt mis en priſon pour quelque crime, dont il eſt accuſé, n'eſt tenu coupable que pour ce même crime. Ce fut dans le Temple de l'Abbaye qu'il lut ſa retractation écrite de ſa propre main, & dans la forme qu'il jugea à propos, ſans que le Magiſtrat lui eut rien preſcrit à cét égard. Mais aprés que Zwingle qui prêcha ce jour-là eut achevé ſon Sermon, Hubmeier, bien loin de ſe retracter devant toute l'Aſſemblée, ſuivant ce qu'il avoit lû, avant le Sermon, deſavoua l'écrit qu'il avoit dreſſé, & ſe mit à parler violemment con-

contre le Baptême conferé aux Enfans, & à soutenir la Doctrine des Anabaptistes; ce qui fut cause qu'on le remit en prison, où il demeura ensuite plus d'un mois, & d'où il étoit sorti, ayant la liberté de se promener par la Ville, accompagné de quelques personnes qui le gardoient. Lors qu'il se vit resserré, il dit qu'il ne croyoit pas avoir rien fait ou dit contre sa retractation, que s'il avoit parlé en quelque maniére contre ce qu'il avoit couché par écrit, il faloit qu'il eut été possedé par le Demon, qu'il en demandoit pardon à Dieu & au Magistrat, & enfin qu'il étoit prêt à se retracter serieusement. Le Magistrat lui ayant fait grace, ordonna qu'il donneroit sa retractation, & qu'aussi-tôt aprés il sortiroit de la Ville & des Terres du Canton. Neanmoins, comme il y avoit du danger pour lui de sortir, & que ce n'étoit pas sans sujet qu'il craignoit d'étre arrêté en chemin par les gens de l'Empereur, il obtint à la sollicitation de Zwingle & de quelques autres Théologiens qu'il pourroit rester dans la Ville, jusques à ce qu'on eut trouvé l'occasion de le faire retirer en sureté. Cette occasion étant venuë, il fut, aprés avoir donné sa déclaration, conduit secretement hors des Terres du Canton, &

de là il ſe retira à Conſtance dans la Soüabe. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il ſe déclara Anabaptiſte comme auparavant, ſe déchaina contre le Magiſtrat de Zurich, & ſe vanta d'avoir confondu Zwingle & les autres Miniſtres dans les Diſputes qu'il avoit eues avec eux, continuant cependant à augmenter ſon parti & à exciter les Peuples à la revolte.

Comme le mal croiſſoit de jour en jour à Zurich, le Magiſtrat fit tout ſon poſſible pour en arrêter le cours, premiérement par les voies de la douceur, & enſuite par celle de la peine & du châtiment. Il ſe fit donc pluſieurs diſputes publiques dans la Ville, ordonnées par le Magiſtrat, & ce fut Zwingle & quelques autres Théologiens qui agirent dans toutes ces diſputes contre Grebelius, Manzius, Blawrok & qnelques autres Anabaptiſtes. Celle qui ſe fit le 6. de Novembre 1525. dans le Grand Temple dura trois jours, & l'on eut la liberté d'y propoſer tous ſes ſentimens. Le but que le Magiſtrat ſe propoſoit en cela, étoit de mettre la verité dans tout ſon jour & de developer aux yeux du Peuple la fauſſeté de la Doctrine des Anabaptiſtes, pour en arrêter le progrez. Mais lors qu'il vit que ces diſputes ne ſervoient qu'à aigrir les eſprits

prits & à les rendre plus opiniatres, il fut contraint d'agir par les voies de la rigueur, pour prevenir la ruine de la Republique, qui se voyoit menacée par le grand nombre des Anabaptistes qui augmentoit tous les jours. On rendit contre eux des Edits sevéres, on publia des Ordonnances qu'ils devoient observer, & on emprisonna ceux qui contrevenoient à ces Ordonnances, dont les uns étoient bannis & les autres punis de mort, suivant la grandeur du crime. Enfin les Anabaptistes se voyant poursuivis dans Zurich, ils se retirérent à un Village peu éloigné de la Ville, où ils firent leurs assemblées pendant quelques tems. Mais comme le Magistrat donna des ordres pour les dissiper, ils se jettérent dans le Bailliage de Gruningen. Ce fut là, de même qu'en divers autres endroits qu'ils excitérent plusieurs troubles & poussérent les Paysans à la revolte, qui s'assemblérent à diverses fois, mais qui furent toûjours dissipez par la prudence du Magistrat.

Les Principaux Autheurs de tous ces désordres étoient George Blauwrok, Conrad Grebelius & Felix Manzius. Le premier de ces trois étoit un esprit turbulent, qui comme Muntzer se promettoit un Royaume chimérique par la destruction

des Puiſſances, auſſi étoit-il celui qui prêchoit le plus la revolte. Son impieté & ſes blaſphêmes alloient juſqu'à ſe faire une application des paſſages de l'Ecriture, qui ne conviennent qu'à Jeſus-Chriſt. *Je ſuis*, diſoit-il, parlant de lui-même, *la porte, ſi quelqu'un entre par moi il trouvera pâture, mais celui qui entre par ailleurs eſt larron & brigand. Je ſuis le bon Berger, le bon Berger met ſa vie pour ſes brebis, comme j'abandonne ma vie & mon ame pour les miennes. Mon Corps eſt reſſerré dans la priſon, ma vie eſt expoſée au glaive, ou au feu, ou à la torture qui froiſſe ma chair, & repand mon Sang, de la même maniere que Jeſus a été froiſſé, & a repandu ſon Sang ſur la Croix. Je ſuis le reſtaurateur du Baptéme de Chriſt, & le pain du Seigneur, de même que mes freres en Chriſt Conrad Grebelius, & Felix Manzius ; le Pape & ſes Suppots ſont donc des larrons & des brigans, auſſi bien que Luther, Zwingle & tous ceux qui enſeignent leur Doctrine.*

A l'égard de Grebelius & de Manzius, le premier prétendoit que toutes choſes fuſſent communes, qu'on n'étoit obligé de payer aucuns tributs, & que toute ſorte de Magiſtrature devoit étre abolie. L'autre prechoit auſſi contre le Magiſtrat, défendoit de payer les tributs, & enſeignoit

que

que ceux, qui étoient baptisez, vivoient sans peché.

Ce fut par ces trois Chefs que la Doctrine des Anabaptistes fut repanduë presque par toute la Suisse. Car en l'an 1525. dans le tems que le Canton de Zurich étoit en trouble, ils augmenterent par le moyen de leurs Emissaires tellement le nombre des Anabaptistes que Basle, Saint Gal, Schafouse, & plusieurs autres lieux s'en trouverent remplis. Par tout ils rebaptisoient, & c'étoit selon eux le seul moyen de se sauver & de vivre en ce Monde sans peché. Mais bien loin de se regenerer, il n'y a aucune sorte de dissolution à laquelle il ne s'abandonnassent; pretendant vivre dans le libertinage sans Discipline, sans Loix & sans aucun Gouvernement. Comme des gens si scelerats ne pouvoient pas étre souferts dans un Etat bien policé, ils furent chassez de tous les endroits de la Suisse, d'où plusieurs se répandirent cette même année dans la basse Allemagne, sur tout en Westphalie, en Frise, en Hollande & en divers autres endroits du Pays-bas. A l'égard de Hubmeier aprés plusieurs retractations & bien des courses de côté & d'autres, il se retira en Moravie, où il seduisit Hutter, &

enfin ayant été arreté il fut brulé à Vienne l'an 1527.

Cependant comme les Anabaptistes qui étoient restez dans le Canton de Zurich, & sur tout au Bailliage de Gruningen ne cessoient de remuer, le Magistrat rendit l'an 1526 des édits trés severes contre eux, & l'année suivante, il fit arrêter Felix Manzius, qui suivant la peine portée dans ces mêmes Edits contre les Anabaptistes, fut noyé le 5 Janvier 1527. Il fut condamné, non seulement pour sa doctrine, mais aussi pour avoir commis divers crimes abominables. On fustigea le même jour Blauwrok, & on le bannit, mais ayant refusé, lors qu'il fut aux portes de la Ville, de jurer qu'il sortiroit du Territoire du Canton, on le ramena dans la prison. Enfin ayant prêté serment qu'il sortiroit, on le laissa aller. Il se rendit ensuite dans le Comté de Tirol où il perit malheureusement.

Ce fut en ce tems là que commença à paroitre Gaspard Schwenkfeld, Gentilhomme de Silésie. Ses premiéres études furent la Politique, mais quelques raisons l'ayant obligé à se donner à la Theologie, il embrassa la doctrine de Luther, & en 1524. il fit un livre pour la defendre, qu'il addressa à Jacob Evêque d'Uratislau. Mais en-

ensuite ayant formé une Secte à part, il fut chassé de son pays l'an 1527. Il se rendit premiérement à Nuremberg, & de là à Ulm, à Tubingue, & à Strasbourg, où il écrivit contre Luther. Il disputa ensuite à Ulm en presence du Senat, & il y mourut l'an 1561. Il dépouilloit Jesus-Christ de sa nature humaine, condamnoit le Batéme des petits enfans, desaprouvoit le Magistrat, enseignoit qu'il n'étoit pas permis de prêter le serment, appelloit l'Ecriture Sainte une lettre morte, & se vantoit d'avoir des Revelations, & d'étre illuminé d'une façon toute particuliére par le Saint Esprit.

Ce fut aussi en ce tems-là, savoir l'an 1527. & selon quelques uns 1525. que David George publia son heresie dans les Païs Bas. En 1528. Il fut fustigé à Delft, eut la langue percée, & fut banni pour six ans. Etant de retour il seduisit sa propre mere, qui eut ensuite la tête tranchée au même lieu, Pour lui s'étant souvent deguisé, il eut le bonheur d'échaper. Il mit en lumiere un livre, qui contenoit une doctrine si infame & si horrible que les autres Anabaptistes l'excommunierent, de sorte qu'il fit une Secte à part.

Les Anabaptiſtes qui étoient ſortis de Suiſſe n'avoient pas ſi conſiderablement diminué le nombre de ceux qui y étoiént reſtez, que ces derniers ne fuſſent encore en état de donner bien de la peine au Magiſtrat. L'an 1528. ils porterent à la revolte les Païſans de Gruningen, qui s'opiniatroient à être déchargez des dimes & des autres impots, tandis que malgré les Edits ſeveres qui furent publiez contre eux, ils continuoient à faire des aſſemblées ſecretes dans les maiſons particuliéres, dans les bois & dans des lieux écartez. Ils rebatiſoient tous les jours des perſonnes qui entroient dans leur Societé, de ſorte que bien loin de diminuer ils augmentoient, en nombre. Le Magiſtrat de Zurich fut donc obligé d'apporter des remedes violens contre un mal ſi opiniatre, & pour cet effet il fit faire une exacte recherche de tous les Anabaptiſtes, on en mit un grand nombre en priſon, & ceux qui ſe trouverent coupables furent executez, on ne fit plus de grace, la ſentence de mort contre les Anabaptiſtes étoit portée dans les Edits, & il ſufiſoit d'étre convaincu d'avoir frequenté leurs aſſemblées, & reçu une ſeconde fois le baptéme, pour étre condamné & conduit au ſuplice ſans autre formalité.

D'un

D'un autre côté on decreta contre les Payſans rebelles, & l'on ordonna aux Baillifs, & autres Juges ſubalternes de faire punir ſuivant toute la rigueur des ordonnances ceux qui refuſeroient de payer les Dimes, & autres droits legitimement établis. Cette conduite arrêta le mal, & diſſipa peu à peu les Anabaptiſtes, qui furent contraints d'aller chercher ailleurs un établiſſement.

Cette même année, les Anabaptiſtes s'étant gliſſez ſecretement à Berne y repandirent leur venin; mais comme le Magiſtrat y apporta de bonne heure du remede, le mal ne paſſa pas alors plus avant.

L'an 1529. Les Payſans du Canton de Baſle s'étant revoltez, on en arrêta un grand nombre, dont pluſieurs furent conduits au ſuplice. On arrêta auſſi dans la Ville neuf des principaux Anabaptiſtes, contre leſquels Oecolampadius diſputa en preſence du grand Conſeil. Il ſe trouva alors un malheureux de ce même Canton, qui nioit abſolument Jeſus-Chriſt, & on y arrêta une femme, qui croyoit, choſe horrible à penſer, que le Diable étoit Dieu le Pere, & qui ſe donna la mort dans la priſon, ſans doute à l'inſtigation de cet Eſprit malin. A Conſtance on trancha la tête

tête à un nommé Louïs Hatzer, qui enseignoit toutes les erreurs des Anabaptistes, & nioit la divinité de Jesus-Christ. Il avoit treize femmes, & fut convaincu de frequens adulteres & de plusieurs autres crimes.

Ce fut dans cette même année que Melchior Hoffman commença à precher sa Doctrine dans la Haute Allemagne. On dit qu'il est le premier, qui ait publié les dogmes pernicieux des Anabaptistes au sujet de l'incarnation de Christ. Il fut d'abord arrêté à Strasbourg & enfermé dans la prison; mais à la sollicitation de ses Emissaires il fut relâché. De Strasbourg il se rendit à Embden, où ayant formé un parti considerable, il établit l'Episcopat, & nomma pour son successeur un nommé Jean Trypmaker. Il avoit conçut le dessein d'une Monarchie, & ce fut lui qui jetta les premiers fondements du Royaume de Munster. Comme il se flatoit de pouvoir se rendre Maitre de Strasbourg il y retourna en 1532. aprés avoir commis le soin des affaires d'Embden à Trypmaker & à Jean Matthieu Boulanger de Harlem, qui ayant abandonné sa femme parce qu'elle étoit vieille, épousa une jeune personne, fille d'un Brasseur d'Amsterdam. Cependant Melchior Hoffman ne reüssit pas à Strasbourg,

com-

comme il l'efperoit, car dés qu'il fut reconnu le Magiftrat le fit mettre en prifon. Lors que cela arriva Bernard Rotman, qui fut depuis un des plus celebres Fanatiques de Munfter exerçoit le Miniftere de l'Evangile, & prechoit hors de la Ville de Strasbourg dans l'Eglife de Saint Maurice.

Les Anabaptiftes ayant donc trouvé une forte refiftance, comme nous venons de le dire, tant dans la Suiffe, que dans la Haute Allemagne, vinrent fondre dans les Pays-Bas & infecterent de leur Doctrine une grande partie des Provinces & des Villes. On n'y entendit alors parler que de vifions & de revelations, chacun s'érigeoit en Prophete & debitoit fes reveries au Peuple, qui étoit affez fimple pour y ajouter foi. Ces Fanatiques s'étant avifez de predire que le jour du Jugement, arriveroit en trois jours, on vit une infinité de perfonnes épouvantées fortir à la campagne & monter fur des arbres, pour y attendre la venue de Jefus-Chrift, tant il eft vrai que la foibleffe eft grande dans la plûpart des efprits. Auffi prefque tous ceux qui entroient dans la Secte Anabaptifte n'étoient que de la canaille, gens de la plus craffe ignorance, & dont la plus grande par-

partie, ne ſçavoit ni lire, ni écrire. Quand on oppoſoit l'Ecriture Sainte à leurs dogmes, ils avoient recours aux revelations, & ſe contentoient de dire que c'étoit le Saint Eſprit qui les faiſoit parler, & qui leur avoit apris les choſes, qu'ils enſeignoient.

Lors qu'ils crurent avoir formé un parti aſſez conſidérable, ils publierent un livre, intitulé, *l'Ouvrage du Retabliſſement*, dans lequel ils expoſoient leur damnable Doctrine. Les principaux points de cette Doctrine étoient, qu'avant le jour du Jugement il y auroit un Royaume temporel de Jeſus-Chriſt ſur la Terre, où les Saints & les Juſtes, c'eſt-à-dire ceux de leur Secte regneroient, aprés avoir entiérement renverſé les Puiſſances, & exterminé tous les Impies. Qu'ils avoient déja commencé ce Royaume, & que n'étant permis qu'à eux ſeuls de porter le glaive il n'y avoit plus qu'à achever.

Ils ajoûtoient que dans leur Societé, il ne ſe trouvoit aucun impie, que toutes choſes y devoient être communes, & que ſelon la Loi de Nature, à laquelle la Loi Divine n'eſt point contraire, il étoit permis d'avoir pluſieurs femmes. Je paſſe ſous ſilence les autres points de la Doctrine contenuë dans cet infame Livre, & qui font hor-

horreur, tant on y decouvre de blasphême & d'impiété.

C'eſt une choſe preſque incroyable, que le ſuccez avec lequel ils s'acrurent en fort peu de tems. Une affluence prodigieuſe de Sçelerats, qui de toutes parts venoient ſe renger dans leur communion les rendit ſi conſiderables en nombre, que dés lors, il ſe crurent en état d'entreprendre & d'executer le deſſein qu'ils avoient conçu. Ils ſe mirent donc à tenir pluſieurs aſſemblées ſecretes, dans leſquelles ils deliberoient ſur les moyens de reüſſir. Ils établirent un Evêque en chacune des Villes, où leur Secte étoit aſſez nombreuſe. Ils creérent des Officiers, diſtribuerent des charges & des emplois, établirent des Tribunaux dans des maiſons particulieres, & entreprirent de condamner à la mort & d'executer ceux de leur Secte qu'ils jugeoient coupables. Dans les lieux où ils étoient les plus forts ils pilloient les Egliſes, & en cela ils croyoient faire une action meritoire, parce, diſoient-ils, qu'autrefois, le Peuple d'Iſrael avoit par le commandement de Dieu pillé les Egyptiens, lors que ſous la conduite de Moyſe, ce même Peuple ſortit d'Egypte. C'étoit pour eux un grand crime d'entrer dans les Egliſes & de ſe trouver aux aſſem-

blées de ceux qui n'étoient pas de leur Secte, & qu'ils consideroient comme des impies, n'ayant pas été rebaptisez. Tout au contraire c'étoit suivant leur sentiment, une action permise & louable que de corrompre la femme d'autrui, & ce que nous appellons adultere, ils le nommoient mariage spirituel.

De si horribles attentats, soutenus par une doctrine la plus impie & la plus détestable, obligerent le Magistrat à se servir des voies les plus severes de la justice pour les arrêter. On fit donc une exacte recherche des Auteurs d'un si grand desordre, & l'on punit severement tous ceux qui se trouverent coupables. Mais comme Amsterdam étoit le lieu le plus rempli d'Anabaptistes, ce fut là aussi que la recherche se fit avec le plus d'exactitude, & tous ceux que l'on y pût attraper furent executez. La Cour de Hollande y envoya son Procureur General pour faire enlever tous ceux que l'on soupçonnoient, & l'on fit conduire à la Haie huit personnes, qu'on avoit fait prendre la nuit dans leur lit. On les garda quinze jours en prison, tandis qu'on dépêcha à l'Empereur Charles Quint, qui pour lors étoit à Bruxelles, afin de savoir ce qu'il vouloit qu'on fit des prisonniers.



Ce Prince prononça qu'ils feroient décapitez, & leur têtes mifes enfuite fur des pieux pour fervir d'exemple. Cette fentence fut executée à la Haie, on enterra les Corps, & les têtes furent envoyées à Amfterdam, & expofées au Gibet ordinaire nommé *Volewyk*.

Il fe fit plufieurs autres executions dans les Villes de la Hollande, où les prifons fe trouverent remplies, & les échaffaux prefque toûjours dreffez, neanmoins quelque fupplice qu'on inventât pour imprimer de la terreur dans les efprits, le nombre des Fanatiques, croiffoit au lieu de diminuer. Ceux qui prirent la fuite, fe difperferent ça & là, dans les Villages, & femerent par tout une infinité de billets feditieux, par lefquels ils menaçoient de la derniére défolation toutes les perfonnes qui refufoient de fe joindre à leur Corps & d'embraffer leur Doctrine. Ils les avertiffoient par ces mêmes billets que les Jugemens de Dieu étoient prêts à tomber fur leurs têtes, s'ils n'abandonnoient promptement tous leurs biens pour fortir de Babilone. Cependant, comme ils fe virent l'objet de la haine du public, & pourfuivis d'un chacun, ils abandonnerent pour la plûpart le lieu de leur demeure, & aprés avoir vecu quelque tems er-

errants & vagabonds, ils se jetterent dans la Westphalie & prirent le chemin de Munster.

Ce ne fut pas tout d'un coup & à la fois qu'ils entrerent dans cette Ville autrefois fameuse par une Université. Voici de quelle maniere cela se fit. Jean Matthieu ayant appris que Melchior Hoffman avoit été arrêté à Strasbourg & mis en prison, se rendit d'Embden à Amsterdam, pour y introduire la Secte Anabaptiste. Aprés y avoir fait un progrez assez considerable, il choisit douze Apôtres, c'est ainsi qu'il nommoit ses Emissaires, & les envoya, à l'exemple de Jesus-Christ, precher en divers endroits. Jean Becold de Leide Tailleur d'habits, qui étoit du nombre de ces Emissaires prit la route de Westphalie, accompagné d'un autre nommé Gerard. Ils arriverent à Munster le 24. de Novembre 1533. & s'y étant logez secretement, sans que le Magistrat en eut aucune connoissance, ils se mirent à faire des assemblées nocturnes, dans lesquelles ils enseignoient leur Doctrine, & rebaptisoient ceux qui la vouloient embrasser.

Il faut remarquer ici que Jean Becold de Leyde ne fut pas le premier qui prêcha la Doctrine Anabaptiste à Munster. Lors qu'il

qu'il y arriva, plusieurs Bourgeois & habitans de la Ville avoient déja reçu cette pernicieuse Doctrine de Henri Rolle, Herman Stapreda, Jean Kloprys, Denis Vinnen, Knipperdolling, Bernard Rotman, & quelques autres, qui presque tous avoient été Disciples de Melchior Hoffman, & d'un nommé Cornelius Polterman. Henri Rolle, natif de *Goylande* en Hollande avoit été Chapelain à Isselstein. Aprés qu'il eut été seduit par Hoffman, il se retira à Munster, d'où il passa à Strasbourg, & de là en divers autres lieux, enfin ayant été arrêté il fut brulé à Mastric. Pour Rotman aprés avoir embrassé la Reformation il prêcha l'Evangile premiérement à Munster, d'où le Clergé Romain le contraignit de se retirer, & ensuite à Strasbourg. Avant que de se rendre à cette derniére Place, il visita les Villes & les Universitez d'Allemagne les plus considerables, il connut Melanchton à Wittemberg & fit amitié avec lui. Il visita aussi la Suisse, retourna enfin à Munster, & recommença à y prêcher l'Evangile comme auparavant, malgré les Catholiques Romains, qui s'y opposerent. Cependant étant soutenu de ceux qui avoient embrassé la Reformation, il entreprit de prêcher dans l'Eglise de Saint Lambert,

ce

ce qui causa une sedition. Car comme les Evangeliques s'étoient assemblez en grand nombre dans le Cimetiere, les Catholiques Romains s'assemblerent aussi, defendirent l'entrée de l'Eglise à Rotman, & en fermerent les portes, de sorte qu'il fut contraint de prêcher dans le Cimetiere. Depuis ce tems là Rotman s'étant laissé seduire, par Stapreda, Knipperdoling & les autres ci dessus nommez, il embrassa la Doctrine des Anabaptistes; & devint dans la suite un des plus grands fanatiques de cette Secte.

Ce sont là les Chefs des Anabaptistes de Munster, auxquels Jean Becold se joignit, lors qu'il y arriva. Aucun d'eux ne manqua de Zéle pour la propagation de leur Secte, & tous travaillerent avec ardeur à faire des Proselites. Cependant Jean Matthieu, aprés avoir par le moyen de ses Emissaires infecté la Hollande, le Brabant, la Zelande, la Province d'Utrecht, la Frise & d'autres lieux, se mit en chemin, & alla joindre accompagné de plusieurs autres Anabaptistes les deux Apôtres qu'il avoit envoyé à Munster, ce qui se fit au mois de Decembre de la même année. Dés qu'il fut arrivé, tout le corps des Anabaptistes s'assembla la nuit & reçut de Jean Mattieu,

thieu l'Esprit Apostolique qu'il attendoit. Il fut dont generalement reconnu pour le grand Prophéte, dont Dieu se servoit afin de leur declarer sa volonté. Le Magistrat avoit quelques mois auparavant, consulté les Theologiens de l'Université de Marpourg, sur la maniére dont il devoit agir à l'égard des Anabaptistes, & l'Université ayant donné son sentiment qui ne fut pas à l'avantage de ceux-ci, ils s'y opposerent par une Apologie, & par des Predications, remplies d'invectives & de fureur. Cela donna lieu à une dispute, qui se fit à la Maison de Ville le 7. d'Aoust entre Buschius, Jean Gladorpius, Pierre Wirthemius, Jean Holteman, Theodore Bredenarth, Arnold Betholdus & quelques autres Theologiens, & les Anabaptistes, qui furent Rotman, Godefroi Stralen, Denis Vinnen, Stapreda, & d'autres nouvellement arrivez. Au sortir de la dispute le Senat ordonna aux Anabaptistes de se retirer sans bruit de la Ville & de n'y jamais rentrer, mais au lieu d'obeir ils se tinrent cachez pendant quelque tems, comme s'ils étoient effectivement sortis, & firent imprimer un sommaire de leur Doctrine au sujet du Baptéme conferé aux petits enfans, dont ils repandirent par tout des exemplaires.

Tandis

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Munſter, les Emiſſaires que Jean Matthieu avoit envoyez en divers lieux travaillerent à l'augmentation de la Secte avec tant de vigueur, qu'en peu de tems on vit un nombre infini de nouveaux Anabaptiſtes ſe joindre aux premiers. Jamais il ne parut tant de Profetes qu'alors, ces foux courroient de tems en tems tout nus par les ruës, & prédiſoient malheur à ceux qui ne vouloient pas ſe convertir, c'eſt-à-dire entrer dans leur Societé. On vit à Groningue un de ces fanatiques nommé Henri Calcearius, courir de cette maniére, & crier à haute voix, *Tuez, tuez les Moines, les Prelats, & tout le Magiſtrat, repentez vous, car vôtre delivrance approche.* Tout ce qu'on peut s'imaginer de plus extravagant étoit pratiqué dans leurs Aſſemblées, chacun y debitoit ſes reveries, aprés quoi ils prenoient des reſolutions inſenſées que la fureur ou le Demon leur inſpiroit.

Le 21. de Mars 1534. on vit cinq Anabaptiſtes courir en plein midi par les ruës d'Amſterdam, ayant chacun une épée nuë à la main, & criant de toute leur force & d'un ton de voix épouvantable. *Au nom de Dieu, la benediction de Dieu eſt ſur le*

côté


Pag. 48.

côté droit, & la malediction sur le côté gauche de cette Ville. Chacun fut épouvanté d'un spectacle si extraordinaire, les Bourgeois eurent ordre de prendre les armes & de s'assembler; mais aprés qu'on eut saisi ces insensez, il n'y eut aucune suite & le desordre cessa, sans que personne reçut aucun mal. Cependant le Magistrat des Villes se trouva bien embarrassé à prendre des resolutions sur les moyens d'arrêter un mal si inveteré & si opiniâtre, qui bien loin de diminuer alloit toûjours en augmentant, malgré tous les remedes violens, qu'on y avoit apporté jusques là. Aprés avoir donc tenté les voyes de la rigueur, on voulut essayer celles de la douceur, & c'est dans cette vûë que l'Empereur ordonna par des lettres patentes de faire grace à tous les Anabaptistes, à condition que quinze jours aprés la publication de ces lettres, ils abjureroient publiquement leurs erreurs, voulant que ceux qui refuseroient d'obéïr fussent punis corporellement, suivant toute la rigueur des Loix & des ordonnances publiées auparavant contre eux.

Cette grace oferte ne fit aucune impression sur l'esprit des Anabaptistes, au contraire, ils en devinrent plus feroces, de sorte qu'on fut contraint de recommencer

 les

les executions, & de les punir avec plus de ſeverité, qu'on n'avoit fait auparavant. A la Haie on en executa pluſieurs, qui furent arrêtez auprés d'un lieu nommé *Roopoort.* L'on fit la même choſe à Amſterdam, à Harlem, & en diverſes autres Villes. Tous ceux que l'on pût attraper furent ou décapitez, ou pendus, ou noyez, ou rouez & brulez tout vifs. La plupart de ces gens neanmoins alloient au ſupplice & mouroient avec une conſtance, qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de regarder avec admiration. De ſix qu'on executa à Harlem le 22. de Mars 1534. il y en eut trois qui firent paroitre une reſolution & une tranquillité ſans exemple. Lors qu'ils furent ſur l'échaſaut le premier de ces trois dit que la Ville avoit été donnée aux enfans de Dieu. Le ſecond exhorta les aſſiſtans à s'amender & à faire penitence, & le troiſiéme prononça par trois fois, malheur ſur les impies. Comme ils paſſoient d'un lieu à un autre pour éviter le ſuplice, on les attrapoit ſouvent au paſſage. On en arrêta cette même année le 21. de Mars douze barques, qui alloient de Hollande, & des lieux circonvoiſins dans le Pays d'Over-Iſſel, pluſieurs ſe ſauverent par la fuite & les autres furent faits priſonniers, ils

avoient

avoient abandonné leurs biens, & n'emportoient que de l'argent comptant. Lors qu'on leur demanda, où ils alloient, ils répondirent, *vers le Pays que Dieu nous montrera, & où il veut nous conduire.* Le lendemain un Secretaire de la Haïe arriva à Amsterdam avec ordre d'arrêter une autre Flote de barques, qui alloit joindre la precedente, cela fut executé mais on ne put se saisir que de cinq personnes.

Pour revenir aux affaires de Munster, les Anabaptistes s'y tinrent couverts & cachez, jusques à ce que leur nombre fut considérablement augmenté, & lors qu'ils se virent à peu prés assez forts, ils commencerent à paroitre & à menacer ceux qui ne voudroient pas se faire rebaptiser. Le Magistrat avoit sur la fin de l'an 1533. envoyé à Marpourg l'Apologie de Rotman contre la décision de cette Université, qui renvoya une rude censure contre les Anabaptistes, mais elle n'arriva que dans le tems que tout étoit en trouble. Il étoit aussi arrivé, au mois de Novembre de cette même année 1533. à Munster, de la part du Landgrave de Hesse, deux personnes doctes, savoir Theodore Fabricius & Jean Meslinger, dont le premier ayant préveu les desordres qui arriverent dans la

ſuite, ſe retira, & un autre nommé Jean Weſtermau vint remplir ſa place. Cependant les Anabaptiſtes chaſſerent des Egliſes les Miniſtres, ſavoir Withermius, Wickius, Langerman & d'autres. Pour ce qui eſt de Buſchius, dont nous avons parlé ci-deſſus, il mourut alors. Les Anabaptiſtes étant donc devenus plus fiers & plus inſolens demanderent une diſpute, mais comme Roteman vit que le Senat étoit preſt à l'accorder, il changea de langage, & refuſa d'entrer en conference. Il y en eut qui prirent une autre voie, & entre autres, un des Chefs des Anabaptiſtes nommé Rullius. Celui-ci ſe vantant d'étre Prophéte, & d'avoir des Revelations ſe mit à courir par la Ville le 28 de Decembre 1533. criant de toute ſa force. *Faites penitence & ſoyéz rebaptiſez, autrement l'ire de Dieu tombera ſur vos têtes, parce que le jour du Seigneur approche.* Comme les autres Anabaptiſtes ſe mirent auſſi à courir comme des inſenſez, & crioient qu'il faloit chaſſer les impies & exterminer les Gentils, pluſieurs Eccleſiaſtiques tant Evangeliques que Catholiques Romains ſe retirerent, du nombre deſquels fut Weſterman. Pour Wirthemius il demeura à la ſollicitation de quelques-uns de ſes amis.

Ce-

Cependant la fureur des Anabaptiſtes qui alloit toûjours en augmentant les porta à s'aſſembler ſur la Place devant la Maiſon de Ville, dont ils ſe rendirent les maitres avec un bruit effroyable & criant, comme des enragez qu'il faloit maſſacrer tous ceux qui n'étoient pas rebaptiſez. Les Bourgeois & les Habitans, épouvantez d'un attentat ſi terrible coururent aux Armes & ſe ſaiſirent d'nn lieu appellé *Overwater*, où aprés avoir abattu les ponts, ils ſe retrancherent & mirent en état de defence. On fut trois jours ſous les armes, pendant leſquels les Anabaptiſtes firent pluſieurs éforts pour ſe rendre entiérement les maitres. Mais lors qu'ils virent le parti des Bourgeois renforcé par une troupe de Payſans, qui étoient accourus aux portes, & qu'on avoit fait entrer, ils propoſerent un accord, qui ſe fit à ces conditions, que chacun vivroit dans ſa Religion ſans être inquieté, qu'aprés avoir mis bas les armes on ne cauſeroit aucune émeute, & qu'à l'égard des affaires civiles on rendroit une entiére obéïſſance au Magiſtrat.

Les Anabaptiſtes ne furent pas plûtôt de retour dans leurs maiſons, qu'ils tinrent conſeil; & aprés avoir deliberé, ils reſolurent d'augmenter ſecretement leur force.

Dans cette vûë ils firent partir pour Ofnabrug, pour Wefel, pour Coefveldt, pour Warendorp, & pour d'autres lieux, où ils favoient que quantité de gens de leur Secte s'étoient retirez, diverfes perfonnes, avec des lettres, qui portoient, qu'il étoit arrivé à Munfter un Profete envoyé de Dieu, pour enfeigner aux hommes le veritable chemin du Salut, qu'il étoit rempli du Saint Efprit, & qu'il prédifoit des chofes admirables. Ces lettres ajoûtoient qu'on trouveroit toutes chofes en abondance à Munfter, & que ceux qui voudroient s'y rendre n'y manqueroient de rien, vû que tous les biens feroient en commun, mais fur tout qu'on ne devoit point diferer à fe mettre en chemin, & que pour l'execution d'un deffein qui tendoit à établir le nouveau Royaume de Jefus-Chrift, il faloit fe refoudre d'abandonner femmes & enfans, & fans hefiter en aucune maniére partir fur le champ.

La lecture de ces lettres, caufa beaucoup de joïe aux Anabaptiftes, auxquels elles furent adreffées. Flatez de l'efpérance de vivre deformais dans l'abondance & les delices, ils partent dés le moment en troupes & fe rendent à Munfter. Il fe trouva parmi eux un grand nombre de Scelerats, tous

tous gens déterminez & capables des plus grands crimes, qui se firent rebaptiser dans la seule vûë de pouvoir vivre impunément dans le libertinage & sans aucune crainte de la Justice & des Loix.

Dés qu'ils furent arrivez, on vit Rotman, Jean Matthieu, Jean Becold de Leyde, Knipperdolling & quelques autres, courir de nouveau comme des furieux, par la Ville, criant, *faites penitence*, *faites penitence*. Rullius qui avoit fait auparavant la même chose, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, prévoyant que l'entreprise temeraire de ceux de sa Secte ne pouvoit que leur étre enfin trés funeste, abandonna Munster & se retira dans la Province d'Utrecht, mais quelques tems aprés, ayant été pris & convaincu de plusieurs impiétez & blasphémes il fut brûlé.

Enfin le Magistrat de la Ville de Munster se voyant menacé tous les jours par les Anabaptistes, & ne se sentant pas assez fort pour leur faire resistance, se retira aprés avoir enlevé tous les Papiers de la Maison de Ville. Il fut suivi des Chanoines, d'autres Ecclesiastiques Evangeliques & Catoliques Romains, & de plusieurs Bourgeois. Ceux qui demeurerent tacherent à faire quelque resistance, mais comme leurs ennemis

mis étoient en trop grand nombre, ils furent contraints de prendre aussi la suite, de sorte que tous les Bourgeois & Habitans sortirent, à la reserve de plusieurs Evangeliques, qui furent contraints de demeurer, pour ne pas tomber en chemin entre les mains des gens de l'Evêque qui les traitant en ennemis les tuoient sans misericorde.

Ce fut au commencement de l'an 1534. que les Anabaptistes se rendirent ainsi maitres de la Ville de Munster. Le Lundi du Carnaval, ils créérent de nouveaux Magistrats, le lendemain & le jour suivant ils enleverent tous les ornemeus des Eglises, & le Vendredi, Jean Matthieu ayant déclaré que c'étoit la volonté de Dieu qu'on chassât, ou qu'on fit mourir sur le champ tous ceux qui n'avoient pas embrassé la Secte Anabaptiste, ils contraignirent tous ceux qui étoient restez de sortir promtement, sans leur permettre d'emporter aucune chose de leur bien. De ces malheureux plusieurs furent arrêtez par les gens de l'Evêque qui les massacrerent, & quelques-uns furent repoussez vers la Ville.

Comme le dessein des Anabaptistes étoit d'établir universellement leur Royaume en détronant toutes les Puissances de la terre, ils n'oublierent rien pour surprendre aussi

les

les autres Villes des lieux où leur nombre étoit assez considerable, & s'ils ne réussirent pas c'est que le Magistrat de ces Villes, usa de plus de précaution, & prit plus de soin de veiller sur leur conduite & de rompre leurs mesures que ne fit celui de Munster. Le 29 d'Avril de cette même année le Magistrat d'Amsterdam reçut des lettres de la Province de Frise, par lesquelles il fut averti que les Anabaptistes avoient formé le dessein de se jetter dans cette grande Ville, pour tâcher de s'en rendre les maitres. A cette nouvelle, on fit d'abord venir à la Maison de Ville toute la Bourgeoisie, & l'on assembla tous les Corps de Métiers, ausquels on donnoit alors le nom de Nôtre Dame, & des trois Croix qui sont les armes de la Ville. On leur découvrit l'entreprise des Anabaptistes, & ensuite on leur demanda, quel secours le Public pouvoit attendre d'eux en cas de besoin. Ils répondirent tous qu'ils étoient prêts d'exposer leur vie pour la défense & la conservation du Magistrat, & de la Bourgeoisie, & de contribuer de tout leur pouvoir au maintien de la Religion & de l'Etat. Aprés cela on publia un Edit, par lequel, il étoit défendu de recevoir, ou loger aucun Anabaptiste, & enjoint de dénoncer au Magi-

giſtrat: tous ceux qu'on ſauroit étre entré dans la Ville, ſur peine de punition corporelle. On fit auſſi commandement à toutes les perſonnes de cette Secte, qui ſe méloient de baptiſer, de ſortir de la Ville cinq jours aprés la publication de l'Edit. La Bourgeoiſie s'étant raſſemblée ſur le ſoir, on fit dans toutes les maiſons une exacte recherche, & cette même nuit vint Anabaptiſtes furent enlevez & mis en priſon.

Le deuxiéme de Mäi le Comte de Hoogſtraten Gouverneur de la Province de Hollande, s'étant rendu de la Haïe à Amſterdam avec quelques Conſeillers & le Procureur General, on fit le procez à plus de cinquante priſonniers, dont les uns furent décapitez & les autres brûlez, & cette execution dura depuis le 8. du même mois jnſques au 16. A l'égard de ceux qui abjurerent leurs erreurs on les fit marcher en proceſſion, les pieds nuds & la tête nuë, avec des habits de toïle, & une torche ardente à la main. Aprés qu'on eut pourvû de cette maniére à la ſureté d'Amſterdam, le Procureur General retourna à la Haïe avec les Conſeillers, & le Comte de Hoogſtraten accompagné de quelques Deputez de la Bourgeoiſie, alla faire un tour

à Monickendam, à Edam, à Hoorn & à Encuſe, pour y donner les ordres neceſſaires, contre les Anabaptiſtes, qui ſuivant quelques avis avoient auſſi formé le deſſein de s'emparer de ces Villes-là.

Cette même année, de même que la precedente 1533. ils firent pluſieurs entrepriſes, & cauſerent beaucoup de troubles en divers endroits. Ceux qui étoient reſtez en Suiſſe continuerent leurs efforts pour s'y établir & s'y augmenter. Ils ſe jetterent dans le Canton de Berne, qu'ils infecterent, de ſorte que ſi le Magiſtrat n'eut uſé d'une grande précaution & d'une extrême vigilance pour détruire cette Secte, ce Canton auroit ſubi, ſans doute, le ſort de la Ville de Munſter. On peut dire la même choſe de Zurich, de Baſle & des autres Cantons, qui ne furent conſervez, que parce qu'ils eurent ſoin de s'oppoſer de bonne heure à la violence des Anabaptiſtes. L'an 1533. la Ville de Straſbourg ſe trouva auſſi dans un extréme danger. Hoffman y avoit un parti conſidérable lors qu'il fut arrêté. Il eſt ſûr que ſa priſon ſauva la Ville, ſur laquelle ſes Sectateurs avoient formé leur premier deſſein, & ce ne fut qu'aprés qu'ils le virent échoüé, qu'ils jettérent la vûë ſur Munſter.

Ce fut en ce temps-là, ſavoir l'an 1533. qu'un nommé Michel Stifelius prêcha en Saxe, que le jour du Jugement devoit infailliblement arriver le 18. Octobre de cette même année. Les Païſans & la Populace qui furent aſſez ſimples pour ajoûter foi aux paroles de cét Impoſteur, négligérent la culture des terres, de ſorte qu'elles ne furent point enſemencées. Au contraire, comme ils croyoient n'avoir plus beſoin de rien, ils ſe mirent à faire bonne chere: afin de conſumer tous leurs vivres dans le peu de tems qui leur reſtoit, ſuivant leur imagination, à demeurer ſur la terre. Cette folie leur coûta cher, car le jour du jugement n'étant pas venu ils ſe virent expoſez à une effroyable diſette, qui les obligea malgré eux à faire une dure penitence.

HIS-



HISTOIRE DES ANABAPTISTES.

LIVRE SECOND.



PRES que les Anabaptiſtes ſe furent rendus, comme nous l'avons dit, entiérement maîtres de la Ville de Munſter, les Prophétes ſe ſaiſirent du Gouvernement, & cela d'une maniére ſi abſoluë, que ſans étre bornez par aucune Loi, ils diſpoſerent toutes choſes à leur fantaiſie & ſuivant leur caprice. Rien ne ſe faiſoit ſans leur ordre, & tout ce qu'ils ordonnoient étoit reçu comme un commandement de Dieu, auquel il faloit obéir ſur peine d'un châtiment trés-rigou-

reux. Ces Prophetes étoient Jean Matthieu, Jean Becold, Knipperdoling, Jacob de Campen, Jean de Geel & quelques autres. Ils n'avoient pas tous le même pouvoir & la même authorité, Jean Matthieu en qualité de Grand Prophéte, commandoit absolument, & aprés lui Jean Becold. Leur régne commença par le massacre de tous ceux qui ne voulurent pas obéïr. Un Maréchal nommé Jean Hubert, ancien Habitant de la Ville, & le seul qui y étoit resté sans se mêler d'autre chose que de son travail, ayant un jour rencontré par hazard Jean Matthieu, eut l'imprudence de dire à quelqu'un qui étoit proche de lui, *Voilà le fou, est-ce de sa bouche que nous devons recevoir les Oracles Divins? Ce sera, si je ne me trompe, un jour un vilain Prophéte.* Ces paroles qui furent entenduës par les assistans ayant été rapportées à Jean Matthieu, il fit sur le champ assembler le Peuple au Cimetiére de Saint Lambert, où le Maréchal fut conduit lié & garoté. *Voyez*, dit alors, Jean Matthieu, *Ce scelerat, cet homme maudit, qui a bien osé se moquer des Prophetes du Seigneur, & les charger d'injures & de calomnies. L'Ecriture dit, qu'il y a Jugement & Equité dans la Maison de Dieu,*

&

& que c'est du dernier supplice qu'on doit punir le Blaspheme & l'Impieté. C'est pourquoi, afin que chacun soit averti, de ne pas offenser desormais les Prophétes par de semblables railleries, ni d'avoir la temerité de les charger d'injures & de calomnies, nous ferons servir aujourd'hui ce scelerat d'exemple à toute l'Assemblée. Aprés ce discours, il fit attacher à un poteau ce miserable Maréchal, qu'il fit mourir lui-même, en lui cassant la tête d'un coup d'arquebuse. Ensuite de cette exécution, on publia une Ordonnance, par laquelle il fut défendu sur peine de la vie, d'offenser en aucune maniére les Prophétes, & enjoint de leur rendre l'honneur & l'obeïssance, qu'on leur devoit comme à des personnes envoyées de Dieu.

La premiére chose que ces Prophétes firent pour l'établissement de leur nouvelle République, fut de rendre tous les biens communs, sans permettre à personne de rien posseder en particulier. On ordonna donc à chacun sur peine de la vie de porter au Trésor public tout l'or & tout l'argent qu'il pouvoit posseder, soit en barre, soit travaillé ou monnoyé, afin d'étre employé par le Trésorier établi pour ce sujet aux néceffitez publiques. On établit

aussi

auſſi un Diacre, qui eut ordre de faire un Inventaire de tous les meubles, d'avoir ſoin que l'or & l'argent fut porté au Tréſor, de faire fondre toute la vaiſſelle d'or & d'argent pour en battre de la monnoye, & d'empêcher que rien de tout cela ne fut employé au luxe & à la vanité. A l'égard des meubles de ceux qui avoient été contraints d'abandonner la Ville, ils furent tous portez à la maiſon du Diacre, qui les fit diſtribuer, & partager à chacun, ſuivant le beſoin qu'il en avoit. Ceux qui ne logeoient auparavant que dans de petites maiſons, en occupérent dans la ſuite de grandes, & bien meublées, que la Nobleſſe & les Chanoines avoient été contraints d'abandonner. Cependant dés que le temps preſcrit par l'Ordonnance fut écoulé, le Diacre fit la viſite de maiſon en maiſon, pour voir ſi l'ordre avoit été exécuté, & ceux qu'on découvrit avoir retenu de l'or ou de l'argent, ne manquérent pas d'être punis.

Aprés ce réglement, ils établirent un nouveau Conſeil, compoſé de deux Bourgmeſtres & de vint deux Conſeillers. Les Bourgmeſtres furent Knipperdolling & un nommé Kippenbroek. Ce fut à ce Conſeil qu'on commit le ſoin des affaires Ci-

viles, & des déliberations pour le maintien & la conſervation de la République; celui de la Police, & enfin celui des Portes, des Remparts & des Fortifications de la Ville. A l'égard de la Religion & de l'établiſſement des Loix, les ſeuls prétendus Prophétes eurent le droit de s'en mêler. C'étoit cependant Jean Matthieu qui gouvernoit cette nouvelle République avec une authorité ſi abſoluë, que ſa volonté ſervoit de Loi, ſans que perſonne oſât s'y oppoſer. Ce fut par ſon commandement qu'on brûla tous les livres qui ſe trouvérent à Munſter, à la reſerve de la Bible, & qu'on abolit toutes les Ecoles. Il eut la vanité de faire, à l'exemple des Romains, écrire ſes Loix dans des tables & les expoſer aux Portes de la Ville. On étoit obligé de les obſerver toutes avec la derniére exactitude, ſur peine de la vie, & afin que le Peuple eut une plus grande vénération pour ces mêmes Loix, il lui faiſoit accroire, que c'étoit le Saint Eſprit qui les lui avoit dictées; & qu'elles devoient ſervir à ſurmonter les convoitiſes de la chair. Jean Becold, qui paſſoit auſſi pour un grand Prophéte, & le premier aprés Jean Matthieu, ſe mêloit généralement de tout, & celui-ci ne faiſoit

rien

rien que par ſon Conſeil. Ils ne logeoie
pas néanmoins enſemble, Jean Becold o
cupoit un même logis avec le Bourgm
tre Knipperdolling, & Jean Matthieu
voit le ſien au Cloitre des Religieuſes
Sainte Agnés, avec une belle & jeune fe
me, qu'il avoit amenée de Hollande.

Comme ils ne doutoient nullement,
avec raiſon que l'Evêque de Munſter
vint aſſiéger la Ville, ils choiſirent les p
ſonnes les plus robuſtes pour étre occ
pées aux Fortifications, & ils y travail
rent avec tant de vigueur, qu'en peu
jours ils ſe virent en état de faire une f
te reſiſtance. Ils élevérent tout au t
de la Ville des Remparts, avec pluſie
Caſemates, & établirent des Corps de G
de dans les maiſons les plus voiſines
toutes les Portes, où l'on apportoit d
fois le jour à manger & à boire à ceux
y étoient poſtez. Cependant comme il
préhendoient la famine, ils avoient une
trême ſoin de ménager les vivres, de ſ
que chacun n'en recevoit qu'une cert
portion fort petite. Voici de quelle
niére on les diſtribuoit. Le premier j
on donnoit de la chair fraiche. Le ſec
de la chair fumée & du lard, & le troi
me du hareng ſalé, du beure & du fro

ge, & l'on recommençoit dans le même ordre. A l'égard des femmes & des petits enfans, on leur donnoit fort peu à manger, mais pour les hommes, comme ils étoient obligez de travailler continuellement aux Fortifications, on leur fournissoit un peu plus de vivres. Cependant pour n'étre pas éloigné des Portes, & pouvoir courir plus promptement vers les Remparts en cas de necessité, on ne prêchoit qu'aux carefours, ce qui se faisoit tous les jours pendant une heure, aprés quoi chacun retournoit au travail des Fortifications, & par une Loi qu'on avoit publiée, il ne leur étoit permis de l'abandonner que le troisiéme jour sur le midi, pour aller voir leurs femmes & leurs enfans, mais le même jour sur le soir, ils étoient obligez d'aller reprendre leur travail & de le continuer avec la même assiduité qu'auparavant.

C'est par toutes ces precautions qu'ils crurent pouvoir se conserver, mais les choses étoient disposées pour eux d'une telle maniére, qu'il leur étoit comme impossible d'éviter leur ruine. Car quand même on ne les auroit pas assiegez, la famine n'auroit pas manqué de les détruire, vû que leurs vivres se consumoient, & qu'étant enfermez

de

de toutes parts, & déteftez de tout l
monde à caufe de leur rebellion & de leu
doctrine impie & abominable, ils ne pou-
voient efperer aucun rafraichiffement.

Cependant l'Evêque de Munfter ayan
réfolu d'affiéger la Ville avant que les A-
nabaptiftes de Munfter reçuffent du fe
cours de ceux qui étoient en Frife & dan
les autres Provinces du Pays-Bas, qu
fuivant les avis, fe preparoient à entre
dans la Weftphalie, affembla toutes fe
Troupes & les fit premiérement avance
le 14. de Février 1534. pour inveftir l
Ville. Mais enfuite ayant reçu du fecour
du Duc de Gueldres, de l'Archévêque d
Cologne, du Landgrave de Heffe, & d
quelques autres Princes il fit le fiége dan
les formes avec trois Corps d'Armée.

Toutes chofes étant prêtes, on fit les ap
proches; & comme on crut pouvoir faci
lement emporter la Place de vive force, o
donna un affaut. Mais les Affiégez firer
une fi vigoureufe refiftance, qu'on fut con
traint de fe retirer, aprés une perte trés
confidérable. Le Prophéte Jean Matthie
qui dés le commencement avoit pris tro
cens hommes aguerris au fervice de l
nouvelle République, enflé de cet avant-
ge, réfolut de fe fignaler par quelqu
actio

action d'éclat. S'étant donc chargé du commandement & de la conduite de la Guerre, il fit une sortie sur le Quartier des Troupes du Duc de Gueldres, avec tant de succez, qu'aprés en avoir tué un nombre considérable, & donné l'allarme dans toute l'armée, il rentra dans la Ville chargé de butin.

Les Anabaptistes croyant que c'étoit par un commandement exprez de Dieu, que Jean Matthieu avoit pris les armes pour leur défense, & voyant qu'il avoit si bien réüssi dans cette premiére sortie, conçûrent beaucoup d'espérance de remporter sur leurs ennemis une pleine victoire, & se promirent sous sa conduite tout l'avantage dans ce siége, mais ils ne pûrent se flater long-temps, de cette pensée, car le Prophéte ayant fait une seconde sortie pour attaquer le Quartier des Allemans, n'étant suivi que de 30. de ses meilleurs Soldats, auxquels il persuada que Dieu lui avoit promis une entiére défaite de ses ennemis, il fut si bien reçû par ces mêmes Troupes Allemandes, qui devenus sages aux dépens de celles de Gueldres, l'attendoient de pié ferme, qu'il fut tué à la premiére attaque, & tous ses Soldats défaits, à la reserve de quel-

quelques-uns, qui en allérent porter la nouvelle dans la Ville.

La mort de ce Prophéte, que les Anabaptistes considéroient, comme un homme envoyé de Dieu pour les conduire dans le chemin du Salut, & qui avoient reçu, comme des Oracles, toutes les choses qu'il leur avoit enseignées & prédites, causa une terrible consternation dans toute la Ville. Chacun se trouva subitement plongé dans une mortelle tristesse, ce n'étoit que regrets & que plaintes de ce que la République demeuroit par la mort de ce Prophéte exposée aux derniers malheurs, comme si sa perte eut dû entrainer infailliblement celle de tous les Anabaptistes renfermez dans Munster. Pour faire cesser cette consternation si générale, & ranimer les esprits du Peuple, dont le courage étoit extrémement abatu, Jean Becold se présenta à l'Assemblée, & lui fit un discours en ces termes.

Ce n'est pas sans raison, mes chers Amis, que vous regretez la mort du Prophéte, & que vous lui donnez tant de larmes. C'est lui par lequel le Pere Celeste a bien voulu jusques à cette heure vous manifester sa volonté. Il étoit rempli du Saint Esprit, & vous a prê-

té, autant qu'il lui a été possible, tout le secours & toute l'assistance dans vos besoins les plus pressans. En cela il a suivi l'exemple des Machabées, & de plusieurs autres grands hommes, qui étoient selon le cœur de Dieu, & qui ont perdu la vie en combatant pour son Eglise & pour son Peuple. Mais me dira peut-être quelqu'un, il devoit avoir prévû le malheur qui lui est arrivé. Je répons à cela que l'Esprit de Dieu ne communique pas à un seul homme toutes sortes de dons. Pour moi, j'ai sçu par une revelation divine, long-temps avant qu'il sortit pour combatre contre les Ennemis, la disgrace, qui lui est arrivée; mais il ne m'a pas été permis de détourner par un avertissement le coup dont il étoit menacé, parce qu'il a plû ainsi à celui, qui envoie le bien & le mal à tous les hommes selon son bon plaisir. Moderez donc, je vous prie, mes chers Amis, cette profonde tristesse, & au lieu de nous affliger, réjouissons nous avec lui du bonheur dont il jouit presentement, étant delivré des liens de la chair, & possedant en heritage la bien heureuse immortalité.

Ce discours, bien que mal conçu, eut néanmoins tant de force, qu'il fit passer tout d'un coup les esprits de la tristesse à la joïe. On mit Jean Beçold à la place de Matthieu, & on le considéra comme celui

qui

qui devoit desormais étre le soûtien de la République, & rendre les Oracles Divins. Dés qu'il se vit dans ce poste, toutes ses pensées ne roûlérent que sur les moyens de monter à un plus haut degré de puissance & d'autorité. Pour cet effet il pratiqua les Principaux de la Ville, ceux qui étoient dans les Charges; & les Soldats, gagna les bonnes graces du Peuple, & eut soin de s'attirer de plus en plus, par ses prétenduës Prophéties, l'estime & la vénération d'un chacun. Comme l'exemple de Jean Matthieu l'avoit rendu sage, & prévoyant, il jugea à propos de se tenir renfermé, & declara qu'on ne feroit plus de sorties, sans l'ordonnance ou le consentement du Conseil. Il fit ensuite dépendre toutes les Cloches, dont on fondit des Canons, & en ayant fait dresser des bateries sur les Tours & les Clochers, on tira continuellement de là sur les Assiégeans, qui en furent tellement incommodez, que pour éviter la fureur du Canon ils se trouverent obligez de se couvrir de gabions & autres choses semblables.

Tandis que les Assiégez étoient ainsi occupez à repousser les Assiégeans, Jean Becold, qui rouloit sans cesse dans son imagination les moyens de s'élever au suprême dé-

dégré de pouvoir, s'aviſa vers le milieu du mois de Mai de monter la nuit ſur les Remparts, ſous prétexte de faire la ronde & de viſiter les Sentinelles. Ce fut là qu'il quitta ſes habits & ſe fit voir tout nud, a-prés [illegible]i feignant d'étre inſpiré du Saint Eſpri[illegible]ſe fit deſcendre, & courut enſuite, nud comme il étoit, par toute Ville, criant inceſſamment & de toute ſa force, *le Roi de Sion vient, le Roi de Sion vient.* Lors qu'il eut fait ainſi le tour, il alla reprendre ſes habits, & ſe retira en ſa maiſon.. Le lendemain tout le Peuple étant accouru, pour ſavoir la cauſe de cette action, Jean Becold ne repondit rien, mais il écrivit que Dieu lui avoit lié la langue pour trois jours. Un ſi grand prodige jetta tout le monde dans le dernier étonnement, mais neanmoins l'exemple de Zacharie, dont il eſt parlé dans l'Evangile ſelon Saint Luc, les porta facilement à croire que la même choſe étoit arrivée à leur Prophete. Leur eſprit demeura cependant ſuſpendu entre la crainte & l'eſperance.

Lors que les trois jours furent écoulez, Jean Becold, qui pendant tout ce temslà, s'étoit tenu renfermé ſans paroitre en aucune maniere, ſe preſenta au Peuple, & lui déclara d'un ton de Prophete, que

Dieu lui avoit commandé d'établir douze Juges ſur Iſraël, à la place de ceux qui compoſoient le Conſeil, pour regler à l'avenir toutes les affaires de la Republique. Cet ordre fut reçu ſans aucune oppoſition, comme venant de Dieu, & l'on établit ſur le champ douze perſonnes qu'il nomma. Ces Perſonnes étoient fortement dans ſes interrets, & c'étoit par leur moyen qu'il eſperoit d'executer les grandes choſes qu'il meditoit. Il leur donna le titre de Juges d'Iſrael, & les revetit en même tems du pouvoir de prendre connoiſſance de toutes les affaires, & de juger en dernier reſſort toutes les cauſes, tant civiles que criminelles. On peut dire neanmoins que c'étoit Jean Becold qui jugeoit ſouverainement, puis que les Juges ne faiſoient que ce qu'il leur ordonnoit, qu'il preſidoit à toutes leurs aſſemblées, & qu'il prononçoit toutes les ſentences, & cela de la maniere du monde la plus tirannique, car ſans avoir égard, ni à la Juſtice, ni à l'équité, il condamnoit à la mort tous ceux, qui ne lui étoient pas entierement ſoumis.

Cependant l'Evêque, à qui l'argent manquoit pour le payement de ſes Troupes, ayant perdu l'eſperance de pouvoir emporter la place d'aſſaut, reſolut de la reduire

par

par famine. Pour cet effet il fit construire des Forts tout à l'entour de la Ville, à une égale distance les uns des autres, & y logea des troupes pour empecher l'entrée des vivres. Il fit aussi poser à toutes les avenues des corps de garde de Cavalerie qui faisoient jour & nuit des courses, afin de découvrir ceux qui voudroient jetter du secours dans la Place, apres quoi il congedia son Armée vers le commencement de l'hiver.

Ce fut dans ce même tems qu'un des Soldats de l'Evêque trouva le moyen de se jetter dans la Place, où ayant embrassé la religion des Anabaptistes, il fut reçu par Knipperdolling qui comme nous l'avons dit ci-dessus, logeoit avec Jean Becold. Ce Prophéte s'étant levé une nuit de son lit, pour aller dans une autre, où étoit une servante avec laquelle, il avoit commerce, il fut apperçu par ce Soldat, qui couchoit dans la même chambre, & qui faisoit semblant de dormir. Le lendemain Jean Becold ayant remarqué que son larcin amoureux étoit découvert, alla trouver le Soldat, & lui donna une piece d'or pour l'obliger à garder le secret. Ne se croyant pas neanmoins assuré de ce côté là, & ayant fait reflexion que si la chose écla-

toit, il pourroit non ſeulement perdre ſa reputation & ſon credit, mais auſſi courir riſque de la vie, il fit aſſembler tout le Peuple, & demanda aux Miniſtres de ſa Secte, avec leſquels il s'étoit auparavant ſecretement abouché, ſi ſuivant la Sainte Ecriture, il étoit permis d'avoir plus d'une femme. Ces Miniſtres répondirent tous que c'étoit une choſe permiſe, & nullement contraire à la Parole de Dieu. Un homme de l'aſſemblée extrémement ſcandaliſé d'une déciſion ſi oppoſée à la Doctrine Evangelique, ſe mit à crier, ſans donner le tems au Prophéte d'ouvrir la bouche, que ce ſentiment étoit faux, & entierement contraire à l'Ecriture, & prouva en même tems par divers paſſages de cette même Ecriture, que c'etoit une choſe défendue aux Chretiens, bien qu'elle eut été autrefois permiſe aux enfans d'Iſrael pour de certaines raiſons; ajoûtant que les Payens, qui ne ſuivoient que les lumiéres de la Nature, avoient neanmoins reconnu que la Poligamie étoit illicite, & qu'à l'égard du mariage ils avoient ſuivi pour la plus part le precepte de Jeſus-Chriſt, qui nous apprend que ſuivant la premiere inſtitution, un homme ne doit avoir qu'une femme, & une femme qu'un mari. La liber-

té de cet homme lui couta la vie; car bien que ce qu'il venoit de dire fut une chose incontestable, fondée sur la Parole de Dieu, & établie parmi tous les Chrétiens; neanmoins Jean Becold qui avoït ses vuës, & qui pretendoit gouverner d'une maniere si despotique que sa volonté servit de loi, le fit saisir & décapiter sur le champ sans autre forme de procez.

Le Peuple ne put voir une action si cruelle & si tirannique sans étre saisi d'horreur, il y en eut plusieurs, qui ouvrirent les yeux, & qui reconnurent qu'ils étoient miserablement trompez & gouvernez par des scelerats; de sorte qu'ayant deliberé ensemble sur les moyens de se tirer d'un si terrible esclavage, ils resolurent de livrer la Ville à l'Evêque. Ces Personnes qui étoient au nombre d'environ cinquante, aprés avoir traité secretement & fait leurs conditions, par lesquelles ils devoient avoir la vie sauve, convinrent de rompre les Portes, pour donner entrée aux troupes de l'Evêque, & une nuit avoit été marquée pour cette execution. Mais le secret n'ayant pas été gardé, les conjurateurs furent découverts, saisis & tous condamnez à la mort, mais non pas executez de la même maniere, car les uns passerent par les

armes, les autres eurent la tête tranchée, & les autres furent coupez par le milieu du corps. On employa deux jours à cette execution, & ce fut Knipperdolling qui fit l'office de Boureau.

Ce fut alors que la plus grande partie du peuple fremit de se voir sous un joug insupportable, & dans un état d'autant plus facheux, que de toutes parts ils se trouvoient enfermez, sans aucune esperance de pouvoir éviter les terribles malheurs, dont ils étoient menacez. Jean Becold & les autres, qui gouvernoient cette nouvelle Republique, crurent que pour maintenir leur autorité il faloit user de la derniere rigueur; pour cet effet ils redoublerent la garde des Portes, afin d'empêcher que personne ne sortit, ils defendirent sur peine de la vie de faire aucune assemblée, ils firent cesser le travail des Fortifications, de peur qu'on ne prit de là occasion de se sauver, ou de livrer la Ville, & tous ceux que l'on voyoit tant soit peu remuer, ou qu'on soupçonnoit de la moindre intelligence avec les ennemis, étoient incontinent saisis & trainez au supplice.

Lors qu'ils virent que tout étoit calme & que personne n'osoit plus branler, ils firent faire une recherche dans toute la Ville des

des plus belles femmes, qu'ils ſe partagerent, de ſorte qu'ayant établi la Polygamie, ſuivant le deſſein de Jean Becold, il n'y eut pas une fille au deſſus de quatorze ans, qui ne fut livrée en proie à la paſſion brutale de ces Scelerats. Et ce fut là l'ouvrage, d'un homme, qui ſe diſoit Prophete, & envoyé de Dieu, pour illuminer les Peuples, & les conduire dans le chemin du Salut.

Cependant le regne des douze Iuges ne dura que neuf ſemaines; car Jean Becold voyant que les choſes étoient à peu prés au point où il les deſiroit pour l'execution de ſon deſſein, il concerta avec un nommé *Tuſtoſchierer*, Orfevre de Warendorp, qu'il avoit gagné, & fit enſuite aſſembler ces Juges, auxquels il parla en ces termes. *Voici ce que dit le Seigneur Dieu, l'Eternel, ô Juges. Comme autrefois j'établis Saul Roi ſur Iſrael, & aprés lui David, bien qu'il ne fut qu'un ſimple berger, de même j'établis aujourd'hui Jean Becold mon Prophéte, Roi en Sion.*

Les Iuges qui virent bien que cette courte harangue n'étoit qu'une production de l'eſprit de Jean Becold, & que l'ordre qu'elle contenoit, venoit de ſon Ambition & non pas de Dieu, refuſerent tous d'obeir, & dirent, qu'ils ne pouvoient d'abord recevoir ſa Prophetie comme un com-

mandement de l'Eternel, vû que la chose étoit trop importante pour n'en pas deliberer. *C'est avec beaucoup de repugnance,* repartit Iean Becold, *que je me vois appellé de Dieu à une si haute dignité, & je puis vous assurer en conscience, que s'il m'étoit permis de suivre mes inclinations, je choisirois plûtôt la condition de bouvier, ou de palfrenier que celle de Roi, mais l'Esprit de Dieu qui me conduit, force mon panchant, & c'est contre ma volonté que je me sens porté sur le Trône du Royaume de Sion.* Sur quoi il commanda aux Iuges, de quitter leurs charges, de le reconnoitre pour Roi, & de le saluer en cette qualité. Les Juges se voyant donc pressez, répondirent tous, que ce qu'il exigeoit d'eux n'étoit pas en leur pouvoir. Que le droit d'établir un Roi n'appartenoit qu'au Peuple, qui seul ayant la souveraine puissance, étoit aussi le seul qui pouvoit la donner, & que par consequent il étoit necessaire de l'assembler, pour savoir la dessus sa volonté, & proceder en suite, au cas qu'il voulut un Souverain, à la pluralité des voix.

Jean Becold voyant qu'il ne pouvoit porter les Iuges à le recevoir pour Roi, jetta les yeux sur Tuscoschierer, qui parut pour lors dans l'assemblée, & s'écria tout d'un

d'un coup, comme s'il eut été surpris, *Voilà un Prophete.* Dés qu'il eut prononcé ces paroles, l'Orfevre s'adressa aux Juges & leur commanda de la part de Dieu, de faire assembler le Peuple à la Place du marché, parce qu'il avoit quelque chose à lui declarer. Cet ordre fut executé sur le champ, & toute la Ville s'étant renduë au lieu ordonné, le nouveau Prophete parut & parla en ces termes.

Ecoute Israel, voici ce que l'Eternel ton Dieu, t'ordonne. Vous déposerez de leurs charges les Juges, l'Evêque, & les Ministres que vous avez établis par mon commandement en cette Ville, & en mettrez d'autres à leur place. Vous choisirez douze personnes ignares & non lettrées pour annoncer ma Parole au Peuple. Ces Personnes n'étant conduites que par mon Esprit, l'expliqueront dans sa pureté sans l'assistance ou le secours d'aucunes Ecritures, & pour cet effet je leur donnerai l'esprit d'entendement & de Sagesse. Et toi, dit-il, à Iean Becold, en lui presentant une epée nue, *reçois cette epée, que le Pere te donne. Il t'établit Roi pour gouverner non seulement ici en Sion, mais aussi sur toute la terre, & pour étendre ta domination, jusques à ce que tout soit entierement soumis à ton pouvoir.*

 Aprés

Aprés avoir achevé ce diſcours prophetique, il exhorta le Peuple à ſe ſoumettre avec plaiſir & ſans murmure au nouveau Roi, que Dieu venoit d'établir, & de lui obeir aveuglement en tout ce qu'il lui plairoit de commander. Que ce feroit le vrai moyen d'accroitre leur Empire & de le rendre toûjours ferme & ſtable. D'autre part il dit à Iean Becold, que puis que Dieu l'avoit elevé à la Royauté, il dëvoit gouverner le Peuple de maniere qu'il attirat la benediction de Dieu ſur ſon régne, & pût laiſſer ſon Royaume floriſſant à celui qui lui ſuccederoit.

Dés que ce nouveau Prophéte eut ceſſé de parler, Iean Becold fut proclamé Roi, avec des acclamations de joie de tout le Peuple, & conduit enſuite au cimetiere de Saint Lambert, accompagné d'un grand nombre de Miniſtres, & neanmoins ſans aucune garde, parce que Tuſcoſchierer l'avoit ainſi ordonné. Ce fut là qu'il fut couronné le 24. de Iuin de l'an 1534.

Il ne ſe vit pas plûtôt Roi qu'il changea la face des affaires, & commença par la creation de divers Officiers. Il nomma Barent Rotman pour ſon Orateur. Il établit un Conſeil privé de quatre perſonnes; qui furent Gerrit Boukebinder de Zwol,


Pag. 83.


IOHAN·VAN·LEIDEN·EIN·KONINCK·DER·WEDERDOPER·TO·MONSTER
WARHAFTICH
CONTER
GOTTES·MACHT·IST·MYN·CRACHT·ANNO·MDXXXVI
WE·NICHT·GEBOREN·IS·VTH·DE·WAT·VN·GEIS·MAC·NICH
DAT·WOR
T·IS·FLEISCH
GEWORDEN
VN· WANET
IN VNS
K
INGAEN·INT·RIKE
GADES. EIN·KONINCK·VP·RE·
EIN GODT·EIN·GELOVE·EIN DOEPE
1534
THO
MVNS
TER
SO·MACH·HE·GADES·RIKE·NICHT·SCHEI
DAT
WORT·IS
FLEIS·GWO
RDEN·V·WA
VN·VNS·
1534
ET·SI·DAT·IMADT·VPT·NIE·GEBARE·WERDE
EIN·HER·EI·GELO·EIN·DOEP
THO
MVNS
TER

Zwol, Barent Krechting, Henri de Bekker, & Gerrit Renning, dont les deux derniers étoient des principaux Bourgeois de la Ville. Il fit le Bourgmeſtre Tilbeek ſon grand Maitre d'hotel, & donna la garde de ſa vaiſſelle d'or & d'argent, à l'autre Bourgmeſtre Kippenbroek. Pour ce qui eſt de Knipperdolling, il lui donna la charge, de Lieutenant General avec celle de Bourreau qu'il exerçoit déja. Enfin il choiſit douze halebardiers pour ſa garde, au milieu deſquels, il marchoit par la Ville, certains jours de la ſemaine.

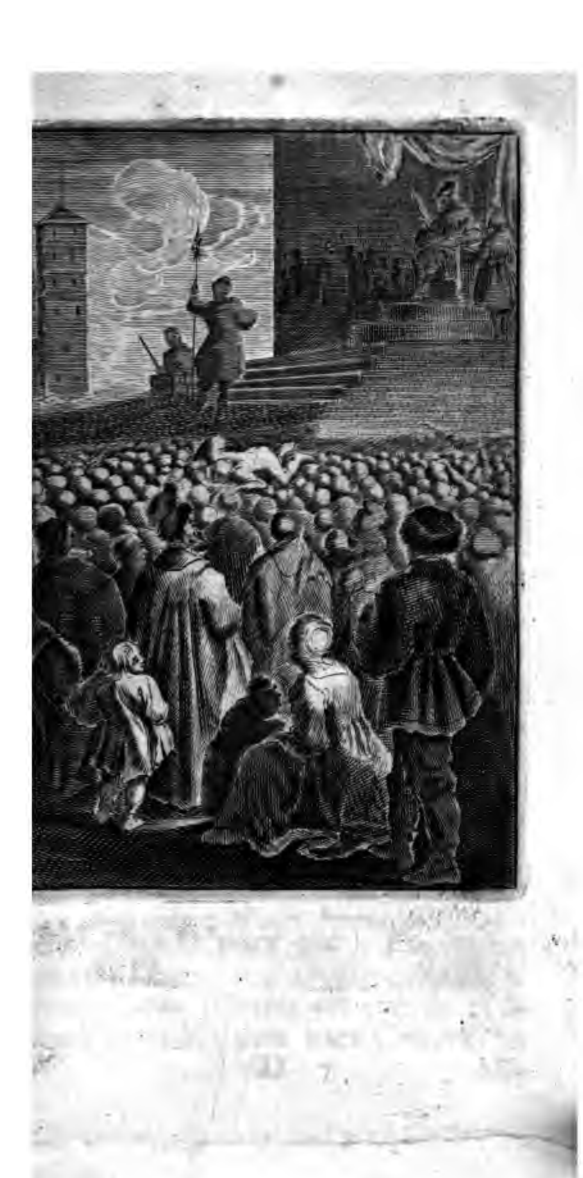
Aprés cela il publia de nouveaux Edits, & fit battre de la nouvelle monnoie, avec ces inſcriptions. *La Puiſſance de Dieu eſt ma force. Au Royaume de Dieu, un Roi juſte ſur toutes choſes.* Il fit porter chez lui tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus precieux dans la Ville, & voulut paroitre avec toute la magnificence d'un grand Monarque. Il alloit ſouvent par les ruës avec trente chevaux richement harnachez, dont quelques-uns avoient des houſſes de drap d'or & d'argent, avec des ſelles en broderie. On le voyoit ordinairement vêtu de toile d'or & d'argent, qui avoit ſervi d'ornement aux Egliſes, & avec cela couvert de pierreries, ayant des éperons

 d'or;

d'or. Ses Oficiers étoient de même superbement vêtus. La somptuosité régnoit chez lui, par la recherche qu'il avoit fait des plus beaux meubles, sa Cour étoit toute brillante de l'éclat de l'argent, de l'or & des pierreries, en un mot tout y étoit extrémement riche & pompeux.

C'étoit sur un Trône fort élevé & d'une structure admirable, qu'on avoit construit au Marché, qu'il donnoit audience. Il y paroissoit vêtu d'une longue Robe de toile d'argent fort bien faite, avec des plis tailladez en divers endroits, au travers desquels on appercevoit le velours & la pourpre attachez avec des aiguillettes d'or, ce qui produisoit un trés-bel effet. On lui voyoit une chaine d'or, dont les chainons étoient parsemez de pierreries, & au bas de laquelle pendoit un Globe d'or, sur lequel reposoit une Croix du même métal. Deux Epées, dont l'une étoit d'or & l'autre d'argent traversoient en sautoir ce Globe, & l'on y lisoit cette inscription. *Roi de Justice en ce Monde.* Deux jeunes hommes étoient à ses côtez. Celui qui paroissoit à la gauche, tenoit une Epée, dont la poignée étoit enrichie d'or, & toute garnie de diamans, & celui qu'on voyoit à la droite portoit d'une main une Bible, & soûtenoit

de



de l'autre une Couronne d'or massif du plus fin, couverte de diamans, & d'autres pierreries d'une valeur inestimable. Sur ce même Trône, à un dégré plus bas, paroissoit à la gauche Knipperdolling son Lieutenant General, & un peu au dessous les quatre personnes, dont il avoit formé son Conseil.

A l'égard des femmes, il épousa premierement la Veuve de Jean Matthieu, qui étoit une trés-belle personne, & ensuite ayant établi la Poligamie, il en prit au nombre de douze, & enfin il en eut jusques à dix-sept. Il n'y eut néanmoins que la Veuve de Iean Matthieu qui portât le nom de Reine. Celle-ci avoit sa Cour separée & composée d'un nombre considérable de personnes de son sexe, qui la servoient en qualité de Dames d'honneur & de Demoiselles suivantes. Elle étoit vêtuë de drap d'or, & portoit sur la tête une Couronne d'or, & au cou une chaine du même métal. Pour ce qui est des autres, elles alloient simplement vêtuës, & ajustées de la même maniére, qu'elles l'étoient avant que le Roi les eut épousées.

Pour mieux soûtenir cet état de Poligamie, il rétablit dans leurs Charges, les


Pag. 6

Un jour le Roi étant assis sur son Trône, revêtu de ses habits les plus magnifiques, & donnant audience au Peuple, le Prophete Tuscoschierer s'approcha, & lui dit, *Roi Jean, il est juste que tu renouvelles l'Evangile de Christ; Voici ce que dit l'Eternel Dieu; Va & dis au Roi de Sion, qu'il celebre ma Cene au Cimetiere de la grande Eglise. Ceux qui prêchent ma Parole, seront envoyez vers les quatre coins du Monde, pour enseigner à tous les hommes le chemin du Salut, & les assembler dans ma bergerie par l'Esprit de la bouche.* Cet ordre étant donné, on fit savoir au Peuple que la Cene devoit se celebrer dans ce même cimetiere, & on l'exhorta à s'y presenter avec le dernier respect & la plus profonde veneration. Chacun s'y rendit, les hommes, & les femmes, les jeunes gens, & les viellards, de sorte qu'il s'y trouva plus de quatre mille communians. On servit sur les tables, qu'on avoit dressées, & où tout le monde s'assit, trois sortes de mets, savoir de la chair fumée, des viandes bouillies & du roti, mais l'on ne but que de la bierre. Le Roi & la Reine, assistez de plusieurs Officiers, & d'un grand nombre de Dames & Demoiselles suivantes de la

Cour

Cour ſervirent tout le Peuple pendant le repas.

Auſſi toſt qu'on eut deſſervi, le Roi qui n'avoit qu'une petite veſte de ſoie, pour étre moins embarraſſé dans l'action, s'aſſit au haut bout d'une des tables, & diſtribua au Peuple des morceaux de pain, en prononçant ces paroles. *Prenez & annoncez la mort du Seigneur. Prenez ce Pain & le partagez entre vous.* Ce qu'ils firent en s'exhortant les uns les autres à l'union & à la charité fraternelle. Aprés que le pain eut été ainſi diſtribué, deux Officiers du Roi verſerent le vin, en prononçant à chaque fois les paroles, qui ſe liſent dans l'Evangile, tandis que les communians, qui prenoient la coupe & ſe la diſtribuoient ſe faiſoient une exhortation en ces termes. *Comme le vin, ſe fait de pluſieurs grapes de raiſin, & le pain de pluſieurs grains de blé, de même nous ne faiſons tous, qu'un ſeul corps & un ſeul eſprit.* Lors que tout le Peuple eut communié, le Roi, la Reine, les Officiers, & les Dames de la Cour qui avoient ſervi, communierent auſſi, aprés quoi on chanta ce cantique *Gloire ſoit à Dieu aux lieux tres hauts*, &c.

Quand toute la ceremonie fut achevée, le Roi demanda aux aſſiſtans s'ils étoient bien

bien diſpoſez à faire la volonté de Dieu, en ſouffrant & abandonnant leurs vies pour leur religion. Ayant tous répondu qu'oui, un nouveau Prophete, nommé Warendorp, ſe leva & dit en s'addreſſant au Roi. Voici ce que dit le Seigneur l'Eternel. *Choiſis toi de mon Peuple quelques perſonnes, que tu feras ſortir de la Ville, & envoyeras aux quatre coins du Monde, pour y faire des prodiges étonnants, & annoncer ces choſes ci aux peuples étrangers. Que ceux qui n'obeiront pas au commandement de Dieu, meurent de mort.*

Enſuite ayant tiré de ſes botes un papier, il fit à haute voix la lecture de ceux qui étoient deſtinez à cette expedition, au nombre deſquels ſe trouva Tuſcoſchierer, qui avoit élevé Jean Becold à la Royauté. Cette Lecture étant finie, Warendorp fit a ces mêmes perſonnes une forte exhortation, pour les encourager à ſe bien aquiter de leur commiſſion. Il leur dit que pour annoncer l'Evangile, & travailler à l'avancement du regne de Jeſus-Chriſt, ils devoient ſans heſiter abandonner toutes choſes, & partir avec joie pour ſe rendre aux lieux ou Dieu les appelloit. Que la crainte des tourments les plus cruels, & des ſupplices les plus horribles, ne devoit en aucune maniere les faire renoncer à une

voca-

vocation aussi sainte que la leur, enfin que leur Gloire & leur bonheur consistoit à se sacrifier pour l'avancement du Royaume des Enfans de Dieu.

De vint six personnes, qui furent choisies pour cette execution, on en envoya sept à Osnabrug, six à Coesfeld, cinq à Warendorp, & huit à Soest. Le Roi leur fit donner à chacun une piece d'or, & ce fut le quinzieme d'Octobre 1534. qu'on les fit sortir de la Ville. Ils entrerent dans les lieux où ils étoient envoyez, en jettant, suivant leur coûtume, des cris épouvantables, & prononçant ces paroles. *Convertissez vous, car le tems que le Pere a destiné pour vous faire misericorde est court. La coignée est deja mise à la racine de l'arbre; si vous rejettez la Paix que nous vous offrons, dans peu de tems le Pere vous exterminera.* Chacun fut épouvanté d'entendre ainsi crier ces fanatiques & de les voir courir comme des insensez. Ils furent saisis, & lors qu'on les eut menez devant le Magistrat pour être examinez, ils étendirent à terre leurs manteaux, sur lesquels ayant jetté les pieces d'or qu'ils avoient reçues du Roi de Munster, ils dirent : *Nous sommes envoyez ici par le Pere, pour vous annoncer l'Evangile, si vôtre intention est de le recevoir, il faut que vous appor-*

tiez tous vos biens, pour être en commun; si vous le refusez, nous prenons Dieu moin en presence de ces pieces d'or, que rejettez sa paix. Le tems prédit par les betes, auquel Dieu veut que la justice regne sur la terre est presentement ar- & lors que le Roi aura rétabli cette Justice, en sorte qu'il ne se trouve plus uité en ce Monde, Christ remettra le ume entre les mains de son Pere.

n leur fit plusieurs questions sur la re- qu'ils professoient, sur la maniere de qu'ils avoient embrassée, & sur l'état el se trouvoit alors la ville de Munster, on ne pût tirer d'eux aucune reponse, qu'ils étoient prêts de repandre leur pour la verité de l'Evangile qu'ils an- oient. Ils osérent même avancer, que is le tems de Jesus-Christ & de ses A- s, la Parole de Dieu n'avoit pas été née dans sa pureté. Que dans la suite it venu au monde quatre Prophetes, , le Pape de Rome, Martin Luther, l George de Delft, & Jean Becold eide. Que ces deux derniers étoient ritables Prophetes, mais que les deux , n'étoient que des impies & des teurs, qui séduisoient les peuples; & il faloit faire comparaison du Pape a-

vec

vec Luther, ce dernier étoit beaucoup plus méchant.

Comme on leur demanda par quels passage de l'Ecriture, ils pourroient defendre leur Doctrine, & prouver qu'ils avoient eu raison de ravir le bien, les femmes & les enfans de leurs prochains, vû que suivant cette Ecriture il n'étoit pas même permis de convoiter le bien d'autrui, ils répondirent, que nôtre Seigneur Jesus-Christ avoit dit. *Vous pouvez bien remarquer l'état de l'air & du Ciel, mais non pas les signes des Saisons. Heureux sont les debonnaires, car ils heriteront la terre.* A l'égard de l'état de la Ville de Munster, on apprit d'eux qu'il y avoit dans cette Place pour trois cent mille écus d'argenterie & d'autres meubles. Que depuis qu'on y avoit établi la Polygamie il étoit permis à un homme d'avoir sept ou huit femmes, & même davantage. Qu'on étoit obligé d'habiter avec celle qu'on avoit épousée, jusqu'à ce qu'elle fut grosse, aprés quoi on pouvoit en choisir un autre suivant son inclination. Qu'on marioit les filles à douze ans, & qu'il n'étoit pas permis, sur peine de punition corporelle, aux femmes d'un homme de se faire mauvais visage, & moins encore de se causer les unes aux autres le moindre cha-

chagrin, étant au contraire obligées de vivre dans une parfaite union. Qu'à l'égard de celles qui par leur vieilleſſe n'étoient plus propres au ménage, on leur donnoit des Tuteurs, qui avoient ſoin de les pourvoir de toutes les choſes neceſſaires, & qu'il y avoit environ huit mille hommes à Munſter. Ils ajouterent que le Roi attendoit tous les jours de Hollande & de Friſe un nombre conſiderable de Soldats, avec leſquels il ſe promettoit de ſubjuguer toute la Chretienté, & d'en exterminer toutes les Puiſſances qui n'exerceroient pas la Juſtice.

Ceux qui furent conduits dans les priſons de Soeſt, déclarérent à la torture, que la diviſion étoit grande parmi les Anabaptiſtes, Bourgeois & anciens Habitans de Munſter, & qu'il n'y avoit que les Etrangers, compoſez de Hollandois & Friſons, qui fuſſent unis. Que l'Egliſe de Saint Iaques étoit remplie de froment moulu pour faire de la bierre; Que dans les greniers de quelques particuliers, il ſe trouvoit pluſieurs milliers de muids de ſégle, & aſſez d'orge pour deux ans. Que les Aſſiégez avoient une groſſe proviſion de lard; mais peu de ſel & encore moins de beure. Ils ajoûtérent que le Roi faiſoit travailler à trois Baſtions ronds, qu'on éle-

élevoit, l'un vers la Porte de Horst, l'autre vers celle de Saint Martin, & le troisiéme vers celle d'Indeseld. Qu'il se trouvoit dans la Ville deux mille deux cents hommes capables de porter les armes, & six fois autant de femmes. Q[illegible]q cens hommes montoient jour & n[illegible] Garde sur les Rempars, & qu'ils n'étoient relevez que tous les trois jours. Que les Assiégez avoient encore soixante & dix tonnes de poudre, & que le Roi avoit résolu d'attaquer les Forts, qu'on avoit construits sur le chemin de Coesfelt, dés qu'il auroit reçû les Troupes qu'il attendoit de Hollande & de Frise.

Voici la déclaration d'un Boucher, qui se trouva parmi les prisonniers. Il dit que suivant la prédiction de quelques Prophetes, le Roi de Sion, qui étoit à Munster, devoit bien-tôt régner sur toute la Terre. Que depuis peu Knipperdolling s'étoit assis sur le Trône, & avoit protesté en presence de tout le Peuple, que sa résolution étoit de mourir, & ensuite résusciter. Que la vûë alloit étre renduë aux aveugles. Qu'on avoit envoyé quelques personnes à Osnabrug pour y prêcher l'Evangile, & que si les Habitans de cette Ville-là n'avoient soin de se convertir, ils

ne manqueroient pas de ſubir le même ſort que celui de Sodome & de Gomore: Que ces mêmes Perſonnes devoient ſe rendre d'Oſnabrug à Heſwerden pour y annoncer auſſi l'Evangile. Que le Roi avoit déclaré que Dieu l'avoit établi pour aller par tout le Monde exterminer ceux qui perſiſteroient en leur incrédulité. Que l'Evêque de Munſter ſeroit obligé de lever le ſiége, avant le premier de Novembre de cette année 1534, ou pour le plus tard avant le premier de Mai de l'année ſuivante, & que cela devoit arriver miraculeuſement, ſans aucun ſecours humain, par la ſeule aſſiſtance de Dieu. Que l'auteur de cette Prophetie étoit Iean Warendop, dont toutes les prédictions, au ſujet du ſiége, & du ſuccez de l'aſſaut, qui avoit été donné à la Ville, s'étoient trouvées veritables. Qu'on avoit ordonné pour ce temps-là un jeûne & des priéres de trois jours. Enfin que le Roi aprés s'être contenté pendant quelque temps de quatre femmes, en avoit depuis peu épouſé une cinquiéme.

Ce même Boucher ayant été interrogé ſur la maniére avec laquelle le Roi prétendoit faire la guerre à l'Empire & aux autres Puiſſances, répondit que l'intention de ce Roi de Sion étoit de recevoir & traiter

traiter humainement tous ceux qui ſe ſoûmettroient volontairement & ſans aucune reſiſtance, & de ne faire aucune grace à ceux qui prendroient les armes pour ſe défendre ; Et que dés que les choſes ſeroient en état, il ne manqueroit pas de ſe mettre en campagne, pour cette haute exécution. Il ajoûta que ce même Roi avoit ordonné à tous ceux qu'il avoit envoyé prêcher l'Evangile hors de Munſter, de garder conſtamment le ſecret, au cas qu'ils fuſſent faits priſonniers, & de ſouffrir les plus cruels tourmens plûtôt que de reveler le mauvais état des Aſſiégez.

Aprés qu'on eut bien examiné tous ces Priſonniers, & vû qu'on n'en pouvoit tirer autre choſe que ce que nous venons de raporter; on les exécuta à mort, & preſque tous eurent la tête trenchée, à la reſerve d'un nommé Heuri Hilverſum de Goylande, qui fut remis avec quelques autres entre les mains de l'Evêque, & avec lequel ce Prince concerta une entrepriſe ſecrete, moyennant ſa grace qu'il lui accorda. Le plan de cette entrepriſe étoit, que Hilverſum, aprés étre rentré dans Munſter, agiroit comme s'il eut toûjours été dans le Parti des Anabaptiſtes, pour tâcher à découvrir tout le ſecret du Conſeil

ſeil des Aſſiégez, & qu'il donneroit preciſément avis à l'Evêque de tout ce qui ſe paſſeroit dans la Ville. Il étoit avec cela chargé de quelque autre commiſſion, dont le ſecret n'a point été divulgué.

Hiverſum retourna donc à Munſter par des chemins inconnus. Dés qu'il y fut rentré, il fut mené devant le Roi, qui lui demanda, pourquoi il avoit abandonné ſes Confreres, & comment il oſoit retourner lui ſeul, ſans avoir rien ſouffert de la part des Ennemis, puis qu'il n'ignoroit pas que par ce crime il meritoit la mort. *Ce n'a pas été*, repondit Hilverſum, *ſans le commandement de Dieu. J'étois en priſon, & j'en ſuis ſorti d'une maniere miraculeuſe. L'Ange qui m'en a tiré m'a donné ordre de retourner ici & de vous dire que Dieu vous a livré trois puiſſantes Villes, ſavoir Amſterdam, Deventer & Wezel. Vous n'avez qu'a y envoyer des Prophetes, qui par la prédication de l'Evangile en doivent convertir les Habitans & les reduire ainſi ſous vôtre obeiſſance.* Le Roi ravi d'entendre ce diſcours, bien loin de punir Hilverſum le reçut chez lui & lui donna un bel appartement; il lui fit auſſi preſent d'une bague d'or, & d'un habit ſemblable à ceux que portoient cinquante de ſes Domeſtiques.

Cet habit étoit en partie verd & en p
gris cendré. Suivant l'explication de
rateur du Roi, la derniere de ces cou
marquoit la mortification de la chair 8
peché; & l'autre étoit l'embléme
nouvel homme, regeneré par l'Espri
Dieu, dont l'odeur renduë agreable p
même Esprit, étoit un parfum semblal
celui qu'exhalent les plus odorifer
fleurs. Ceux qui étoient vêtus de ce
bit portoient aussi un chapeau blanc,
une bague d'or au doit, & cette bagu
gnifioit par sa figure ronde, qui n'
commencement ni fin, que l'amou
prochain doit toûjours être inviolabl
constant. Le Roi voulant donc pr
du Conseil de Hilversum, choisit un
mé Jacob de Kampen, qu'il crea E
d'Amsterdam, & le fit partir pour
Ville, avec un autre nommé Jean
thieu, natif de Middelbourg en Ze
qu'il lui donna pour adjoint.

Ce fut un peu avant que ces choses
vassent qu'Antoine de Lalang, Com
Hoogstraaten, se rendit en Hollande
ayant convoqué une assemblée de tout
Villes, il y proposa le 13. Septembre
le danger, auquel tout le Païs étoit e
par les troubles continuels qu'excitoi

Anabaptiſtes, il fit voir la neceſſité où l'on ſe trouvoit de s'oppoſer aux entrepriſes de ces fanatiques avec la derniere vigueur, & conclut que le plus ſûr moyen de conſerver le repos & la tranquillité du Public étoit de les tous exterminer, ſans faire grace à aucun d'eux. Il exhorta en ſuite les Bourgmeſtres de Harlem, de Leide & de Delft d'apporter tous leurs ſoins à veiller ſur la conduite de ces gens là, pour prevenir les mauvais deſſeins qu'ils avoient formez contre leurs Villes, & qu'ils devoient, ſuivant les avis qu'on avoit reçus, executer à la premiere occaſion.

Aprés que l'aſſemblée ſe fut ſeparée, ce Comte partit le premier d'Octobre de la même année, & ſe rendit à Amſterdam, avec le Seigneur d'Aſſenfeld, Commiſſaire general, & Conſeiller de Hollande, un autre Seigneur nommé Iuſte Sasbout, & Renard Brian, Procureur general. Le lendemain de ſon arrivée, il fit venir au Cloitre de Betanie le grand Baillif, les quatre Bourgmeſtres, deux Echevins, & deux Chefs de la Milice, auxquels il fit des reproches, ſur le peu de ſoin qu'ils avoier apporté juſques alors, à punir vingt cir perſonnes, coupables des crimes les p' énormes, auteurs de tous les deſordres

ſans ceſſe occupez au bouleverſement de l'Etat. Ces Meſſieurs nierent une partie de ce dont ils étoient accuſez, & à l'égard de l'autre, ils s'excuſerent le mieux qu'il leur fut poſſible.

Le troiſiéme d'Octobre on aſſembla le Conſeil, pour deliberer ſur les affaires publiques, & le lendemain l'Aſſemblée s'étant faite au logis du Comte, le Grand Baillif accuſé d'être Lutherien fut depoſé de ſa Charge, & un nommé Nicolas Girard Matthieu fut établi à ſa place. On prit enſuite dans cette même aſſemblée des deliberations, contre tous ceux, qu'on ſoupçonnoit d'hereſie, on y examina s'il ſe faiſoit bonne garde ſur les rampars, & ſur les tours, & l'on y fit une recherche exacte de l'uſage auquel les deniers publics étoient employez, & du compte, qui en étoit rendu par ceux, auquels on en avoit confié l'adminiſtration.

Le ſeptiéme de ce même mois, le Procureur general ayant fait conduire en priſon deux Anabaptiſtes, le bruit ſe repandit par toute la Ville, que la nuit ſuivante on en devoit enlever plus de deux cents, pour étre conduits à la Haie, & y recevoir enſuite une punition proportionnée à la grandeur de leurs crimes. Ce bruit cauſa u-

une si grande émotion qu'il s'assembla une infinité de personnes, qui marcherent toute la nuit autour de la Maison de Ville, & cela continua jusques au dixiéme. La nuit de ce même jour, deux des Principaux Bourgeois, nommez Juste Buik, & Jean Holleslot, ayant la garde, s'avancerent avec deux Escoüades de Bourgeois, vers la Place du Marché, où s'étoit assemblé un grand nombre de personnes. On mit d'abord en deliberation si on les attaqueroit, mais enfin on jugea à propos d'user de douceur. Ce fut le Sr. Buik qui à la tête des Bourgeois leur demanda pour quelles raisons ils s'assembloient par troupes contre la coutume. Il leur dit qu'ils ne pouvoient ignorer que ces sortes d'assemblées ne fussent suspectes & prejudiciables au repos des Bourgeois & habitans, par le desordre qu'elles ne manquoient pas de causer. Que s'ils avoient quelques justes plaintes à faire, ou quelque chose de raisonnable à proposer on ne manqueroit pas de les écouter & de leur faire justice. Ils répondirent qu'ils ne s'assembloient pas dans le dessein de causer aucune émotion; qu'étans Bourgeois de même que ceux, qui avoient la garde, on ne pouvoit avec raison les tenir suspects, ni les accuser d'aucun

mauvais dessein, & qu'ils veilloient aussi bien que les autres pour la sureté du Public. Ils ajouterent qu'ils ne pouvoient souffrir que contre le Droit & la raison on enlevât de leurs lits des personnes innocentes, dont on ne pouvoit en aucune maniere blamer la conduite. *Retirez-vous, chacun dans sa maison*, leur repartit le Sr. Buik, *vous n'avez rien à craindre, & si quelqu'un entreprend de vous faire violence, je suis ici avec tous les Bourgeois de la Garde pour m'y opposer; allez, vous pouvez dormir en sureté.* Comme celui qui leur parloit étoit un homme d'authorité & qui pouvoit beaucoup sur l'Esprit des Bourgeois, ils obeirent sur le champ sans aucune replique. Ce qui arriva sur le minuit. Cependant le Comte de Hoogstraaten, qui durant deux jours avoit eu des gardes en son Logis, ne se croyant pas fort assuré parmi tout ce tumulte, se retira promtement à la Haye.

On ne laissa pas aprés son depart de proceder contre les Anabaptistes, & ceux qu'on pût attraper furent envoyez au supplice pour servir d'exemple. Ce fut le dernier de Decembre 1534. qu'on trancha la tête à un Bourgeois, qui s'étoit fait rebaptiser, qu'on en bannit pour toûjours un autre qui avoit pris la fuite, & qu'on noya par

par ſentence des Echevins une femme, qui avoit été auparavant bannie, par la Cour de Hollande pour crime d'hereſie.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient Jacob de Kampen, dont nous venons de parler ci-deſſus, arriva avec Iean Matthieu ſon Ajoint à Amſterdam, & ce fut lui qui fut la cauſe de pluſieurs deſordres qui y arriverent. Il eut d'abord le ſoin de ſe tenir caché, & pendant ſix mois il ne parut point; mais il ne laiſſa pas que d'agir, de ſorte qu'ayant augmenté de beaucoup le nombre des Anabaptiſtes, il forma un puiſſant parti, dans la reſolution de ſurprendre la Ville, & d'exterminer tous ceux qui voudroient reſiſter, ou qui refuſeroient d'embraſſer ſa Doctrine. Pour cet effet il avoit toutes les nuits des conferences ſecretes avec pluſieurs Bourgeois & habitans; mais comme il s'en trouva d'autres qui formerent auſſi des partis, & qui ne voulurent pas reconnoitre Kampen pour leur Evêque, ſes meſures furent rompuës, & il ne put reuſſir comme il l'avoit projetté, ce qui lui cauſa beaucoup de chagrin.

Ce n'étoit pas ſeulement à Amſterdam que les Anabaptiſtes ſe multiplioient, tout le reſte de la Hollande & la Friſe en étoient rempli. Comme ils s'aſſembloient

là de toutes parts pour aller au secours du Roi de Sion, & que les nouvelles en furent portées à Munster, Iean Becold tint conseil, & resolut de leur envoyer incessamment Iean de Geelen avec une somme considerable d'argent. C'étoit un homme qui avoit apris le métier de la guerre, & qui aprés avoir passé par tous les degrez étoit parvenu à la charge de Capitaine. Le Roi l'établit General des troupes Anabaptistes de Hollande & de Frise, & pour animer d'avantage ces mêmes troupes à venir à son secours, il lui ordonna de leur dire, que le Pere avoit promis par la bouche du Prophéte Henri Hilversum, de soumettre au Roi de Sion trois puissantes Villes, savoir, Wesel, Deventer, & Amsterdam. Que la Ville de Munster dont il étoit deja en possession, se trouvoit alors si bien fortifiée, que les habitans étoient en état de faire une vigoureuse resistance contre l'Ennemi le plus puissant; qu'ils se hatassent de s'y rendre & d'y faire entrer avec eux le plus de vivres & de munitions qu'il leur seroit possible. Il donna en même tems charge à ce même Iean de Geelen de conduire fidellement, comme un second Moyse, dans la Ville de Munster, les personnes qu'il commettoit à sa conduite, pour les rendre

par-

participants de la Doctrine celeste, & du bonheur dont ceux de Munster étoient déja en possession.

En ce temps-là Warendorp, que l'Evêque de Munster & celui d'Osnabrug avoient assiégé, se rendit. Les Apôtres que le Roi de Sion y avoit envoyez, avoient si bien seduit les Habitans de cette Ville-là, que la plusspart se firent rebaptiser, de sorte que les Anabaptistes s'en virent d'abord les maîtres. On en fit mourir un nombre considérable, & tous eurent la tête trenchée, à la reserve de Klaprisius, & de Godefroi Stralen, Apôtres de Jean Becold, qui furent brûlez tous vifs.

Ce fut le vingt & uniéme de Decembre de l'année 1534. que Jean de Geelen partit de Munster pour se rendre en Frise, & de là en Hollande. Il n'y trouva pas des Troupes prêtes, comme on le lui avoit fait esperer, mais les Anabaptistes étant repandus en grand nombre dans ces deux Provinces, il y forma un puissant Parti, qui faillit à le rendre maître d'Amsterdam, & de plusieurs autres Villes considérables.

Le vingt & troisiéme de Février de l'année 1535. ils entreprirent de mettre le feu à la Ville de Leyde, dans le dessein de la sur-

surprendre. Cette Conjuration fut découverte le même jour sur le soir par une Lettre du Châtelain de Woerde, qu'on reçut les portes étans déja fermées. C'étoit cette nuit-là que le dessein devoit être exécuté, aussi ne perdit-on point de temps, & le Magistrat ayant fait sur le champ assembler tout le Peuple, on fit une exacte recherche dans toutes les maisons, & l'on trouva enfin dans une les Conjurez, dont on enleva quinze hommes & cinq femmes, qui peu de jours aprés furent exécutez. On trencha la tête aux hommes, & les femmes furent noyées.

Comme ces gens n'étoient remplis que de visions, & que chacun d'eux s'érigeoit en Prophete, quand la fantaisie lui en prenoit, on leur voyoit commettre souvent des actions tout à fait étranges & ridicules. Ce fut au mois de Fevrier de cette même année qu'à Amsterdam ils en firent une la plus insensée qui puisse tomber dans l'imagination. Un certain Marchand de drap nommé Iean Sieuwerts, étant allé en Allemagne, où son negoce l'appelloit, sept hommes & cinq femmes Anabaptistes s'assemblerent le onzieme de Fevrier en sa Maison. Il y avoit parmi eux un nommé Theodore le Tailleur, qui se disoit Prophéte.

Ce-

Celui-ci s'étant couché à terre en presence de toute l'assemblée, se mit à faire la priere, avec tant de ferveur, que les assistans, dont l'imagination étoit blessée, crurent que la chambre étoit ébranlée & que toute la Maison trembloit, de sorte que la crainte les saisit tous. Aprés que Theodore eut achevé sa priere il dit à un homme de cette assemblée. *J'ai vû Dieu en sa gloire & parlé avec lui. J'ai été ravi au Ciel & de là porté dans les enfers, où j'ai contemplé tout ce qui s'y passe. Le grand jour du jugement approche, & tu seras damné éternellement, encore ne merite tu pas d'etre placé dans les Enfers, tu seras plongé tout vif dans l'Abime.* Ce pauvre homme tout épouvanté d'entendre des paroles si terribles, se mit à crier. *O Pere celeste, sois moi misericordieux.* Là dessus le Prophete changeant de ton, lui dit; *Le Pere a eu pitié de toi, & t'a adopté pour son enfant, de sorte que tes pechez te sont pardonnez.*

Le lendemain ces mêmes personnes se rassemblerent de grand matin dans la même Maison, & leur nombre fut augmenté de quelques femmes, qui s'étant derobées de leurs lits y laisserent leurs maris dormir tout à leur aise. On employa environ 4 heures à prier, & à precher, aprés quoi le Prophete

Theodore, qui étoit armé, ayant oté son casque, sa cuirasse, son épée & toutes ses autres armes, avec ses habits, jetta tout dans le feu, & commanda aux personnes de l'assemblée de l'un & de l'autre Sexe de faire la même chose. Les femmes resterent donc toutes nuës, & brulerent de même que les hommes tout ce qu'elles avoient sur elles, sans reserver le moindre cordon pour tenir leurs cheveux attachez, par ce que le Prophéte avoit assuré que c'étoit faire un sacrifice agreable à Dieu, de jetter au feu, tout ce qui venoit de la terre, pour n'étre revetu que des vertus celestes. Cependant la puanteur des habits, qui bruloient, ayant reveillé la Maitresse du Logis, qui ne savoit pas ce qui se passoit en sa maison, monta d'abord à la chambre, & vit avec étonnement tous ceux de l'assemblée nuds & leurs habits dans le feu. Elle ne laissa pas neanmoins d'imiter leur exemple par le commandement du Prophete, qui voulut qu'elle se deshabillat aussi & jettat ses habits dans les flammes.

Ils demeurerent pendant quelque tems de cette maniere dans la chambre sans prendre aucune resolution. Enfin le Prophéte leur ayant commandé de le suivre, ils sortirent tous de la maison, & se mirent


Pag. 208

à courir tout nus comme ils étoient, par les ruës, criant d'une voix effroyable, *Malheur! malheur! La vangeance de Dieu! La vangeance de Dieu! O Pere Celeste,* A ce bruit les Bourgeois coururent aux armes & se rendirent à la grande Place, croyant que l'Ennemi les attaquoit, & aprehendant même qu'il ne se fut déja rendu maitre de la Ville. Mais quand ils virent le petit nombre de ceux qui causoient un si grand desordre, ils les saisirent tous, à la reserve d'une femme qui échapa, & qu'on ne put decouvrir dans la suite. Ces miserables parurent tout nus en presence d'une foule de monde, sans avoir aucune honte, au contraire, ils en faisoient gloire, de sorte que quand on voulut leur donner des habits, ils les refuserent, disant qu'il faloit que la verité fut toute nuë.

Cependant le feu s'étant mis dans la Chambre, où leurs habits bruloient, les voisins, qui s'en apperçûrent, accoururent pour l'éteindre. On trouva la porte de la Maison si bien fermée, qu'il fut impossible de l'ouvrir, & on se vit obligé de l'enfoncer d'un coup d'arquebuse. Les voisins étant entrez furent extremement surpris de voir bruler sous la cheminée des armes & des habits, & de trouver des plats remplis

de

de viandes. S'ils étoient venus un peu plus tard la Maison auroit été entierement consumée, car le feu avoit déja tellement pris à l'apartement qu'on eut beaucoup de peine à l'éteindre.

Ce même jour on fit assembler la Bourgeoisie à la Place du Marché, aprés quoi on visita plusieurs Maisons, d'où on enleva quelques personnes que l'on soupçonnoit. Les Portes de la Ville, & des Eglises furent fermées jusques au lendemain, ou si on fut obligé de les ouvrir, on les referma aussi-tôt aprés, & pendant tout ce tems-là on n'entendit sonner aucune horloge. On publia aussi ce jour-là par toute la Hollande une defense de loger aucun Ministre Anabaptiste, & le vint & uniéme de ce même mois on fit une Ordonnance, par laquelle le pardon étoit accordé à tous ceux qui auroient un veritable repentir de s'être fait rebaptiser, & qui iroient à confesse, à condition neanmoins de produire un certificat du Confesseur, vint quatre jours aprés la publication de l'Edit; & au contraire ordonné de proceder contre les opiniatres suivant toute la rigueur des Loix.

Ce fut environ ce tems-la que plus de mille Anabaptistes de la Province de Frise

&

& du Pays de Hainaut, arriverent prés d'Amsterdam à un lieu nommé la nouvelle Digue. Pour les obliger à se retirer on leur envoya le Sr. Assendelft, avec le Procureur general de Hollande, qui agirent si bien en cette occasion que ces fanatiques reprirent le chemin du lieu d'où ils étoient venus.

Aprés cela on abatit les Maisons de quelques personnes qu'on tenoit suspectes, pour les faire servir d'exemple à la postérité; & le vint-cinquiéme du même mois de Février on trencha la tête aux sept hommes, qui avoient couru tout nuds par les ruës d'Amsterdam. Ils moururent dans leur erreur avec autant de constance que s'ils avoient souffert un veritable Martire. Etant sur l'Echaffaut, le premier se mit à dire. *Loüez Dieu à jamais*. Le second, *vange le sang des tiens*. Le troisiéme, *Ouvrez les yeux*, & le quatriéme, *Malheur! malheur!* Aprés l'exécution, on les mit sur des rouës en habits blancs,

L'Officier qui les avoit arrêtez, & qui se nommoit Corneille Dobbesse, faisant un soir la ronde, suivant sa coûtume, tomba par hazard & sans le savoir, dans une Troupe d'Anabaptistes, qu'il exhorta à se retirer; Mais un d'eux l'ayant reconnu, lui

lui emporta l'oreille d'un coup d'estramaçon, & lui dit, *Tu n'as qu'a enlever une autrefois nos Freres & nos Sœurs, comme tu as déja fait.* Dés que l'Anabaptiste le vit tomber, il se retira, & l'Officier s'étant relevé, prit le chemin de son Logis. Sa femme, qui le vit tout en sang ayant apris son avanture, prit une demi pique & courut aprés l'Anabaptiste, mais comme elle ne trouva personne, elle rentra chez elle bien fâchée de n'avoir pû vanger son Mari.

On fit ensuite plusieurs autres exécutions à Amsterdam, mais celle de dix Anabaptistes, auxquels on trencha la tête le sixiéme de Mars, merite d'étre raportée. Ils moururent tous avec une resolution admirable. Le premier qui monta sur l'Echaffaut, dit aprés qu'on lui eut mis un bandeau sur les yeux; *Egayez-vous au Seigneur, vous qui étes droits de cœur, réjouissez-vous au Seigneur.* En suite s'étant mis à genou, il s'écria, *O Vertu du Tres-Haut, assiste-moi.* Le second fit un discours fort étendu, mais comme il avoit la voix foible, on ne pût bien entendre ce qu'il disoit. Le troisiéme, aprés avoir aussi fait un assez long discours, d'une voix fort basse, de même que celui qui l'avoit im-

immédiatement precédé, il se mit à genou, & prononça fortement ces paroles. *O Pere, pardonne leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* Le quatriéme étant monté sur l'Echaffaut dit, *Loüange, honneur, gloire, & magnificence, soit à toi, ô Pere, dés à present & à jamais, Amen.* Et lors qu'il fut à genou, il cria à haute voix; *Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains.* Le discours que le cinquiéme prononça & qui dura assez long-temps, ne fut point entendu, parce qu'il le fit d'une voix trop basse; mais pour le sixiéme, on lui entendit prononcer distinctement ces paroles. *O Seigneur, c'est ici que je veux offrir mon ame entre tes mains, ainsi qu'Abraham t'offrit son Fils Isaac.* Le septiéme dit; *O Seigneur c'est ici que je tendrai le cou pour l'amour de toi, car tu sais que c'est pour ta Parole que je souffre la mort.* Aprés quoi il se mit à genou & s'écria, *O Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains.* Voici ce que dit le huitieme. *O Seigneur recois ton pauvre Serviteur, & veuilles ouvrir les yeux de ceux qui sont aveugles, afin qu'ils puissent voir. Pardonne leur ce qu'ils font & ne le leur impute point à peché.* Il se mit en suite à genou & prononça fortement ces paroles; *O Pere, je remets mon esprit entre tes mains.* Le neu-

viéme

viéme aprés avoir fait un petit discours, prononca ces dernieres paroles; *O Seigneur je t'offre ici ton Serviteur en Sacrifice. Je te prie n'aye point souvenance des pechez que j'ai commis au tems passé.* A l'égard du dixiéme, l'Auteur ne rapporte point ses dernieres paroles.

On voit par l'exemple de ces dix Anabaptistes, combien l'Esprit de l'homme peut étre seduit, quand il n'a pour guide qu'une imagination dépravée. Car ces gens aprés avoir rejetté la Parole de Dieu, & commis des actions brutales, que la fureur seule peut inspirer, s'imaginoient étre conduits par l'Esprit de Dieu, & mouroient dans une pleine assurance de leur Salut, montant sur l'échaffaut avec toute la constance & la resignation des veritables Martyrs.

Trois semaines aprés cette execution, savoir le 28. du même mois, les Anabaptistes de la Province de Frise, s'étant assemblez à Bolswaert au nombre de plus de trois cents, allerent attaquer un Monastere qu'on appelloit le vieux Couvent, & aprés l'avoir emporté, ils en chasserent tous les Moines, & s'en mirent en possession. Le Gouverneur de la Province, qui se nommoit George Schenk, & qui pour ses belles qualitez,

&



& la ſçience de la Guerre qu'il poſſedoit parfaitement étoit beaucoup eſtimé de l'Empereur Charles Quint, ayant reçu cette nouvelle, donna d'abord ſes ordres pour faire aſſembler des troupes de toutes les Places voiſines, & dés le lendemain les fit marcher vers le Cloitre, pour en chaſſer les Anabaptiſtes avant qu'ils s'y fuſſent fortifiez. Il les ſomma d'abord de ſe rendre, & leur offrit le pardon, & la liberté de retourner chez eux ſans étre en aucune maniere inquietez, à condition qu'ils mettroient bas les armes, & ſortiroient promtement du Couvent. A l'égard des Etrangers; il leur promit un ſauf conduit, avec permiſſion de ſe retirer tous, à la reſerve de dix perſonnes, qu'il vouloit avoir à diſcretion. Ces Anabaptiſtes qui n'étoient pas dans la reſolution de quitter le Couvent, répondirent, que leur intention étoit de vivre ou mourir tous enſemble, & en même tems ils tuerent d'un coup d'arquebuſe un des Gardes du Gouverneur, qui ſe trouva toute proche de ſa Perſonne. Cette action inſolente mit ce Seigneur dans une ſi grande colere, que ſans diferer plus long-tems il aſſiegea le Cloitre, & le ſerra de ſi prés, qu'il étoit impoſſible à perſonne d'en ſortir ſans étre arrêté. En ſuite l'ayant fait batre de ſix groſ-

grosses pieces de Canon, & de deux autres de moindre calibre, il donna un vigoureux assaut que l'on renouvella jusques à quatre fois, sans neanmoins pouvoir emporter le Cloitre tant fut grande & opiniatre la resistance que firent les Anabaptistes. Mais le Gouverneur ayant recommencé l'àttaque le 9. d'Avril, il la poussa avec tant de vigueur que les Assiegez furent contraints de se retirer dans des Caves & autres lieux souterrains, où la plupart furent ensevelis sous les ruines. Plusieurs furent tuez par le Canon, & ceux qui resterent passerent au fil de l'épée. Il n'y eut que soixante hommes qui rechaperent, avec environ soixante & dix femmes & leurs enfans qu'on conduisit prisonniers à Leuwarde. Pour le Gouverneur, il ne perdit en cette occasion que cent hommes qui furent tuez sur la Place. De ceux qui furent conduits dans les prisons de Leuwarde, les uns n'en sortirent que pour aller au supplice, & les autres qu'on ne trouva pas si coupables, ou qui n'étoient criminels, que pour s'être laissé seduire, furent relachez.

Ce fut environ ce tems-là qu'il arriva à Groningue deux Envoyez du Roi de Munster, pour demander du secours aux Anabaptistes de cette Province. L'affaire fut mi-

se

se en deliberation, & l'assemblée s'étant faite en un Village nommé le Zant, dans la maison d'un Anabaptiste, appellé Eppe Peters, les Envoyez, Antoine Kistemaker & Jacob Kremer, qui y assisterent sçurent si bien representer l'état des affaires de Munster, qu'on resolut d'accorder le secours qu'ils demandoient.

Il se trouva dans cette assemblée un certain Cordonnier, nommé Harmen, qui avoit la folie de se vanter d'étre le veritable Prophete, le Liberateur, le Messie, envoyé pour le Salut des hommes; se disant même à cet égard préferable au Pere. Ce Fanatique étant couché à demi deshabillé sur un lit, auprés duquel étoit un tonneau de biere, dont il se faisoit donner à boire de tems en tems, crioit d'une maniere effroyable; *Tuez, tuez tous ces Moines & ces Pretres. Exterminez tous ceux qui veulent se mêler de gouverner le Monde, & sur tout le Magistrat de nôtre Ville. Amendez-vous, vôtre delivrance est proche, vôtre delivrance est proche &c.* Aprés toutes ces extravagances & plusieurs autres, il envoya des Missionnaires, en tous les lieux circonvoisins pour y convertir les Peuples, avec ordre de leur offrir la Paix, & d'annoncer les jugemens de Dieu à ceux qui la refuseroient. Il fit aussi

ſauter parmi le Peuple, ayant toûjours ce même gobelet à la main, & criant de toute ſa force avec le Prophete : *Mortifiez vôtre chair, mortifiez vôtre chair, c'eſt elle qui eſt vôtre Diable.* Ce qu'il repeta par pluſieurs fois ; tandis que tous ces pauvres idiots qui compoſoient l'aſſemblée, ſaiſis en même tems de crainte & d'admiration, croyoient ne pouvoir mieux faire, que de ſuivre les enſeignemens d'un Prophéte qui leur faiſoit de ſi belles exhortations.

Lors que Corneille eut bien ſauté, & fait mille autres ſingeries ; il ordonna à tous ceux de l'aſſemblée de quitter leurs armes & leurs habits, parce, leur dit-il, que Dieu allant combatre pour eux, il n'avoient plus beſoin d'armes pour ſe deffendre, & que leurs habits etoient un obſtacle à leur devotion. Tous obéirent à cet ordre, juſques aux femmes qui ſe firent voir toutes nuës de même que les hommes, ſans pouvoir étre retenuës par la pudeur. Il ſe trouva même là une fille, qui ayant apperçu que ſon Pere, ramaſſoit ſon couteau qu'il avoit jetté à terre, & qu'il gardoit ſes habits, ne croyant pas qu'il fut fort neceſſaire de les quitter, l'en reprit fort aigrement, devant toute l'aſſemblée. Sur quoi toute cette

trou-

troupe de Fanatiques ſe mit à crier, qu'il y avoit de l'interdit parmi eux, qu'il faloit ôter; de ſorte qu'aprés une exacte recherche, faite par les deux Prophetes, on trouva que cet interdit conſiſtoit en des ornemens, dont quelques femmes n'avoient pas voulu ſe deffaire. Elles y furent neanmoins obligées, & chacun ſe trouvant tout nud, nos deux foux qui en conduiſoient tant d'autres, firent faire la priere & chanter des Pſeaumes. Aprés cette ceremonie on vit le Theatre changer de decoration. Tous reprirent leurs habits & leurs armes par ordre des Prophetes, qui leur dirent, que le tems de prier avoit fait place à celui de combatre, & qu'ils n'avoient plus qu'à s'y diſpoſer, dans l'aſſurance que leur Priere étant exaucée, ils triompheroient de tous les impies.

La deſſus Corneille étant monté ſur une chaiſe, ſe mit à dire, qu'il étoit le fils de Dieu & le veritable Mediateur du Genre humain. Chacun l'écoutoit avec attention, lors qu'il demanda à ſa Mere qui ſe trouva preſente à l'aſſemblee, ſi elle n'étoit pas bien perſuadée d'avoir enfanté le Fils de Dieu. Cette femme, qui ne s'attendoit pas à une ſemblable demande, demeura

ſurpriſe ſans ſavoir que répondre. Enfin comme elle vit que chacun avoit les yeux ſur elle, & craignant que ſon ſilence ne cauſât quelque deſordre, elle prit la reſolution de dire qu'oui. Mot qu'elle ne prononça neanmoins qu'avec une eſpece de frayeur & d'une voix fort baſſe. Cela fit naitre du ſoupçon dans l'eſprit de la plupart de ceux qui étoient preſens, on commença à douter, & quelqu'un de la Troupe en ayant donné des marques, le pretendu Fils de Dieu ſe jetta ſur lui, & l'ayant pouſſé dans un grand monceau de fiente de vache, qui ſe trouva à l'entrée pres de l'étable, où il enfonça juſqu'aux oreilles, il lui dit ; *Te voilà preſentement precipité au plus profond des Enfers.*

Une action de cette nature ne manqua pas de ſcandaliſer toute l'aſſemblée, & les Envoyez du Roi de Munſter, qui s'étoient retirez dés le commencement, aprés avoir fait leurs propoſitions, en ayant été avertis, ſe mirent dans une ſi violente colere, que l'un d'eux ayant fendu la preſſe, quoi qu'avec beaucoup de peine, s'addreſſa à Corneille, & lui dit avec fureur, *Infame que tu es, tu te vantes d'être le Fils de Dieu! Quoi! tu as bien la hardieſſe de proferer un ſi execrable blaſphéme. Si tu étois à Munſter ce crime*

crime ne demeureroit pas impuni, & tu peux bien être assuré qu'on ne manqueroit pas de te faire voler la tête sur un échaffaut. En achevant de prononcer ces paroles, il se jetta sur lui, & aprés l'avoir porté par terre, il lui donna une infinité de coups de poing, & de coups de pié. Ce miserable auroit été trop heureux, s'il en fut sorti à si bon marché, mais dés que l'Envoyé l'eut quitté, les autres le batirent à leur tour d'une si cruelle maniere, que s'il n'eut trouvé enfin le moyen de se tirer de leurs mains, il auroit été assommé. Aprés s'être sauvé, il se cacha si bien, que quelque recherche qu'on en fit, on ne put jamais le trouver. Cependant, comme tous ceux de la Troupe reconnurent que ce faux Prophéte les avoit vilainement trompez, ils se retirérent les uns d'un côté, les autres de l'autre, & se cacherent le mieux qu'ils purent, pour éviter de tomber entre les mains du Gouverneur de Groningue, qui marchoit déja, avec le Prince de Gueldre, dont il étoit Lieutenant, dans le dessein de surprendre ces Fanatiques & de les enlever. Avant que tout le monde disparut, un homme de la troupe, que l'on nommoit le Docteur Nootken, s'addressant au Prophéte couché encore sur son lit, lui dit; *Malheureux,*

tu as bien osé nous assurer que ce n'étoit plus le tems de prier, & qu'il ne faloit plus songer qu'à se saisir du gouvernement, par la destruction des impies, & cependant tu vois de quelle maniere les choses tournent. La dessus, il l'arracha du lit, & l'ayant lié de cordes avec l'assistance de ceux qui étoient presents, il le laissa là tout seul avec la maitresse de la maison.

La Justice arriva aussi tôt aprés qu'ils se furent tous retirez; & comme la maitresse vit que la maison étoit assiegée de tous côtez, elle délia le Prophéte, qui se voyant libre, empoigna une fourche, avec laquelle il se mit à fraper sur douze ou quinze personnes, qu'il chassa, à travers une maison voisine. Mais comme il étoit à moitié depouillé, & sans autres armes que sa fourche, il fut facilement arrêté & saisi, aprés quoi on le conduisit dans les prisons de Groningue. La torture qu'on lui donna pour le faire confesser, ne servit de rien; car bien loin de rien declarer pendant tous les tourmens qu'il soufrit, il ne fit que crier incessamment; *Tuez, tuez tous ces Moines, & toutes ces Puissances, qui se mêlent de gouverner le monde.* De sorte qu'il mourut dans la prison en un fort miserable état, sans qu'on put tirer de lui aucun éclaircissement, quel-

quelque moyen que l'on inventat pour l'obliger à dire ce qu'il ſavoit.

Aprés la mort de ce Prophete, il s'en trouva un autre nommé Jean le Tondeur. Celui ci précha à tous ceux qui voulurent l'écouter l'établiſſement du nouveau Regne de Jeſus Chriſt. Il aſſura qu'il ne manqueroit pas d'arriver & que le tems s'approchoit, mais que le Prophete qui avoit voulu le marquer dans la derniere aſſemblée s'étoit trompé, pour n'avoir pas eu là deſſus de veritables revélations divines. Qu'il s'étoit erigé en Prophete ſans aucune inſpiration ni commandement de Dieu, & que pour cela il avoit été puni. Ce Jean le Tondeur ajoûta que lui ſeul étoit le veritable Prophéte, auquel Dieu avoit declaré que le nouveau Régne de Chriſt commençoit dés lors par l'établiſſement des Anabaptiſtes, & que bien tôt on les verroit élevez au ſupréme degré de gloire & de magnificence. Chacun flaté de l'eſperance de ſe voir en peu de tems dans un état de proſperité, l'écoutoit comme un oracle, de ſorte qu'il fut ſuivi d'une infinité de perſonnes, & même de ceux, qui avoient compoſé la derniere aſſemblée, & que l'experience devoit avoir deſabuſez. Ce fut alors qu'ils reçurent une lettre dont voici les paroles. *Si l'Evangile*

de Dieu vous est cher, & Dieu même, ne manquez pas de venir à nous au vieux Cloitre, parce que c'est le lieu de vôtre salut, que Dieu a destiné pour le bien de son Peuple.

Jean le Tondeur ayant fait la dessus convoquer une assemblée, on y resolut de se transporter en ce lieu là. Mais les femmes qui se trouverent dans cette même assemblée n'étant pas contentes que leurs maris allassent s'exposer, se mirent toutes à pleurer, & à dire d'une voix lamentable : *Helas nos chers maris! voici vos pauvres veuves, est-ce ainsi que vous nous abandonnez, nous & nos Enfans?* Ces lamentations eurent tant de force que la plupart changerent de resolution; le Prophete même en fut ébranlé, bien que ce fut lui qui eut porté les esprits à entreprendre ce voyage, & que pour témoigner sa bravoure, il escrimat avec une épée nue, qu'il tenoit à deux mains. Ce n'étoit pas neanmoins la compassion qui agissoit sur lui; c'étoit la peur qui le faisoit trembler, dans la consideration du peril, auquel il alloit s'exposer. Aussi en avoit il le sujet; car il venoit d'apprendre que l'entreprise de ses confreres & la sienne ayant été découverte, on avoit fait entrer du monde dans le Cloitre pour le defendre, au cas qu'il fut attaqué. Cependant

dant comme il crut que changer de dessein seroit une foiblesse, qui le faisant passer pour lâche diminueroit sa reputation & son credit, il fit resoudre soixante & dix, ou quatre vingts hommes à le suivre, qui aprés s'étre armez prirent le chemin du Cloitre sous la conduite de ce pretendu Prophéte. Dés qu'ils furent arrivez, ils sommerent les Moines de leur ouvrir les portes, sur peine d'étre tous étranglez, ou assommez sans aucune misericorde. Le Gouverneur qui fut d'abord averti, ne manqua pas de faire sonner promtement le tocsin, & ayant ramassé quelques troupes, il vint fondre sur les Anabaptistes avec tant de vigueur, qu'ils furent contraints de prendre aussi tôt la fuite. Les uns échaperent par divers endroits, & les autres se jetterent dans le cimetiere d'un lieu nommé Wersum, où le Gouverneur les poursuivit pour les prendre prisonniers. Mais comme ils se defendirent avec beaucoup de resolution, il y eut du sang repandu de part & d'autre, & ce ne fut qu'aprés avoir perdu un assez grand nombre de gens que le Gouverneur s'en rendit le maitre. On en fit trente prisonniers que l'on conduisit à Groningue, du nombre desquels fut Jacob Kremer, un des Envoyez du Roi de Munster, qui pour avoir été un des princi-

paux auteurs de cette entreprise, eut peu de jours aprés la tête tranchée sur un échaffaut.

Voila de quelle maniere les Anabaptistes tachoient d'établir leur nouveau Royaume en Hollande, en Frise & dans les autres Provinces du Pais-Bas, comme ils avoient déjà fait à Munster; & s'ils ne reussirent pas, c'est que le Magistrat se tint sur ses gardes, & qu'il eut toûjours soin de prevenir leurs entreprises & de dissiper leurs assemblées sans leur donner aucun relache. Neanmoins malgré toutes ces precautions, il s'en falut peu qu'Amsterdam, & d'autres Villes considerables de la Hollande & de la Frise ne tombassent sous la puissance de ces Fanatiques, tant ils s'opiniatrerent à poursuivre leur dessein, & tant leur nombre croissoit de jour en jour. La Division & l'Ambition de chaque particulier fut neanmoins un obstacle à leur grand dessein, & la cause en partie du salut des Pais-Bas. Nous avons vû comment Jacob de Campen, que le Roi de Munster avoit établit Evêque d'Amsterdam, fut traversé par d'autres, qui par des vues particulieres pour leur propre agrandissement firent manquer ses desseins; & nous allons voir de quelle maniere Jean de Geelen agit pour son propre interrest, sans

ſans ſe ſoucier des affaires de celui qui l'avoit envoyé chercher du ſecours, ce qui fut cauſe que la Ville de Munſter fut reduite à la derniere neceſſité, faute de recevoir ce ſecours, qu'elle attendoit, & ſur lequel Jean Becold, qui en étoit le Tiran fondoit ſa derniere eſperance.

On peut remarquer ici que le deſir de s'élever en fondant une nouvelle Monarchie, a été le veritable motif de tous les Chefs de la Secte Anabaptiſte, & que la Gloire de Dieu & le ſalut des hommes y ont eu peu, ou point de part. Dans le fond la Religion n'a été qu'un manteau dont ils ſe ſont ſervis pour couvrir leurs deſſeins, & la Reforme qu'un pretexte pour mieux tromper & ſeduire le peuple ignorant, Ce fut l'ambition de Nicolas Stork qui le porta à établir une nouvelle Secte, & Thomas Muntzer n'y entra que dans le deſſein de parvenir à un Souverain degré de puiſſance. On a vû de quelle maniere il s'y prit, & comment il fit ſoulever une grande partie des Peuples d'Allemagne, contre leurs legitimes Souverains. Aprés ſa mort Balthaſar Hubmeier pouſſé du même motif remplit toute la Suiſſe de troubles, & s'il ne porta pas les choſes auſſi loin que Muntzer, c'eſt que dés le commencement il trouva une reſiſtance

 plus

plus forte de la part du Magistrat. Melchior Hoffman & Jean Matthieu, qui vinrent ensuite suivirent les mêmes routes. Le premier n'auroit pas manqué de surprendre Strasbourg, si on ne l'eut pas prevenu, & gardé ensuite dans une prison, & le second se vit effectivement maitre de la Ville de Muntzer, où il commandoit absolument en qualité de Prophete. Enfin nous venons de voir Jean Becold son successeur assis sur le Trône, revetu du pouvoir le plus despotique, foulant aux pieds toutes les Loix divines & humaines, n'ayant d'autres pensées, que celles de satisfaire sa convoitise, son orgueil & sa vanité, & aspirant de même que ses predecesseurs à la Monarchie de l'Univers.

Fin du second Livre.



HISTOIRE DES ANABAPTISTES.

LIVRE TROISIEME.



CE fût, comme nous l'avons déja dit, sur la fin du mois de Decembre de l'année 1534. que Jean de Geelen partit de Munster pour aller en Frise commander les Anabaptistes, qui suivant les avis que Jean Becold en avoit reçu s'y étoient assemblez pour venir à son secours. Les vivres commençoient déja à manquer dans la Ville, de maniere qu'on se vit obligé de diminuer considerablement la portion qui se distribuoit au Peuple. Au lieu qu'on avoit accoutumé de s'assembler deux fois le

jour à une heure reglée prés des portes de la Ville, pour le repas, on ne s'assembla plus qu'une fois le jour, & même les viandes qu'on servoit étoient corrompues & en petite quantité. Ce jeune continuel n'accommodant pas deux jeunes hommes, qui servoient le Roi en qualité de pages, ils resolurent de sortir, aimant beaucoup mieux soufrir toute autre mort que celle de la faim. Des qu'ils eurent trouvé l'occasion favorable pour leur dessein, ils ne manquerent pas de se glisser hors de la Ville, mais ils ne purent le faire si secretement que le Roi n'en fut d'abord averti. On courut promtement apres eux, & comme ils n'avoient pas eu le tems de s'éloigner beaucoup, ils furent attrapez, & conduits en la presence du Roi, qui fut leur Juge & leur Bourreau; car aprés les avoir condamnez à la mort, il leur trancha lui même la tête & ce fut avec sa propre epée qu'il fit cette execution.

Il n'épargna pas non plus une de ses femmes, fille d'un Bourgeois de Munster. Cette malheureuse ne voulant pas s'accommoder à l'humeur & à la coutume des autres, eut quelque dispute avec une des Concubines, qui en fit ses plaintes. Le Roi la fit venir & aprés avoir prononcé sa sentence, il


Pag. 137



il lui abatit la tête d'un coup d'épée, sans aucune autre forme de procez. Pour justifier une si detestable Tyrannie, il dit que le Peuple devoit laisser agir le Roi & son conseil, sans murmurer ni se mêler d'autre chose que d'obeir, & qu'il suffisoit pour sa décharge, que ce même Roi & son Conseil s'obligeoient à defendre devant Dieu la Cause des Sujets, étant seuls répondants de tout le mal qui pouvoit arriver par leur gouvernement.

C'étoit avec impatience, mais inutilement qu'on attendoit le retour de Jean de Geelen, avec le secours qu'il devoit conduire. Cet homme n'ayant trouvé aucunes troupes d'Anabaptistes prêtes, ni en Frise ni en Hollande, abandonna Jean Becold & forma d'autres desseins conformes à son ambition. Il travailla pendant quelque tems à former un puissant parti en Frise, mais toutes les entreprises qu'il y fit ayant été decouvertes, & se voyant poursuivi, il se sauva à Amsterdam, où il demeura déguisé en Marchand dans la maison d'un nommé Guillaume Cornelisse. Mais comme son nom étoit extrémement connu par toute la Hollande, par la confession des prisonniers arrêtez dans ses assemblées, ou dans les entreprises, qu'il avoit voulut tenter, il eut la precau-

precaution d'en prendre un autre. Tout le tems qu'il fut à Amsterdam, il eut plusieurs conferences secretes, avec ceux qui étoient dans son parti, qu'il augmenta d'un grand nombre d'autres personnes qu'il y fit entrer. Il ne leur prechoit autre chose que le Royaume temporel & ne les entretenoit que de la liberté & du bonheur de ce Royaume imaginaire, où suivant leur imagination, ils devoient gouter toutes les delices de la vie. C'étoit l'endroit le plus propre à gagner ces sortes d'esprits, qui n'avoient du panchant qu'au libertinage, aussi ne fut-il pas difficile à Jean de Geelen de les porter aux resolutions les plus determinées.

Il se servit presque dans tous ses desseins d'un nommé Henri Goetbeleit, nom Flaman, qui signifie en françois, *bonne conduite*. Ce Goetbeleit, qui étoit d'une mediocre Stature, robuste de Corps, & experimenté au métier de la guerre, pour avoir porté les armes en diverses occasions, s'étant laissé corrompre par Jean de Geelen, embrassa la Secte des Anabaptistes à Amsterdam, & fut depuis un de ceux qui travailla le plus pour l'augmentation du parti. Ce fut lui qui représenta à Jean de Geelen, qu'étant dans un danger continuel & obligé de se tenir toûjours caché, il ne

pou-

pouvoit agir avec tant de ſuccez, que s'il eut été en pleine liberté, ajoûtant que s'il étoit decouvert & arrêté, il n'y avoit aucune grace à eſperer pour lui. Il lui conſeilla donc d'aller à Bruxelles, pour tacher d'y obtenir ſon pardon de la Sœur de l'Empereur qui avoit alors le gouvernement des Pais-Bas. Il lui dit, qu'ayant encore une ſomme conſiderable d'argent qu'il avoit reçuë de Jean Becold Roi de Munſter, il pouvoit au cas qu'il reüſſit retourner à Amſterdam, & y vivre à ſon aiſe ſous ſon veritable nom; tandis qu'il travailleroit neanmoins ſecretement à l'execution de ſon entrepriſe.

Cet avis fut ſuivi. Jean de Geelen ſe tranſporta à Bruxelles, & obtint le pardon qu'il demandoit, à condition qu'il travailleroit à faire livrer la Ville de Munſter entre les mains de l'Empereur. On l'obligea auſſi ſur d'autres points qui n'ont jamais été publiez. Non ſeulement on lui délivra ſes Lettres d'abolition, mais on lui fournit encore une ſomme d'argent pour lever des Troupes, de ſorte qu'il retourna à Amſterdam fort ſatisfait. Il y parut ouvertement ſous ſon veritable nom, ne faiſant aucun ſcrupule de dire qu'il avoit été rebaptizé, & converſant familiérement avec

les

les principaux de la Ville. Et comme il étoit chargé de negociations, & qu'il renouvelloit tous les jours les belles promesses qu'il avoit faites, il se mit en credit, de sorte que les personnes les plus considerables lui rendoient visite dans une maison, où il avoit fait mettre les armes d'Espagne au dessus de la porte. De cette maniere étant connu d'un chacun, il fit de grandes habitudes, & forma adroitement un parti assez puissant pour l'execution du projet qu'il avoit formé.

Ce Projet consistoit à surprendre Amsterdam pour s'en rendre le maitre, & y former une Republique d'Anabaptistes de même qu'à Munster. Goetbeleit étoit celui qui conduisoit sous lui l'entreprise, & qui presidoit aux assemblées secretes en l'absence de Jean de Geelen, qui ayant des mesures à garder, ne pouvoit pas toûjours s'y trouver. Enfin s'étant fait une grande assemblée d'Anabaptistes, dans une rue nommée le Pyl-Steeg, chez un nommé Pierre Gaal, Jean de Geelen qui y assista, proposa son dessein, & le fit aprouver. On le trouva même fort facile à executer, sur tout pendant la nuit, que les bourgeois reposoient en fureté. Chacun promit de faire son devoir, & comme on ne doutoit

point

point du ſuccez, on deſtina à la mort tous les mortels ennemis de la Secte, & l'on fit le partage des biens des plus riches Bourgeois, & des maiſons les plus magnifiques; c'eſt-à-dire qu'on chanta le triomphe avant la victoire.

Ce fut le dixiéme du mois de Mai de l'année 1535. que l'on choiſit pour cette execution. On diſtribua une piece d'or à chacun de ceux qui compoſoient l'aſſemblée, comme pour erres de l'engagement qui ſe faiſoit entre eux, & l'on convint que le ſon de la cloche de l'Hôtel de Ville ſerviroit de Signal.

Le jour marqué étant venu, l'entrepriſe fut decouverte ſur le point qu'elle devoit s'executer, & cela ſe fit plus par hazard que par la prudence du Magiſtrat. Les Confrairies ou corps de métiers, qu'on nommoit alors de la Croix, de Sainte Anne, de Nôtre Dame, de Sainte Marie Madelaine, du Saint Sacrement & de la Vierge, faiſoient ce jour là, ſuivant l'ancienne coûtume, un feſtin à l'Hôtel de Ville, où tout le Conſeil, & les principaux Bourgeois étoient invitez; & ce feſtin devoit durer juſques bien avant dans la nuit. Sur le ſoir dans le tems qu'on avoit mis le feu à pluſieurs tonneaux goudronnez, qui eſt une

ſorte de feu de joie, qui ſe fait en Holl
de aux tems de réjouiſſance, un jeune ho
me, vint avertir un nommé Pierre Hon
que les Anabaptiſtes avoient formé le d
ſein de ſurprendre cette nuit là Amſterd
& qu'ils rodoient déja par la Ville au no
bre de plus de ſix cents. Pierre Honig p
ta d'abord cet avis à deux Echevius, d
l'un ſe nommoit Nicolas Doudenſe & l'
tre Theodore Hillebrants, & tous trois
ſemble allerent trouver les Bourgmeſt
qui ſe promenoient à la Place du Marc
& leur declarerent la choſe de la mani
qu'ils venoient de l'apprendre, les exh
tant en ſuite de ne pas negliger cet avis
de donner promtement les ordres neceſ
res pour la conſervation de la Ville.
Bourgmeſtres extrémement ſurpris, eur
de la peine à s'imaginer que la choſe
véritable, ne pouvant comprendre qu'
affaire ſi importante eut pû demeure
long-temps ſecrete, vû la difficulté qu'
avoit de cacher une choſe qui ne ſe né
cie méme qu'entre deux perſonnes. E
celui qui avoit donné l'avis à Pierre I
nig ayant été amené devant les Bou
meſtres, non-ſeulement il perſiſta dan
déclaration, mais il aſſura d'avoir vû &
tendu ce qu'il rapportoit, & offrit de

der la prison, jusques à ce qu'on fut pleinement instruit de la verité du fait. Il ajouta, qu'on trouveroit au Poids vis à vis du lieu où l'on faisoit justice beaucoup d'arquebuses à croc toutes chargées. Aprés cette declaration, on ne manqua pas de faire une information exacte, & l'on trouva que les choses étoient de la maniere qu'on les avoient rapportées. Cependant ceux de la confrairie qu'on appelloit de la Croix, se retirerent de meilleure heure que de coutume, ce qui fut cause de leur conservation.

Tandis qu'on deliberoit sur les moyens de faire assembler secretement la Bourgeoisie devant l'Hôtel de Ville, pour s'opposer aux Anabaptistes au cas qu'ils se presentassent, les voilà qui partent de la maison de Pierre Gaal située, comme nous l'avons déja dit dans le Pyl Steeg, & prennent tambour batant, & Enseignes deployées le chemin de la Place du Marché. D'abord ils se rendent maitres de la Maison de Ville, & massacrent ou font prisonniers tous ceux de la garde, du nombre desquels fut celui qui la commandoit.

Au premier bruit qui se fit, un des Archers du Prevost, qui pour avoir pris beaucoup plus de vin qu'à l'ordinaire, dormoit cou-

couché sur le carreau, s'étant eveillé en sursaut, & se doutant de quelque entreprise, sans savoir neanmoins ce que c'étoit, monta promptement au haut de la tour, & tira la corde de la cloche, de peur qu'on ne sonna l'alarme.

Cependant les Bourgmestres s'étant avec beaucoup de peine sauvez du danger, donnérent ordre qu'on éveillât promptement les Bourgeois, & qu'on les fit assembler sous les armes; aprés quoi ils poserent des Gardes à toutes les avenuës de la Place du Marché, afin d'empêcher la jonction des Ennemis, qui n'étoient pas encore tous arrivez à la Maison de Ville, mais qui étoient en marche pour s'y rendre, éteignans tous les flambeaux, afin de n'étre pas reconnus.

Durant ce tumulte, un petit homme bossu, & si contrefait, qu'il avoit plûtôt la forme d'un monstre, que celle d'un homme, fit une action la plus noire & la plus lâche qui se puisse commettre. Il demeuroit dans le Pylsteeg. Etant sorti de sa maison tout armé, & comme épouvanté du bruit, qu'il avoit entendu, il demanda à un de ses Voisins, nommé Vincent, quel vacarme il y avoit dans la Ville, aprés quoi il le pria d'aller avec lui à la Place du Mar-

ché

ché pour en apprendre la cause. Le Voisin qui n'avoit aucune défiance, ne fit point de difficulté de l'accompagner, mais à peine eurent-ils marché ensemble quelqnes pas, que ce petit homme bossu lui passa l'épée au travers du corps & le tua.

Comme la nuit étoit alors si obscure qu'on ne pouvoit distinguer les amis d'avec les Ennemis, jamais desordre ne fut plus grand. Une confusion horrible de cris & de lamentations se faisoit entendre par tout. Le bruit des armes parvint jusques à ceux qui faisoient la garde sur les rampars, & enfin on leur vint annoncer que les Anabaptistes s'étant rendus les maitres massacroient tous ceux qu'ils rencontroient. Le Peuple tout epouvanté courroit dans les rues, sans savoir ou il alloit, & ceux qui voulurent s'avancer vers la place du marché pour en chasser les ennemis furent tous tuez. Un nommé Nicolas van Aken, yvrogne achevé, qui depuis long tems avoit une connoissance fort familiere avec Henri Goetbeleit, s'étant fourré parmi les Anabaptistes, qui occupoient la Place devant la Maison de Ville, leur demanda par raillerie, quelle satisfaction ils vouloient qu'on leur fit. Goetbeleit qui auroit bien voulu qu'il ne lui fut point arrivé de mal, lui dit que

que ce n'étoient point là ses affaires, & qu'il lui conseilloit de se retirer promtement, s'il vouloit conserver sa vie. La dessus quelqu'un s'étant avancé pour lui passer l'épée au travers du corps, Goetbeleit s'y opposa, & dit que c'étoit un pauvre yvrogne de sa connoissance, qu'il faloit laisser aller, puis qu'il n'y avoit rien à craindre de sa part. Mais comme au lieu de se retirer, il continuoit à faire le boufon il reçut enfin un coup, qui lui ota la vie.

Les Bourgeois qui s'étoient saisis des avenues de la Place du marché, voyant que les attaques qu'on avoit données pour en chasser les Anabaptistes, n'avoient pas réüssi, prirent la resolution de demeurer dans leurs postes & d'attendre que le jour fut venu, afin de se mieux reconnoitre. Mais un des Bourgmestres, nommé Pierre Colin, qui pour avoir été trop indulgent à punir les coupables, s'étoit attiré la haine de la plus grande partie du Peuple, qui l'accusoit d'avoir des intelligences avec les Ennemis, voulant rétablir sa reputation, & faire voir que c'étoit à tort qu'on l'accusoit, se mit à la tête de quelques Compagnies de Bourgeois & s'avança pour attaquer les Anabaptistes. Ceux ci le voyant venir firent ferme, & le recurent si bien avec leurs arquebuses,


Pag. 142

buſes, qu'il fut repouſſé avec une perte conſiderable de Bourgeois, & lui même perdit la vie dans la fuite, comme il faiſoit ſes efforts pour rallier ſa troupe, & la remener au combat. Il y en eut pluſieurs qui moururent des bales empoiſonnées, dont ils avoient été bleſſez.

Un autre Bourgmeſtre, nommé Goſewyn Reecalf, voyant cette deroute, & l'avantage des Anabaptiſtes qui venoient fondre ſur les Bourgeois, s'aviſa pour arrêter leur fureur de faire tendre des voiles à toutes les avenues de la *P*lace, & y rouler de grands ſacs de houblon, afin que les Bourgeois puſſent s'en couvrir comme de ramparts, & reſiſter par ce moyen plus facilement aux Ennemis. Mais comme il vit que ces mêmes Bourgeois ayant pris l'épouvante n'oſoient faire tête aux Anabaptiſtes, il fit aſſembler à la poiſſonnerie, tous ceux qui voulurent ſervir pour de l'argent, auſſi long-tems que la neceſſité le demanderoit. La plus part de ces gens là avoient été à la guerre, & s'étoient trouvez dans les occaſions, de ſorte qu'ils étoient reſolus, & capables de rendre du ſervice. Le Bourgmeſtre leur ayant fait preter le ſerment, on reſolut de ne point branler de toute la nuit, & d'aller dés que le

le jour seroit venu, avec ces nouvelles troupes, suivies des Bourgeois pour les soutenir, attaquer la Maison de Ville, aprés quoi on commanda à toutes les compagnies de se tenir dans leurs postes en état de defense, sans faire aucun mouvement pour attaquer. Goetbeleit ayant remarqué cette disposition, & trouvé toutes les avenues de la Place fort bien gardées, il dit à Jean de Geelen, *Il arrive presentement ce que j'ai toûjours apprehendé, c'est de ne pouvoir reussir avec si peu de monde. Nous sommes ici enfermez, & nos confreres ne peuvent pas nous joindre, de sorte que je ne vois aucun parti à prendre que celui de nous defendre avec vigueur, & mourir plûtôt courageusement dans le combat, que de se rendre lachement, pour étre en suite trainé au Supplice. N'apprehendez rien*, lui repartit Jean de Geelen, *les choses iront beaucoup mieux que vous ne pensez, & j'espere, s'il faut ajouter foi au Prophete, que demain au matin, avant que dix heures sonnent, nous serons sans aucune effusion de Sang, entierement maitres de la Ville.*

Tandis que les Bourgeois demeurerent tranquilles dans leurs Postes en attendant le jour, les Anabaptistes passerent tout le reste de la nuit à chanter des pseaumes. Le jour étant venu les Bourgeois donnerent a-

vec



&c vigueur ſur leurs Ennemis qui occupoient la place du marché, & cela avec d'autant plus de reſolution, qu'ils reconnurent que leur nombre n'étoit pas conſiderable, & l'on croit même qu'il ne montoit pas à plus de quarante hommes. Les Anabaptiſtes ne pouvant donc reſiſter, ſe retirerent dans la Maiſon de Ville, & s'y enfermerent, reſolus de s'y defendre en deſeſperez. Lors que le Bourgmeſtre ſe vit maitre de la Place, il fit occuper le Poids, & tirer ſi vigoureuſement de la Chambre, où l'on avoit trouvé les armes des Anabaptiſtes, ſur la Maiſon de Ville, que les coups porterent juſques dans la grande Sale, & contraignirent les ennemis, dont pluſieurs furent tuez, de ſe ſeparer, pour ſe mettre plus à couvert. Aprés cela le Bourgmeſtre fit avancer dans la place deux grandes Coulevrines & une piece de Canon. D'abord que le Peuple les vit, il ſe mit à crier qu'il faloit foudroyer la Maiſon de Ville, ſans craindre de l'abbatre, & qu'il donneroit volontiers de l'argent pour en faire rebâtir une autre, pourvû qu'on fit perir les Scelerats qui étoient dedans. Le Bourgmeſtre ayant repondu, qu'il ſuffiſoit d'enfoncer la porte pour ſe faire une entrée, commanda à ſes ſoldats de donner

l'assaut au premier coup de Canon. Ce coup porta contre l'Hopital de Sainte Elisabeth, mais les deux autres pieces qu'on fit joüer incontinent aprés, ayant renversé la porte, les Soldats suivis des Bourgeois, s'avancerent pour entrer, & repousserent les ennemis, qui vouloient deffendre le passage, jusques à la Chambre neuve, au fond de la Maison de Ville. Ils trouverent à l'entrée plusieurs Anabaptistes étendus sur le Carreau, dont la plupart avoient été tuez par le Canon, & parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns agonisans qu'on acheva de tuer.

Il ne restoit que vingt cinq Anabaptistes, qui s'étant rendus maitres du dedans de la Maison de Ville faisoient une si vigoureuse resistance, qu'on n'osoit aprocher du lieu, où ils s'étoient renfermez, mais enfin quelques Bourgeois ayant reçu ordre d'entrer par les fenêtres, ils furent de toutes parts si vivement attaquez, que de ces vingt cinq il n'en demeura en vie que douze, qu'on fit prisonniers. A l'égard de Goetbeleit, qui les animoit à une resistance si desesperée, on le trouva au nombre de ceux qui furent tuez.

Tout joignant la Maison de Ville étoit une haute tour, où pendoit la cloche, qui ser-

servoit à assembler le Conseil, & au son de laquelle on publioit toutes les ordonnances de la Ville. Au dessous de cette cloche on avoit construit une place quarrée, qu'on nommoit la Voie ou le Contour. Ce fut-là que se sauva Jean de Geelen, dés qu'il vit qu'on s'étoit rendu maitre de la Maison de Ville. Aprés qu'il eut tiré l'echelle; pour empêcher qu'on ne le suivit, ne doutant point qu'on ne lui fit soufrir les plus cruels supplices, s'il tomboit vif entre les mains des Bourgeois, il s'exposa du côté qui regardoit la place du marché, toute remplie de gens sous les armes. Comme il vomissoit là mille imprécations contre le Magistrat, il fut tué d'un coup de mousquet, & precipité de haut en bas, dans le tems qu'il rendoit encore les derniers soupirs.

Ce fut de cette maniere que les Anabaptistes manquerent leur coup & qu'Amsterdam évita sa perte. Le nombre de ceux qui perdirent la vie en cette occasion, ne fut que de vingt huit du côté des ennemis, & vingt du côté des Bourgeois. Il est vrai que plusieurs de ces premiers, se sauverent par l'obscurité de la nuit, & trouverent enfin le moyen d'échaper. On enleva aprés midi les Corps des Anabaptistes, & on les porta au lieu patibulaire, où ils furent pen-

dus par les pieds à la Potence. Ce même jour on arrêta hors de la Ville deux personnes de la Secte Anabaptiste, que le bruit du Canon & de la mousqueterie avoit attirez, dans la pensée que leurs Confreres s'étoient rendus maitres d'Amsterdam. Ils eurent un sort tout contraire à celui qu'ils s'étoient promis; car au lieu d'une vie commode & libertine, qu'ils venoient chercher, ils rencontrerent la mort, qu'on leur fit soufrir à la potence, peu de jours aprés leur emprisonnement.

Sur le soir on arrêta aussi le petit homme bossu, qui comme nous avons dit, avoit si lachement tué son voisin. Aprés ce meurtre, il étoit allé se ranger auprés des Anabaptistes, qui occupoient la Place du marché; & lors qu'on eut repris la maison de Ville, où il s'étoit renfermé avec les autres, il se foura dans une cheminée, où il demeura caché jusques à l'entrée de la nuit, tems auquel, il trouva le moyen de sortir sans étre aperçu. Delà il se rendit sur les remparts, où apres avoir fait plusieurs tours, il fut rencontré par des Bourgeois, qui ne voyant rien que de sinistre dans sa figure, & s'apercevant de la frayeur dont il étoit saisi, le prirent & le conduisirent en prison. Il avoüa d'abord qu'il étoit du nom-



ombre des Rebelles, & confessa son cri-
e; mais l'histoire ne dit point ce qu'on
i fit.

Ce fut le quatorziéme de Mai qu'on con-
uisit au supplice les Anabaptistes, qu'on
voit pris prisonniers à la Maison, de Vil-
& voici de quelle maniere ils furent exe-
utez. Aprés qu'on les eut attachez sur un
anc, on leur ouvrit la poitrine, & l'on en
ra le cœur, dont on leur batit les joues.
On coupa en suite leurs corps en quatre
uartiers, que l'on exposa sur les portes de
Ville, de même que leurs têtes, qui fu-
nt mises sur des pointes de fer. Le len-
emain on executa encore deux hommes,
ui eurent la tête tranchée, & sept femmes
ue l'on noya; & le vingtiéme deux autres
mmes furent penduës devant la porte de
urs maisons, parce qu'elles avoient logé
s conspirateurs, & empoisonné les bales de
urs mousquets. Il se fit ensuite plusieurs
utres executions; car comme on faisoit
ne exacte recherche des coupables, on en
rêta une partie, auxquels on ne fit point
e grace, de sorte qu'on noya neuf femmes
n un même jour, que le vingt uniéme on
ancha la tête à trois hommes, & quelques
ours aprés à trois autres. La Maitresse de
a maison d'où étoient sortis tous nuds, le

12. de Fevrier, les Anabaptistes hommes & femmes, & qu'on executa le vingt cinquiéme du même mois, comme il a été dit ci dessus, fut pendue à sa porte. On pendit de même un autre Anabaptiste, & son fils pour avoir logé Jacop de Kampen.

Comme ce pretendu Evêque d'Amsterdam ne paroissoit point, & qu'on ne pouvoit le decouvrir, quelque exacte recherche qu'on en fit, on promit une grosse somme d'argent à celui qui pourroit s'en saisir, ou qui decouvriroit le lieu de sa retraite, & l'on deffendit sur peine de la corde, de le loger, avec ordre de le denoncer avant le coucher du Soleil. Enfin aprés bien des recherches, on le trouva caché dans un lieu ou l'on serroit des tourbes, d'où il fut tiré & conduit en prison. Le cruel supplice qu'on lui fit souffrir fut accompagné d'opprobre; car avant que de le faire mourir on l'exposa avec la Mitre Episcopale sur la tête, sur l'Echaffaut qu'on avoit fait dresser devant la maison de Ville; & en cet état il fut pendant plus d'une heure la raillerie & le jouet du Peuple. Aprés cela on lui coupa la langue, pour avoir enseigné une pernicieuse doctrine, & la main pour avoir rebaptisé, & on l'attacha ensuite sur un banc, où on lui separa la tête du corps avec un

hache.


Pag. 250

hache. Le Corps fut brulé, & la tête mise avec la main droite coupée sur une pointe de fer. A l'égard de Jean Matthieu son Adjoint, il eut le bonheur de se sauver. Le même jour de l'execution de Jacob de Kampen, deux femmes furent penduës aux barreaux devant ce qu'on nomme en Hollandois *Vierschaer*, c'est-à-dire Tribunal.

Il y avoit dans le parti de Jean de Geelen de certaines Gens, nommées en Hollandois *Bentscheppers*. C'étoient des personnes, toutes d'une même profession, sous la Jurisdiction d'Yselstein, lieu situé au Midi de Montfort. Ces gens, qui étoient au nombre de trois cens, devoient se trouver à l'execution de l'entreprise de Jean de Geelen, & c'étoit avec ce secours qu'il pretendoit conserver la Ville d'Amsterdam, aprés qu'il s'en feroit rendu le maitre. Mais, comme ils arriverent un peu trop tard devant la Ville, ils furent contraints de s'en retourner, aprés avoir appris le mauvais succez de l'entreprise.

D'autres encore, qui étoient entrez dans la même conspiration, & que Jean de Geelen avoit appellez de divers endroits, n'arriverent que dans le moment qu'on venoit de fermer le Port, qui fut justement le tems auquel on commença l'execution de l'entre-

prise. Ces gens en attendirent l'issue, mais dés qu'ils eurent apris la mort de leur chef, & la defaite de ses complices, ils prirent la fuite & se sauverent en Angleterre, où ils repandirent le venin de leur doctrine. Cependant on continua à Amsterdam l'execution des coupables, qui furent punis de divers supplices, & le grand nombre des Anabaptistes qu'on extermina, rendit leur parti si foible, qu'il ne se trouva plus en état de troubler la tranquillité du Public.

Pour revenir aux affaires de Munster, Jean Becold, qui attendoit avec la derniere impatience le retour de Iean de Geelen, voyant qu'il ne revenoit point, & qu'il ne recevoit aucune de ses nouvelles, previt bien qu'il l'avoit trompé, & que l'argent qu'il lui avoit donné étoit autant de perdu pour lui. Cela lui causa d'autant plus de chagrin, que la famine augmentant de jour en jour dans la Ville, il ne devoit pas esperer de subsister long tems, ni compter sur aucun autre secours, puis que celui qu'il attendoit lui avoit manqué. Dans cette extremité, resolu de tenter une seconde fois la fortune, il fit partir pour la Hollande & pour la Frise Henri de Hilversum, qui passoit parmi le Peuple pour un grand Prophéte, & auquel Iean Becold avoit une entie-

re

re confiance. Ce pretendu Roi lui donna une ſomme conſiderable d'argent pour lever des troupes, & pour Adjoint un nommé Jean Nottels. On les fit ſortir de la Ville; mais à peine furent-ils éloignez de la portée d'un mouſquet, que Hilverſum abandonnant ſon Adjoint, alla ſe rendre auprés de l'Evêque, avec tout l'argent qu'il avoit reçu de Iean Becold. Pour Iean Nottels, il prit le chemin de Deventer, où il ne fit pas un long ſéjour. Car comme il ſe trouvoit hors d'état de rien negocier pour le ſecours de Munſter, il y retourna & porta au Roi la triſte nouvelle du malheureux ſuccez de ſon voyage par la deſertion de Hilverſum. Le Peuple juſqu'alors avoit toujours eu quelque eſperance, mais il la perdit & ne douta plus de ſa perte, dés qu'il ſe vit abandonné par ſes Prophétes. Ce n'étoit que murmures, plaintes & lamentations, dans toutes la Ville, & le Roi qui n'étoit pas moins troublé que les autres, s'efforçoit à trouver les moyens de calmer les eſprits, lors qu'on reçut une lettre de Hilverſum, conçue en ces termes.

MES CHERS AMIS

VOus ne devez pas trouver étrange, qu'aprés avoir reçu de l'argent, pour vous aller chercher du secours, j'aie abandonné vôtre parti, pour me jetter dans celui de l'Evêque. C'est un dessein que j'ai conçu dés le moment que Dieu m'a fait la grace de reconnoitre mon erreur & la vôtre, aussi ai-je embrassé avec beaucoup de joie l'occasion, qui m'en a été offerte. Car qui est l'homme de bon sens, qui a tant soit peu l'honneur en recommendation, qui voulut vivre dans une assemblée comme la vôtre, où rien de raisonnable ne se pratique, où l'on ne garde, ni ordre, ni discipline, où le moindre bouvier & gardeur de cochons s'erige en Prophete, & passe pour tel, dés qu'il a debité ses reveries: Où l'on est contraint de suivre les Loix & les maximes impies d'un scelerat, qui s'est elevé à la Souveraineté par les crimes les plus atroces. Où l'on reçoit pour de veritables propheties les songes & les imaginations d'un tas de coquins & gens de mauvaise vie. Peut on souhaiter d'être parmi de telles gens, où l'on vit sans aucune Loi naturelle ni Divine, non comme des hommes que la raison doit conduire, mais comme des betes brutes ; où le vice domine de tous côtez, & où l'on se plonge

dans

dans les voluptez les plus infames. S'il se trouve quelqu'un dans vôtre Société qui entreprenne de parler contre une Doctrine & des actions si contraires à l'Ecriture Sainte, ou qui temoigne de 'l horreur pour des impietez plus abominables que celles qui se sont jamais commises parmi les Payens, ne le traine-t-on pas incontinent au supplice, & ne lui fait on pas souffrir la mort la plus infame & la plus cruelle. Je passe sous silence, les erreurs & les heresies pernicieuses d'une Secte aussi maudite que la vôtre, dont vous ne vous vous appercevez point, parce que vous étes abandonnez à un sens reprouvé, & que l'esprit Fanatique vous aveugle par ses enchantemens. Mais ceux qui sont éclairez par la Parole de Dieu, n'ont pas de peine à decouvrir les tromperies manifestes & les maximes horribles de vos faux Prophetes. Jean Matthieu, dont la doctrine, bien que fausse & damnable, n'etoit pas neanmoins si pernicieuse que celle dans laquelle on vous entretient presentement, est le premier, qui a frayé le chemin de vôtre perte. Aprés lui Jean Becold, Homme fou, & hors du sens, vous a par ses tours de souplesses & avec l'aide de ses faux Prophetes precipité dans l'abime du malheur. Il n'y a pas long tems, qu'ayant commencé, mais un peu trop tard d'ouvrir les yeux, quelques uns d'entre vous prirent la re-

ſolution de ſecouer le joug, inſupportable de cet homme furieux, & d'ouvrir les portes de la Ville, pour y faire entrer l'Evêque leur naturel & legitime Souverain. C'eſt alors que vous eûtes ſujet de faire de ſerieuſes reflexions ſur le pouvoir énorme que vous avez donné à cet homme, en vous laiſſant ſeduire par les diſcours trompeurs & concertez de l'Orfevre, qui vous perſuada de l'elever à la Royauté. Mais dites moi, je vous prie, quand eſt que lui ou aucun autre de ceux, qui ſe ſont vantez d'avoir l'Eſprit de Dieu, vous ont fait quelque prediction qui ſoit arrivée? Que ſont devenues les belles promeſſes dont ils vous ont entretenus juſques ici? Il faut que je vous avoue qu'après être ſorti de ma priſon, non d'une maniere miraculeuſe, comme je voulus vous le perſuader, mais par mon adreſſe, me voyant ſeul échapé des vingt ſix perſonnes que Iean Becold avoit envoyé precher ſon Evangile, je retournai à Munſter, dans la ſeule vuë de m'inſtruire de toutes vos deliberations, de voir vôtre maniere de vivre, & de connoitre enfin quel ſeroit le ſuccez d'une conduite auſſi furieuſe que la vôtre. Et ce ne fut que pour mieux couvrir mon deſſein, que je m'érigeai en Prophete, en vous prediſant que Dieu devoit livrer trois puiſſantes Villes entre vos mains. Iean Becold n'a jamais été qu'un faux Prophete, qu'un

Fourbe

Fourbe & qu'un imposteur insigne, dont tous les desseins n'ont tendu qu'à vous conduire à sa fantaisie, comme de pauvres aveugles dans l'enceinte des murailles de la Ville, & à vous y tenir renfermez comme des betes dans une cage, jusqu'a ce qu'enfin on voie tomber sur vous, qui étes les complices de sa folie, & de sa mechanceté, les jugemens de Dieu, & que vous recéviez par de cruels supplices la punition due à vos crimes. J'aprehende que ce terrible malheur ne vous arrive bientôt, & je souhaite de tout mon cœur que vous le puissiez éviter.

La lecture de cette lettre jetta un trouble terrible dans les Esprits. Chacun fit reflexion sur le malheur extreme dont on étoit menacé, & sur le peu d'esperance qu'il y avoit d'échaper. On eut honte de s'être laissé miserablement tromper, & cette honte fut suivie d'une telle indignaction contre les faux prophetes, qui avoient eu l'impudence de faire passer leurs reveries pour des inspirarions divines, ou qui plûtôt s'étoient servi de ce moyen pour jetter le Peuple dans une dure & miserable servitude, qu'il s'excita un murmure, qui éclata enfin en plaintes & en imprecations contre ceux, qui avoient si méchamment abusé de leur simplicité. Cependant Jean Becold & son Conseil faisoient tous leur possible pour

contenir le Peuple, & l'empêcher de rien entreprendre; mais comme tous leurs efforts ne furent pas capables de calmer les esprits, & qu'on commmençoit à faire des assemblées par tout, où l'on se representoit les uns aux autres, le pitoyable état où l'on étoit reduit, dont on ne pouvoit pas esperer de sortir sans une assistance miraculeuse de Dieu, le Roi extremêment alarmé, se fit voir en public & ayant assemblé le Peuple il lui parla en ces termes.

Je n'aurois jamais creu, mes chers amis, que vous qui avez été regenerez par le Baptéme, eussiez si peu de constance & de force, que de vous laisser vaincre par l'impatience, sur tout aprés avoir constamment promis de demeurer ferme sans vous laisser jamais ébranler. Je m'attendois bien plûtôt, à vous voir suivre l'exemple de Saint Paul, qui aprés avoir enduré la faim, la soif, la nudité, le froid & le chaud, & souffert plusieurs autres incommoditez, decouvrit enfin la terre, & arriva au port de salut. Cet exemple n'est point fait à plaisir, il nous est commandé de le suivre, aprés celui de Christ: & c'est aussi un exemple de patience Chretienne, que nous devons contempler comme dans un miroir. Veritablement celui qui refuse de mourir pour la Justice de quelque mort que ce puisse être, n'est pas digne d'être du nombre

de

de ceux qui composent nôtre Assemblée. Combien de fois n'avez vous pas protesté tous unanimement que vous étiez prets de sacrifier vôtre vie pour la Iustice, & que quand même on voudroit vous laisser sortir d'ici en liberté, vous aimeriez mieux y demeurer pour souffrir la mort, que de vivre plus long tems ailleurs. Lors que vous étiez encore dans la Societé de ceux que nous tenons pour des impies, c'étoit à vous à deliberer, & à vous consulter avant que d'embrasser nôtre religion: mais presentement que vous etes entré dans nôtre communion, quelle fureur vous possede; Nôtre Seigneur Jesus-Christ dit que celui, qui met la main à la charrue & regarde derriere soi, n'est pas digne de lui: or c'est un crime, dont vous vous étes aujourd'hui rendus coupables, & que vous ne sauriez nier, puis qu'il n'y a personne qui l'ignore. Vous me direz peut étre, que la famine qui se presente à vous, avec tout ce quelle a de plus affreux, vous contraint à souhaiter de mourir tout d'un coup, plûtôt que de languir de cette maniere & mourir mille fois pour une. Ie répons à cela mes chers amis, que nous ne devons pas nous reposer sur les hommes, mais sur Dieu, duquel il faut que nous attendions tout nôtre secours. C'est lui seul, qui est nôtre bouclier, qui combat pour nous, tandis que nous nous reposons en assurance, &

qui eſt prêt à nous delivrer du Siege, à nous tirer de la miſere, & à changer la diſette, où nous ſommes reduits en une abondance de toutes choſes. N'eſt ce pas lui, qui nourrit autrefois les Enfans d'Iſrael de pain celeſte, & qui leur envoya miraculeuſement des cailles dans le deſert? Remettez vous devant les yeux l'exemple de ceux de Samarie, de Betulie, & de Jeruſalem. Dans le tems qu'un long Siege fort étroit les avoit reduit à la derniere neceſſité, & qu'ils avoient à combattre en même tems la famine & les Ennemis, Dieu qu'ils avoient invoqué dans leur angoiſſe, ne les delivra-t-il pas d'une maniere toute miraculeuſe. A mon egard j'ai toujours eu dés le commencement, & ai encore une ſi grande confiance en la miſericorde de Dieu, que je ſuis aſſuré qu'il ne permettra pas qu'aucun de nous periſſe par la famine. Puis qu'il a tellement ſoin des oiſeaux, qu'aucun d'eux ne manque de nourriture, a plus forte raiſon aura-t-il ſoin de nous qui ſommes ſon Peuple & ſa Nation Sainte. Au reſte, mes chers Amis, je ſai que vôtre chute n'eſt pas un effet de vôtre volonté, elle a été cauſée par l'inſpiration de l'Eſprit malin, qui, comme Saint Pierre vous l'apprend, rode comme un lion rugiſſant autour de vous, pour vous devorer. C'eſt ce même Eſprit malin, qui a ſuſcité Henri Hilverſum, lequel comme un

mau-

mauvais enfant d'un mauvais pere, a été changé de Prophéte en Transfuge, afin de vous obliger à abandonner le Christianisme, pour rentrer dans le Paganisme. Je l'ai recu dans ma maison, mais il m'a toûjours été suspect, & j'ai bien cru qu'il changeroit un jour la peau de Renard en celle de Lion. Que sa lettre impie & pleine de fausetez ne vous donne aucune frayeur; cet homme a toûjours été un faux Prophete, que l'Esprit de Dieu n'a point inspiré, & dont les predictions n'ont jamais été confirmées par l'évenement. Nous avons en Hollande & en Frise des gens tout prêts pour nôtre secours, & c'est par leur moyen, si l'Esprit de Dieu ne me trompe, que nous devons, aprés avoir emporté tous les Forts des Ennemis, recevoir une grande abondance de blé, & de toute autre chose necessaire à la vie.

Ce fut au commencement de l'année 1535. que ces choses arrivérent, & ce fut aussi au mois de Janvier de cette même année, que les Anabaptistes de Munster répondirent aux Lettres, qui leur avoient été écrites par ceux de l'Assemblée, tenüe à Wormes l'année précédente 1534. Ils écrivirent en même tems à Philippe Landgrave de Hesse, & lui adressérent leur Livre, intitulé, *Le Retablissement*, que ce Prince refuta. Mais comme ils répondirent

rent à cette Refutation, & qu'ils lui adresserent un autre Livre, auquel ils avoient donné ce titre, *Des Misteres de l'Ecriture.* Le Landgrave leur envoya une Lettre fort ample, dont voici en substance le contenu.

D'abord il leur représente la bonté qu'il avoit eu jusqu'alors pour eux, & leur dit que bien loin d'en avoir profité, étant devenus au contraire plus méchans, ils ne se contentoient pas d'enseigner une doctrine abominable, mais qu'ils machinoient avec cela contre toutes les Puissances, dans le dessein de les détrôner. Qu'il ne jugeoit pas à propos de s'étendre beaucoup sur leurs dogmes, parce qu'il sçavoit que ses Lettres étoient supprimées, & qu'on n'en faisoit pas la lecture au Peuple dans leurs assemblées; mais que néanmoins il vouloit bien encore pour la derniére fois refuter le Livre, auquel ils avoient donné le titre de *Rétablissement.* La dessus il leur dit 1. que leurs Prophetes avoient predit dans les lieux publics que le jour du jugement devoit arriver dans trois jours, & que tous ceux qui ne feroient pas alors rebatisez, ne manqueroient pas d'étre punis: que cette Prophetie s'étoit trouvée fausse, & que c'étoit un Blaphesme que de predire le jour du

du Jugement. 2. Que c'étoit par l'eſprit du Demon qu'ils avoient été portez à chaſſer le Magiſtrat & les Habitans de Munſter, à en exterminer une partie, & enfin à ſe rendre abſolument Maitres de cette Ville. 3. Qu'ils exerçoient une cruelle Tirannie, en ſe ſervant du glaive avec autant d'injuſtice qu'ils le faiſoient, ſans étre pour cela revêtu d'aucune autorité légitime, & retenant par force les femmes qui ne vouloient pas entrer en communauté de biens, ni autrement. 4. Ce Prince refute l'erreur contenuë dans leur Livre du *Retabliſſement*, ſçavoir qu'on n'eſt point juſtifié par la ſeule Foi. 5. Il leur enſeigne ce que c'eſt que le peché contre le Saint Eſprit, & leur apprend que tout peché n'eſt pas contre le Saint Eſprit, leur prouvant en même tems par l'Ecriture Sainte, qu'il y a pluſieurs grands pechez mortels, dont on peut obtenir la remiſſion. 6. Il refute par pluſieurs Argumens la Communauté des biens, & dit que quand même cette Communauté ſe pourroit prouver par quelques exemples, ils ne laiſſeroient pas que d'être mal fondez, attendu qu'ils l'avoient introduite malgré ceux qu'ils vouloient y faire éntrer, ayant uſé de violence pour les dépoüiller de leurs biens. 7. Ce Prince ajoûte que c'é-

toit avec beaucoup d'injuſtice & contre la verité, qu'ils accuſoient dans leur Livre du *Retabliſſement*, Luther & Zwingle de nier la neceſſité des bonnes Oeuvres. 8. Il fait voir qu'il n'y a point de Franc-Arbitre. 9. Il prouve la néceſſité du Baptéme des petits enfans. 10. Il montre que la Poligamie eſt contraire à l'Ecriture Sainte, & leur dit que c'étoit le Diable, & non l'Eſprit de Dieu, dont ils ſe vantoient, mais à tort, d'étre inſpirez, qui allumoit & nourriſſoit en eux des convoitiſes ſi criminelles. 11. Il leur reproche d'avoir brûlé tous les bons Livres, à la reſerve de l'Ecriture Sainte, en quoi il dit qu'ils avoient d'autant plus de tort, que ces Livres étant conformes à cette même Ecriture, ils devoient conſerver les bonnes choſes qu'ils contenoient pour en faire leur profit. 12. Il prouve que Jeſus-Chriſt a pris nôtre chair dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie. 13. Il leur déclare que c'étoit en vain qu'ils ſe vantoient d'avoir été cette même année-là miraculeuſement protégez & défendus de Dieu contre leurs Ennemis, & d'étre par conſequent la veritable Egliſe; vû que Dieu permettoit quelquefois que les méchans remportaſſent de l'avantage: témoin la Tribu de Benjamin, qui batit

par

par trois fois les Israëlites, bien qu'elle fut criminelle, mais qui néanmoins fut défaite dans la suite, & punie comme elle le meritoit. 14. Qu'ils devoient prouver par l'Ecriture Sainte le droit qu'ils prétendoient avoir eu de s'établir un Roi, & si ce Roi leur étoit promis par l'Esprit de Dieu, marquer par cette même Ecriture, le tems qu'il devoit venir, & le lieu de sa naissance. 15. Enfin que les Remontrances ne suffisoient pas à des Scélerats comme eux, qu'ils devoient étre reduits par la force, & conduits en suite au suplice, pour avoir traité avec inhumanité, & cruellement massacré tant de personnes innocentes, dont le sang crioit vengeance devant Dieu, &c.

Cette Lettre fut suiuie d'un Ecrit fort étendu, contre une erreur capitale que soûtenoient les Anabaptistes de Munster, sçavoir, que *l'Ecriture Sainte ne pouvoit étre entenduë que d'un trés-petit nombre de Personnes Saintes & tellement regenerées, qu'elles ne connoissent plus aucun peché. Que c'étoit à ces seules Personnes, qu'elle étoit claire & intelligible, mais qu'à tous les autres ce n'étoit qu'une profonde obscurité, au travers de laquelle ils ne pouvoient penetrer.* 1. L'Auteur

theur de cet Ecrit decouvre en cela le but des Anabaptistes, qui étoit de faire passer par ce moyen toutes leurs autres erreurs, qu'ils ne pouvoient defendre par l'Ecriture Sainte 2. Il dit que par plus d'une raison il pouvoit étre détourné de refuter leur livre sur l'obscurité de l'Ecriture Sainte, savoir parce qu'ils rejettoient tous les moyens qui pouvoient servir à leur conversion, qu'ils meprisoient l'Ecriture, & ne vouloient pas recevoir les avis sinceres qu'on leur donnoit; mais que neanmoins pour desabuser & instruire les simples qui s'étoient laissé surprendre, il vouloit bien cette fois mettre la main à l'ouvrage. 3. Il declare que tous leurs efforts ne tendoient qu'a chasser Christ du Trone de David, pour s'y placer eux-mêmes; qu'ils méprisoient le Regne de Dieu édifié par la Parole de Dieu, pour établir un Royaume temporel, où les desirs de la chair pussent étre remplis: qu'ils vouloient nous detourner de la volonté de Dieu, & de l'accomplissement fait, sous le Nouveau Testament, de ses divines promesses, pour nous ramener aux foibles Rudimens du Monde, à l'ombre du vieux Testament, rejettant avec impudence la Philosophie, les manieres de parler figurées &c. Et que pour couvrir leurs

leurs dogmes pernicieux, ils avoient inventé celui de l'obſcurité de l'Ecriture. 4. Il refute l'erreur du Regne temporel de Chriſt, & du glaive materiel, par lequel les Anabaptiſtes de Munſter pretendoient ſe maintenir dans la poſſeſſion des biens qu'ils avoient ravis à leurs prochains, & combat & renverſe par un raiſonnement fort étendu, tous les Arguments de ces mêmes Anabaptiſtes.

Quelque tems aprés, Philippe Landgrave de Heſſe fit une autre Reponſe aux lettres que ceux de Munſter lui écrivirent le 25. de Mars. Dans ces lettres les Anabaptiſtes tachent à s'excuſer, & diſent qu'ils n'ont pas chaſſez de la Ville de Munſter le Magiſtrat & les Habitans, mais qu"eux-mêmes avoient voulu ſortir, & s'en étoient allez ſans y être contraints. A quoi le Landgrave de Heſſe repond, que dans peu ils les convaincroit de menſonge par une infinité de temoins. Que dans le tumulte ils avoient choiſi un Roi & établi un nouveau Magiſtrat. Qu'il étoit d'un Chretien, de ſupporter avec patience le joug le plus peſant, bien loin de ſe rebeller contre ſon Magiſtrat, & le depoſſeder enfin, comme ils avoient fait, contre tout Droit divin & humain, & que l'Exemple de Chriſt nous invi-

invitoit à la patience; & non à venger les injures qui pourroient nous être faites, par ceux qui ont en main le Gouvernement. A l'égard d'une objection que les Anabaptistes lui font dans ces mêmes lettres, savoir que lui même avoit fait la Guerre aux Evêques, demoli les Monasteres, & reduit sous sa Puissance le Duché de Wirtemberg; ce Prince repond, qu'il avoit gardé en tout cela des mesures, & avoit eu une cause juste, que les Anabaptistes n'avoient pas. Qu'a la verité il avoit tourné ses armes contre les Evêques, mais que ce n'étoit qu'apres en avoir été offensé par des accusations inventées, dont la fausseté avoit été decouverte dans la suite. Que depuis il étoit entré en grace aupres de l'Empereur & du Roi des Romains, qu'il n'avoit rien decreté ni executé, comme eux, témérairement & avec cruauté, & que tout ce qu'il avoit fait s'étoit passé dans l'ordre, & suivant les deliberations de son Conseil. Qu'il n'avoit depoüillé aucun Monastere, bien qu'il ne voulut soufrir aucun Moine dans les Terres de sa Juridiction, mais qu'il en avoit converti les revenus à d'autres usages pieux. Qu'il n'avoit pas chassé violemment ceux qui étoient en possession de

ces

ces Monafteres, mais qu'il avoit compofé avec eux. Que l'Ordre Teutonique étoit resté à Marpourg, & un autre ordre de Religieufes à Frankenberg, jouiffans de tous leurs revenus, & que pour ceux des Couvents fupprimez, ils étoient employez à l'entretien des Hopitaux, des Temples, des Ecoles &c.

Qu'à l'egard du Duché de Wirtemberg, il avoit eu des raifons, qui feroient trouvées juftes, lors qu'il les auroit découvertes; qu'il avoit gardé des mefures en tout, & qu'il n'avoit pas permis à fes troupes de faire du ravage dans ce Duché, ni d'en maffacrer cruellement les habitans. Qu'il avoit declaré fon deffein à l'Empereur, qui avoit enfin confenti que le Duc de Wirtemberg fut rétabli en fon Pays. Ce Prince ajoûte qu'ils avoient menti d'affurer que fes lettres avoient été luës dans leurs affemblées en prefence de tout le Peuple, puis qu'il étoit conftant, qu'ils n'avoient pas même voulu donner audiance au Sr. Fabrice fon Envoyé, qui avoit ordre de ne conferer qu'en prefence de tout le Peuple. Que c'étoit donc en vain qu'ils vouloient qu'on les écoutât, tandis que leur caufe étoit chancelante, & aprés avoir commis des crimes énormes & abominables. Qu'ils devoient

avoir auparavant demandé audience, & que lors qu'ils auroient rappellé ceux qu'ils avoient chassé de Munster, & retabli le Magistrat comme il étoit auparavant, on verroit si on les écouteroit. Au reste il resout les objections des Anabaptistes contre la seule foi justifiante, & repete ses Argumens contre le Franc-Arbitre, contre la communauté des biens, pour le Bâteme des petits Enfans, & pour l'incarnation de Christ.

Le Landgrave de Hesse reçut aussi environ ce tems-là une lettre de l'Evêque de Munster, par laquelle il lui mandoit, qu'un nommé Jean Nagel de Francfort sur l'Oder; étant de retour de Munster, ou il étoit entré par ses ordres, pour découvrir l'état des assiegez, avoit rapporté que le Roi des Anabaptistes avoit quinze femmes, dans la resolution d'en epouser jusques à cent. Qu'il avoit conçu le dessein de se faire Roi de toute la terre, & d'exterminer pour cet effet toutes les Puissances. Qu'il se trouvoit alors dans la Ville cent Chevaux, & deux cents vaches, & qu'ils ne mangeoient plus à leurs repas que du Pain & du Sel. Qu'ils étoient neanmoins encouragez par le Roi, qui les assuroit qu'un d'entre eux en battroit dix. Qu'ils travailloient avec une ardeur incroyable aux fortifications de la Ville,

le, mais que neanmoins la neceſſité, où ils ſe trouvoient, faiſoit murmurer le Peuple, qui paroiſſoit diſpoſé à une revolte; & que s'étant plaints de ce que le ſecours promis par les Prophétes ne venoit point, le Roi avoit répondu que leurs pechez en étoient la cauſe, & que dés qu'ils s'amenderoient Dieu les delivreroit de la main de leurs Ennemis.

Cependant la famine augmentant de jour en jour à Munſter par la diminution des vivres, & le ſecours ne paroiſſant point, tout le Peuple étoit plongé dans une mortelle afliction. Pour le conſoler Jean Becold paroiſſoit preſque tous les jours en public ſur ſon Trone, ſuivant ſa coutume, richement vetu, & ayant toûjours ſa chaine d'or, au bas de laquelle pendoit un groſſe boule repreſentant le Monde. Le Sceptre qu'il portoit à la main droite étoit d'or, & les deux jeunes hommes, qui paroiſſoient à ſes cotez, l'un à la droite, portant le nouveau Teſtament, & l'autre à la gauche tenant l'epée, avoient des habits bleus, ſur les manches deſquels on avoit repreſenté en broderie le Globe. Suivant l'explication de l'Orateur du Roi, le Nouveau Teſtament porté à la droite ſignifioit le tems de la grace, pour ceux qui voudroient ſe con-

vertir & embrasser l'Evangile; & qu'on tenoit à la gauche, la punitic seroit faite ensuite de ceux qui ai opiniatrement refusé cette grace. C dre fut changé un mois aprés. C l'épée à la droite, pour signifier lumiere de l'Evangile ayant paru asse tems, elle devoit faire place au pour la punition de ceux qui avoie jetté cette même lumiere.

On n'attendoit plus alors le ret Jean de Geelen, quoi qu'on n'eut d'avis certains de ce qu'il étoit d Enfin on aprit le mauvais succez de treprise qu'il avoit formée sur Amste & sa mort en même tems. Cette velle jetta le Roi dans une terrible sternation. Il se voyoit abandonr trompé par Hilversum, qui lui avoi porté une somme considerable d'a de même que Jean de Geelen. Il n voit esperer aucun secours de Holla de Frise, parce que les Anabaptiste toient extremement affoiblis & disp & que leurs desseins ayant été décou ils étoient observez & poursuivis d'u cun. Il faisoit reflexion sur le trist auquel il avoit reduit le Peuple de ter, qui reconnoissoit la fausseté de

pheties, dont il l'avoit jusques la amusé. L'image affreuse d'une famine extreme, lui causoit un trouble continuel. Enfin entierement desesperé, il permit qu'on ouvrit les Portes de la Ville à tous ceux qui voudroient sortir. On ne sçauroit s'imaginer la joie avec laquelle la plûpart des habitans se disposerent à quitter un lieu aussi rempli de miseres & d'abominations, que celui où ils se trouvoient malgré eux enfermez. Le jour que cette permission fut donnée il sortit une foule de monde, jusques au nombre de plus de mille, de tout Sexe & de tout âge, qui étant allez se jetter dans l'armée de l'Evêque se rendirent à discretion, mais qui furent traitez cruellement. Car on fit mourir les hommes, dont une partie trouva le moyen de se sauver. Pour ce qui est des femmes & des petits enfans, on les laissa aller sans leur faire aucun mal, aprés avoir été retenus quinze jours, pendant lesquels on leur donna de la nourriture, mais fort peu.

Un peu aprés cette sortie, la famine ayant considerablement augmenté par la diminution des vivres, Jean Becold déclara que ceux qui pour n'avoir pas assez de confiance en la bonté de Dieu, & aux promes-

 ses

ses qu'il avoit faites par ses Prophetes, de leur donner du secours, & de les delivrer miraculeusement de la main de leurs Ennemis, avoient le courage entierement abbattu, pouvoient sortir de la Ville, les menaçant neanmoins des Jugements de Dieu les plus terribles, s'ils abandonnoient leur Religion. Ces dernieres paroles eurent tant de force sur l'esprit de plusieurs, qui avoient deja formé, la resolution de sortir, qu'ils changerent de sentiment, & choisirent plutôt d'attendre les extremitez d'un mal certain, que de s'exposer aux effets d'une menace chimerique, dont l'auteur n'avoit jamais rien predit que de faux. Cependant les vivres venant à manquer, on fut contraint de manger les chiens & les chevaux, sans neanmoins que le Roi pensât à composer avec l'Evêque. Il sçavoit, sans doute, bien qu'il n'y avoit aucune grace pour lui, & d'ailleurs, sa maison étoit pourvue de vivres pour plus de six mois, tandis que le peuple mouroit de faim.

Il y avoit dans Munster un Soldat nommé Hanske van de Langestraat, qui un an auparavant avoit deserté des Troupes de l'Evêque, & s'étoit jetté dans la Ville, pour éviter la punition d'un crime qu'il avoit commis. Ce Soldat voyant que la Ville ne pouvoit

voit pas manquer en peu de jours de tomber sous la puissance de l'Evêque, resolut de la livrer lui même pour obtenir sa grace. Pour cet effet il sonda adroitement, & sans qu'on s'en apperçut la profondeur des fossez, & trouva aprés avoir bien cherché, un endroit où il n'y avoit de l'eau que jusqu'au nombril. Il remarqua aussi qu'on faisoit fort mauvaise garde de ce côté là, & qu'il étoit facile de s'y ouvrir un passage pour entrer dans la Ville & surprendre les assiegez. Aprés avoir ainsi remarqué toutes choses, il se coula une nuit le long des murailles, par le moyen d'une corde, & se rendit à l'armée de l'Evêque, devant lequel il fut mené, aprés avoir été saisi comme un Criminel. L'Evêque fort étonné de le voir lui demanda par quel motif il avoit abandonné la Ville de Munster, pour retourner dans l'Armée, où il sçavoit bien qu'on ne manqueroit pas de le punir comme un deserteur, & de lui faire aussi souffrir la peine d'un autre crime qu'il avoit commis. Le Soldat sans s'étonner repondit qu'il sçavoit bien qu'il avoit merité la mort, mais qu'il venoit pour rendre service à son Prince, en lui livrant la Ville, qu'il ne manqueroit pas de surprendre pourvu qu'on voulut promtement suivre ses avis, & lui accorder sa grace.

L'Evêque lui ayant promis la vie il c
couvrit la misere qui regnoit parmi les aſſi
gez, & les moyens qu'il avoit trouvé de
ſurprendre avec peu de monde. Son ra
port ayant été trouvé conforme à celui c
Hilverſum, & quelques autres avoient i
auparavant, on lui donna d'abord pour
ter le tems aux aſſiegez de ſe précautio
ner, une troupe de Soldats, avec un gra
nombre d'écheles, neceſſaires pour l'exe
tion du deſſein.

Hanske van de Langeſtraat ayant co
duit ces Soldats vers l'endroit qu'il av
marqué, & où l'eau n'étoit pas profon
on dreſſa les échelles, & les premiers
monterent ſur le rampart, ſurprirent & t
rent ceux qui faiſoient la garde en p
nombre & avec aſſez de negligence. L
qu'ils furent tous montez, ils s'aſſurerent
Rampart, & marcherent en bon ordte v
la Place du Marché, où les Anabapti
s'étoient rendus au premier bruit avec le
armes & retranchez de tout ce qu'ils
rent trouver à la hâte, avec une ferme
ſolution de ſe defendre en deſeſperez &
vendre cherement leurs vies. Aprés
combat de quelque tems, les gens de
vêque ayant du deſavantage, ſe retire
vers la Porte du Rampart, par où ils éto
m

montez, & l'enfoncerent, pour faire entrer les Troupes que l'Evêque avoit fait avancer, au premier avis du ſuccez de l'entrepriſe. Dés que ces Troupes les eurent joints, ils marcherent tous enſemble vers la Place, & ayant forcé les baricades, firent un horrible carnage des Anabaptiſtes, qui s'y étoient aſſemblez.

Le Roi qui s'étoit mis au lit un peu avant que l'alarme commençât, ayant apris cette triſte defaite, prit ſes armes & ſortit pour ſe rendre au cimetiere de Saint Lambert, accompagné d'une troupe d'Anabaptiſtes, dans le deſſein de s'y retrancher, & de s'y defendre juſques à la derniere extremité. Mais les Gens de l'Evêque, qui furent avertis de cette marche, l'arrêterent en chemin, & aprés avoir battu & mis en fuite ſans beaucoup de peine la troupe qui l'accompagnoit, ils le firent priſonnier avec Knipperdolling & quelques autres de ſes Conſeillers. Pour ce qui eſt de Rotman il fut tué dans le Combat. Ce fut le 24. de Juin 1535. qu'on ſe rendit ainſi Maitre de la Vlle de Munſter, aprés que le Siége eut duré quinze ou ſeize mois.

Le lendemain l'Evêque y entra avec quinze cens Chevaux. D'abord il fit viſiter toutes les maiſons, d'où on enleva les

Anabaptistes, qui n'en étoient pas sortis, où qui y étoient rentrez, apres s'etre sauvez du combat. On en trouva plusieurs cachez dans les cheminées, & dans d'autres trous où la peur les avoit obligez de se fourer. On ne leur fit aucun quartier, la plus grande partie passa au fil de l'épée & les autres furent executez par la main du Bourreau. A l'égard de Becold, leur pretendu Roi, l'Evêque l'envoya sous une bonne escorte à un Chateau à quatre lieues de Munster, pour y demeurer prisonnier jusqu'au jour de son Supplice. Deux jours avant que la Ville fut prise, ce miserable ne voulut pas écouter les propositions qu'on lui fit de se rendre à des conditions assez avantageuses pour lui & pour les autres Anabaptistes, bien loin de là il repondit avec une extrême fierté, qu'il étoit prêt de pardonner à ceux qui apres avoir mis bas les armes viendroient lui demander pardon, mais que ceux qui s'opiniatreroient à lui faire resistance, ne devoient pas esperer de grace. Pour le punir de son insolence, on le traita comme un faquin, avec la derniere indignité. Car on le fit marcher, attaché à la queue d'un cheval jusques au Chateau, où il fut conduit prisonnier. Pour ce qui est de Knipperdolling & des autres Conseillers

lers de Iean Becold, on les conduisit dans d'autres prisons. On épargna les femmes & les Enfans, qu'on fit sortir de la Ville, à la reserve de quelques dames étrangeres qu'on envoya en prison. Aprés cela le Clergé, & les Bourgeois qui avoient été chassez de Munster y rentrerent, mais ils furent obligez de donner une somme d'argent à l'Evêque pour le rachat de leurs maisons.

Voila de quelle maniere finit le régne des Anabaptistes de Munster, mais avant que de voir le supplice de leur Roi, qui fut executé l'année suivante, il faut dire quelque chose de ce qui se passa ailleurs cette année 1535. Nous avons deja vû les troubles que les Anabaptistes causerent en Hollande & en Frise, comment Amsterdam pensa étre surpris, & la poursuite qu'on fit apres cela de ces Fanatiques, dont un grand nombre passa par la main du Boureau. La Suisse ne fut pas tout à fait tranquille, les Anabaptistes qui y étoient restez, & dont on n'avoit pû défaire le Pays y excitérent de tems en tems des troubles que le Magistrat eut bien de la peine d'appaisér mais enfin la severité des ordonnances qu'on publia contre eux, & qu'on fit executer dans toute la rigneur, les contrai-

gnit de demeurer en repos. Comme cette Secte étoit repandue en divers lieux de l'Allemagne, on fut aussi obligé pour en empêcher le progrez d'y proceder rigoureusement, & l'Empereur eut soin de rendre contre les Anabaptistes divers Edits fort severes, que les Princes, & le Magistrat des Villes mettoient en execution, dés le moment qu'ils se rendoient coupables de contravention.

Ce fut en ce tems là savoir en 1535 que Iacob Hutter Chef des Anabaptistes de sa Secte, qu'on a appellez de son nom Hutteriens écrivit une Lettre aux Seigneurs des Etats de Moravie, que j'ai jugé à propos de mettre ici.

LETTRE
DE
JACOB HUTTER,

Ecrite pour lui, & au nom des autres Anabaptistes, aux Seigneurs des Etats de Moravie.

Nous Freres, enflammez d'un Saint amour pour Dieu & pour sa verité divine; veritables témoins de nôtre Seigneur Jesus Christ; chassez de divers Pays pour le Nom de Dieu; refugiez ici en Moravie, & assemblez dans la Jurisdiction, du Marêchal de la Province, sous la garde & protection du Tout-Puissant, auquel nous rendons Gloire, Loüanges, & action de graces: Nous vous faisons savoir, Monsieur le Gouverneur, de la Province de Moravie, que vos Officiers nous ayant apportez un Mandement de vôtre part, nous leur avons repondu de bou-

che, & ajouté à cette Reponse la presente lettre, qu'ils doivent vous rendre. Nous vous disons donc que nous avons abandonné le Monde, & la vie méchante, pleine d'injustices, & de dissolutions; Que nous croyons en Dieu tout Puissant, & en son Fils Iesus-Christ nôtre Seigneur, qui à cause de cela nous preservera à jamais; Que nous nous sommes donnez & consacrez à Dieu, pour vivre suivant sa volonté Divine, observer ses commandemens, & nous défaire de tout peché, & de toute injustice; Et que c'est pour cela que nous sommes persecutez, méprisez de tout le monde, & depouillez de nos biens, comme l'ont été tous les Saints & Prophetes, & même Iesus-Christ. Ferdinand, Prince des tenébres, ce cruel Tiran, ennemi de la verité de Dieu & de sa Iustice, à fait massacrer sans aucune misericorde plusieurs de nos freres innocens. Il nous a chassez de nos maisons, il nous a aussi ravi nos autres Possessions, enlevé tous nos biens, & en suite persecuté horriblement de toutes les manieres. Presentement aprés nous étre retirez dans la Moravie, & y avoir habité, & vecu quelque tems, & en dernier lieu sous la Iurisdiction du Marêchal, sans étre incommodes, ni faire tort à personne, vivant de nôtre travail, ce que tout le monde

peut

peut attester avec verité ; Ce même Marêchal nous chasse, & nous contraint avec une extrême violence d'abandonner nos Maisons & nos biens, de sorte que nous nous trouvons dans un lieu desert, au milieu d'une campagne inculte & inhabitée, n'ayant pour couverture que le Ciel: Ce que nous prenons neanmoins avec beaucoup de patience, louans Dieu, de ce qu'il nous a jugez dignes de souffrir pour son nom. Car si nous avons de l'afliction & du chagrin dans le cœur, ce n'est qu'à cause de vous, qui persecutez d'une si cruelle maniere, les Enfans de Dieu. Les Justes ont à souffrir beaucoup, mais malheur, malheur à ceux, qui sans cause & seulement pour la verité Divine, nous haïssent, nous chassent, & nous persecutent, car leur perdition, leur peine, & leur damnation s'approche, & les Jugemens les plus terribles vont tomber sans misericorde sur leurs testes, pour les precipiter dans un abîme éternel de malheurs. Dieu leur demandera d'une maniere terrible le sang innocent des Saints qu'ils ont fait mourir, & les vengera suivant la prediction de ses Saints Prophetes, de tous les maux qu'on leur a fait souffrir.

Mais pour nous expliquer sur le commandement que vous nous faites de sortir incessamment

ment du Pais, nous vous dirons que nous ne ſavons où aller, & que c'eſt une choſe qui nous eſt extrémement difficile, vû que nous ſommes entourrez de Pays qui appartiennent au Roi, & que de quelque côté que nous nous tournions, nous n'appercevons que des voleurs & des Tirans poſſedez de rage; de ſorte que nous ſommes comme des brebis, au milieu des Loups raviſſants, & des Lions en fureur, qui ne cherchent qu'à nous dévorer. Outre cela nous ſommes chargez de pluſieurs miſerables Veuves & Orphelins, & d'une grande quantité de petits enfans malades qui ne ſauroient ſe ſoulager eux mêmes, & dont les peres & les meres ont été égorgez par l'ordre de Ferdinand, tiran impie, & ennemi de la Juſtice celeſte. Ces veuves, ces Orphelins, & ces Enfans qui ont été depouillez de tous leurs biens par le même Ferdinand, nous ſont recommandez par Dieu, qui veut que nous en ayons ſoin, & qui nous commande de leur donner la nourriture, & le logement, enfin de leur fournir toutes choſes. Auſſi ne les pouvons nous pas abondonner, & Dieu nous garde de commettre jamais un ſemblable crime. Nous ne devons pas negliger le commandement de Dieu, pour executer celui des hommes, & c'eſt ce que nous avons reſolu de ne point faire, quand il nous en devroit

ter

ter, à tous la vie. Nous avons déja abandonné les maisons, les metairies & les biens que nous avions aquis par nôtre travail & à la sueur de nôtre visage, qui nous appartiennent par toutes sortes de droits, & que nous n'avons pû vendre parce qu'on ne nous en a pas donné le tems. Nous aurions presentement bien besoin de ces biens, pour assister nos malades, nos veuves, nos orphelins, & nos petits enfans, dont les malades surpassent en nombre ceux qui sont en santé. A present dénuez de tout, nous nous trouvons exposez en pleine campagne, pour le nom de Dieu, & sans faire mal, ou causer préjudice à personne. Toutes nos paroles peuvent être entendues d'un chacun, & toutes nos actions exposées à la vue de tout le monde. Nous ne voulons ofenser personne, & nôtre intention est de ne procurer du mal à qui que ce soit, même à nôtre plus grand ennemi, soit Ferdinand ou quelque autre. Au contraire, bien loin de vouloir faire tort d'un denier à une personne, nous sommes prets à souffrir qu'on nous fasse perdre cent florins. Et plûtôt que de donner une chiquenaude à nôtre plus grand Ennemi, ce qui n'est pas le poursuivre les armes à la main & le massacrer, comme on nous fait, nous nous laisserions ôter la vie sans nous defendre. Chacun sait que nous n'avons aucunes armes, de

sorte

ſorte que ceux qui ont rapporté, que nous ſommes campez au nombre de plusieurs hommes, dans le deſſein de faire la guerre Puiſſances, & de les attaquer, ſont des heureux, qui ont dit une fauſſeté. Nous drions que tout le monde fut comme nous nous ſouhaiterions pouvoir convertir un & lui faire embraſſer nôtre Doctrine; les guerres finiroient alors & l'on ne plus d'injuſtice parmi les hommes. Nous déclarons donc encore une fois, que nous vons où nous retirer, & que nous ne po ſortir d'ici. Dieu, Seigneur du Ciel nous ſeignera le lieu ou nous devons aller. Ce dant nous ne pouvons pas obeir au comma ment qu'on nous fait d'abandonner la Ca gne que nous occupons, car la Terre & to qu'elle contient, eſt au Seigneur nôtre Quand même nous aurions promis de nou tirer, & que nous en aurions le deſſein, ne pourrions peut étre pas executer nôtre meſſe, vû que nous ſommes en la mai Dieu, qui fait de nous ce qu'il lui plait ſe peut que ſa volonté eſt que nous demeu en ce Païs, & qu'il y veut éprouver nôtr mais comme nous n'en ſommes pas cert nous nous repoſons ſur la conduite & la vidence de ce vrai & éternel Dieu. diſons de plus, que comme on nous chaſſe

persecute, si Dieu nous faisoit voir, par des signes certains que c'est sa volonte de nous conduire ailleurs, & qu'il nous indiquât un lieu assuré de retraite, nous ne manquerions pas de sortir sur le champ, sans qu'on nous y forçat par des ordres violents; car nous savons nous conformer à la volonté de Dieu, & sommes toûjours prets à marcher où il lui plait nous conduire. Aussi prions nous jour & nuit ce grand Dieu tout puissant, qu'il nous conduise, ou il veut nous mener, ne voulant, ni ne pouvant pas resister à sa Sainte volonté, & il n'est pas non plus en vôtre pouvoir d'en empêcher l'execution. Il pourroit arriver que ce même Dieu nous declareroit que c'est sa volonté, que nous nous separions de vous en quittant vôtre Païs, auquel cas nous n'hesiterons pas un moment d'obeir, puis que c'est suivant cette Divine volonté que nous avons resolu de vivre & de mourir. C'est pourquoi malheur! malheur à perpetuité sur vous, Seigneurs de Moravie, de ce que vous avez donné vôtre consentement à ce crüel Tyran, & Ennemi de la verité celeste, Ferdinand I. pour chasser de vos terres les Justes qui craignent Dieu, & promis de faire executer un ordre si criminel, par la crainte d'offenser un homme fragile & mortel; au lieu que vous deviez redouter la vengeance terrible du Dieu Eternel & tout Puissant, dont vous chassez

chassez impitoyablement les Enfans, sans avoir aucune compassion, ni des Veuves, ni des Orphelins, ni de ceux qui sont encore au berceau. Ce crime ne demeurera point impuni, & les excuses ne vous serviront non plus qu'à Pilate, qui ne crucifioit pas volontiers le Seigneur Jesus, & qui ne le condamna à la mort, que par la crainte d'encourir la disgrace de l'Empereur, dont il étoit menacé par les Juifs. Vous voulez aussi faire la même chose, croyant que vous en serez quitte pour rejetter la faute sur le Roi. Mais Dieu déclare par la bouche de ses Prophetes, qu'il vengera le Sang innocent d'une maniere épouvantable, & qu'il fera venir sur tous ceux qui trempent leurs mains dans ce Sang innocent, malheur, misere, calamité, aflictions, angoisses, & tourmens éternels. Ainsi Dieu va deployer sur vous ces terribles jugemens, & dans cette vie & dans l'autre. C'est ce que nous vous annonçons de la part de nôtre Seigneur Jesus Christ, qui vous punira infailliblement de la maniere que nous venons de le dire, de sorte que dans peu vous verrez & connoitrez que nous vous avons preché la verité de la Doctrine celeste de la part de Jesus-Christ, en témoignage contre vous & contre tous ceux qui s'opposent à la Parole, aux commandemens, & à la volonté de Dieu. Nous souhaiterions neanmoins, pouvoir vous con-

convertir, afin de detourner tous ces triſtes malheurs, dont vous étes menacez. Au reſte nous vous prions inſtamment de ne pas prendre en mauvaiſe part nos avertiſſemens, car nous parlons & rendons témoignage des choſes que nous ſavons, & de la verité, comme elle eſt devant Dieu. Ce que nous faiſons par une veritable crainte & un amour ſincere de Dieu, & par l'ardente charité que nous avons pour tous les hommes.

Ce Jacob Hutter étoit un homme extremement ambitieux, qui par un motif commun à tous les Chefs des Anabaptiſtes, forma une Secte particuliere, & apres avoir ſeduit & attiré dans ſon parti une grande multitude de toutes ſortes de gens, ſe jetta avec eux dans la Moravie. Mais le Roi Ferdinand ayant reſolu de les en chaſſer & donné des ordres pour cela, le Gouverneur de la Province de Moravie envoya ſes Officiers pour ſignifier ces ordres à Hutter, & à toutes les Perſonnes de ſa Secte qu'il conduiſoit, & qui ayant été contraints par la force d'abandonner leurs maiſons s'étoient allez camper au milieu d'une campagne. Ces Officiers n'eurent pas plutôt declaré à Hutter le ſujet qui les amenoit qu'il s'emporta & dit plein de colere, en parlant de Sigismond Roi

Roi de Boheme ; *Comment ! ce Tiran, ce Meurtier ne se contente pas de nous avoir déja chassez de nos maisons, enlevé tous nos biens, & fait massacrer une partie de nos gens, il veut encore nous faire sortir d'ici. Allez dire à vôtre Maitre*, s'addressant à ces mêmes Officiers, *que nous ne voulons point nous en aller, & que si ce Scelerat, a encore soif de nôtre Sang, il n'a qu'à venir, nous l'attendrons.*

Les Officiers luy ayant repondu qu'ils ne pouvoient pas faire ce rapport de bouche, & qu'il feroit mieux d'écrire, s'il vouloit qu'on sçut ses intentions, il leur donna la lettre que nous venons de rapporter. Le Gouverneur l'ayant reçue, on envoya des troupes pour se saisir de Hutter, mais on ne trouva plus personne, il s'étoit sauvé & les autres dispersez. Le Roi le fit chercher par tout, & enfin ayant été decouvert, il fut saisi & mené à Inspruk, où on le brula.

L'an 1536. au mois de Janvier le Landgrave de Hesse envoya au Chateau, où Jean Becold étoit retenu prisonnier, un nommé Antoine Corvin, & un autre appellé Kymæus, pour savoir les veritables sentimens de ce pretendu Roi, au sujet de la Religion, & pour tacher à le con-

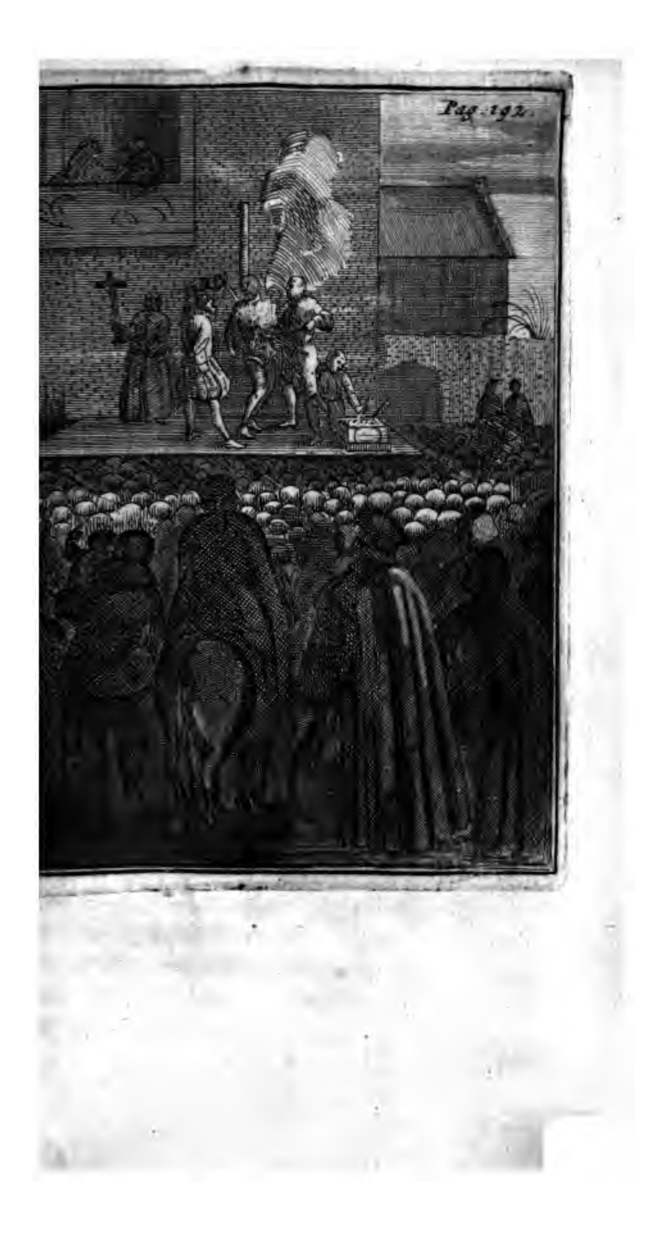
ver-

vertir avant que de le conduire au supplice. L'Evêque de Munster y envoya aussi quelques personnes, qui conjointement avec Corvin & Kymæus eurent diverses conferences avec le Prisonnier sur les matieres de Religion. Comme on lui demanda par quel droit il s'étoit fait souverain de la Ville & des Sujets de l'Evêque de Munster, il repondit que c'étoit par un droit commun à ceux qui s'élevoient au dessus des autres, & s'en rendoient les maitres; & qu'il voudroit bien savoir aussi, quel étoit le droit, qui établissoit l'Evêque Souverain du Pays, qu'il possedoit, plûtôt qu'un autre. On rapporte, qu'il promit de ramener tout les Anapaptistes des Païs Bas, & de les tirer de leurs erreurs, si on vouloit lui donner la vie. On rapporte aussi que l'Evêque lui ayant demandé, de quelle maniere il pourroit retablir le dommage qu'il lui avoit causé par la ruine & la destruction de tant d'Eglises, de Monasteres, & d'autres lieux Saints, il repondit, qu'on n'avoit qu'à l'enfermer dans une cage de fer, & le faire voir par tout pour de l'argent; qu'il ne doutoit point que par ce moyen, on ne fut recompensé au double de la perte qu'il avoit causée.

Ce

Ce fut le 22. de Janvier de eette année 1636. que cet homme, qui de Tailleur s'étoit fait Roi, fut executé à Munster. On lui fit soufrir d'horribles tourmens, & tels qu'ils les avoit meritez. Car on le fit mourir, comme à petit feu, en lui pinçant la chair avec des tenailles toutes rouges. Son corps fut mis dans une cage de fer, qu'on pendit à la tour de Saint Lambert, pour étre un exemple mémorable à la Posterité. Il n'avoit que vingt six ans lors qu'il fut fait prisonnier, à la reduction de Munster. Knipperdolling & quelques autres furent aussi executez, & souffrirent un supplice proportionnez à la grandeur de leurs crimes.

Le 7. d'Aoust de cette même année, il se fit à Hombourg une assemblée, ou assisterent huit personnes du Corps de la Noblesse, sept des Villes, & 10. des plus sçavants Theologiens. Les avis furent divers dans cette Assemblée, dont voici les principaux qui y furent proposez. 1. Qu'on pouvoit, & qu'on devoit punir de mort les Anabaptistes. 2. Qu'il étoit du devoir du Magistrat de condamner à la mort les Heretiques, & de contraindre les sujets à ouir la Parole de Dieu, que comme les Heretiques étoient des seditieux, ils devoient étre


Pag. 192.

être retranchez de la Societé. 3. Qu'à la verité il ne faloit punir personne pour sa Religion, mais que pour l'heresie elle devoit être reprimée. 4. Que les Anabaptistes, qui seduisoient, les autres, devoient être punis de mort, & ceux qui se laissoient seduire être enfermez dans une prison; mais que s'ils n'écoutoient pas les exhortations des Ministres sçavans, qu'on leur donneroit pour les ramener dans le bon chemin, ils seroient punis de mort comme les autres. 5. Qu'on établiroit une prison publique où tous les Anabaptistes seroient renfermez, & traitez durement, jusques à ce qu'ils eussent profitez des instructions qu'on leur donneroit, & que pour les Etrangers qu'on banniroit, ils seroient punis de mort s'ils retournoient pour la troisiéme fois. 6. Que par toutes sortes de Droits il étoit permis de condamner à la mort les Anabaptistes; mais qu'il faloit auparavant instruire les plus simples, examiner rigoureusement, ceux qui se tenoient à Marpourg, & les punir de mort, pour jetter de la terreur dans l'esprit des autres. 7. Que les causes principales de l'augmentation de la Secte Anabaptiste étant le mépris qu'on faisoit des Loix & des bonnes constitutions, le

peu de ſoin qu'on apportoit à punir les transgreſſeurs de ces mêmes Loix, & l'impunité avec laquelle on ſe portoit à l'yvrongnerie, aux adulteres, & à d'autres crimes ſemblables, il ne faloit pas manquer d'y remedier par de ſeveres chatimens & des punitions exemplaires. 8. Qu'il ne faloit en aucune maniere épargner les Anabaptiſtes, parce qu'ils étoient les ennemis du Chriſtianiſme, & qu'ils en machinoient la perte avec plus d'ardeur que les Mahometans. 9. Qu'il faloit ordonner des prieres publiques pour la converſion des Anabaptiſtes, & punir cependant avec la derniere ſeverité les plus ſcelerats d'entre eux. 10. Que les Miniſtres avant que de commencer leurs Sermons exhorteroient le Peuple à prier Dieu pour la converſion des Anabaptiſtes, & que cependant on apporteroit beaucoup de ſoin à punir ſeverement les Scelerats, les Adulteres, les Yvrongnes, les joueurs, & tous ceux, qui cauſeroient par leurs excez du ſcandale dans l'Egliſe.

Aprés qu'on eut achevé de propoſer ces avis & pluſieurs autres, l'Aſſemblée fit un Decret, par lequel ſont cenſez errer en la foi, & jugez dignes de punition corporelle & de mort tous ceux qui rejettent le Bap-

teme

teme des enfans, & qui rebaptisent; qui méprisent les ordonnances du Magistrat, refusent de payer les tributs; qui nient que Jesus-Christ ait pris nôtre chair dans le sein de la Vierge Marie, qui établissent la Communauté des biens, qui se melent de precher sans y avoir été appellez; qui font des Assemblées secretes, & qui les frequentent, qui n'obeissent pas au Magistrat, & qui aprés avoir été bannis d'un lieu, osent y retonrner. Il est aussi porté par ce Decret, que ceux qui se seront rendus suspects d'Anabaptisme, doivent étre saisis, & menez devant le Superintendant de leurs Dioceses, pour en étre examinez & instruits. Que s'ils quittent leurs erreurs, le Superintendant écrira au Magistrat, & au Pasteur du lieu de leur demeure, afin qu'on les reçoive dans le sein de l'Eglise, aprés avoir publiquement abjuré leurs erreurs, demandé pardon, & promis obeissance à l'Eglise. Que s'ils retombent, & font ensuite leur paix avec l'Eglise, ils seront suivant leurs facultez, condamnez à une amende au profit des pauvres: Mais qu'à l'égard de ceux qui persisteront opiniatrement dans leurs erreurs, si ce sont des étrangers ils seront bannis, & s'ils retournent punis de mort.

Il y a plusieurs autres choses cor
nues dans ce Decret, concernant la 1
niere avec laquelle, on doit traiter les
nabaptistes, & les moyens d'en extir
entierement la Secte. Environ ce tem
quatre Anabaptistes de Marpourg, nomm
Henri Stotz, George Schlosser. Herr
Plattener, & Pierre Nolle mirent au j
une confession, par laquelle ils declaroie
qu'ils ne pouvoient admettre le bapte
des enfans; qu'ils étoient prets d'obeir
Magistrat pourvû qu'il commandât
choses justes; qu'ils ne pouvoient pas a
à la guerre, quand même on leur co
manderoit de prendre les armes & de m
cher contre les Ennemis: qu'ils ne v
loient point disputer de l'Incarnation
Christ, l'Ecriture Sainte ne declarant pa
qu'il a pris chair dans le sein de la b
heureuse Vierge: que dans le Sac
ment de la Cene on ne participoit pa
au Sang & à la chair de Christ: en
qu'ils ne pouvoient assister aux predi
tions, parce que la Parole de Dieu n'y
toit pas enseignée, que les Ministres re
voient des gages, qu'on negligeoit les
communications, & que les pecheurs
toient admis dans l'assemblée.

Ce fut auſſi environ ce tems-là que Philippe Landgrave de Heſſe recut des lettres de Martin Luther, de Caſpard Cruciger, de Iean Bugenhagius, & de Philippe Melançhton. Ces lettres écrites de Wittemberg contenoient les ſentimens de ces Théologiens au ſujet des Anabaptiſtes, & ces ſentimens étoient que par des raiſons fondées ſur la Parole de Dieu, on les devoit punir de mort, ou de quelqu'autre peine ſuivant la nature du crime. Le Landgrave fit reponſe à ces Lettres, & conſulta ſur divers points ces mêmes Theologiens de même que ceux de Strasbourgs & d'autres Villes.

Cependant comme on vouloit tâcher de ramener les Anabaptiſtes de Marpourg par la douceur, en les inſtruiſant, on ordonna des Conferences, qui ſe firent en preſence du Recteur & des Profeſſeurs de l'Academie, d'autres Perſonnes ſçavantes, & de celles qui compoſoient le Conſeil de la Ville. Ce fut Bucer habile & ſçavant Theologien, qui fut choiſi pour ſoutenir ces conferences. La premiere ſe fit avec un Anabaptiſte, nommé George *Schnabel.* Bucer lui ayant demandé, par quelle raiſon lui & tous ceux de ſa Secte s'étoient ſeparez de l'Egliſe, il repondit que c'étoit à cauſe du peu de ſoin qu'on aportoit à ſul-

miner l'excommunication, par l'attachement qu'on avoit pour l'usure. Bucer repartit à cela, que l'excommunication devoit étre exercée, & qu'on ne manquoit pas de la pratiquer dans les Eglises du Pays de Hesse, lors qu'on la jugeoit necessaire; mais qu'on ne devoit s'en servir que contre ceux qui étoient convaincus d'avoir causé du scandale, & de mener une vie méchante & abominable. Que Jesus Christ n'avoit pas voulu excommunier Judas le plus scelerat de tous les hommes, à qui il distribua lui-même le pain, parce qu'il n'étoit pas encore convaincu de crime. Que la forme d'excommunication étoit contenuë dans le 18. Chapitre de Saint Matthieu, où il est dit que ceux qui sont convaincus, & qui ne veulent pas écouter l'Eglise, doivent étre excommuniez. A tout cela l'Anabaptiste répondit, que le Pasteur n'ayant pas voulu prononcer l'excommunication, il s'étoit separé de lui. Sur quoi Bucer repliqua, qu'il ne devoit pas avoir quitté l'assemblée à cause du Pasteur, & qu'un Bourgeois n'abandonnoit pas la Ville, bien que le Bourgmestre ne s'aquitât pas de son devoir. Qu'il devoit s'étre comporté suivant la doctrine que le Pasteur prêche dans la Chaire de Moïse, selon le Commandement de Jesus-Christ en

en Saint Matthieu, Chapitre 28. Que comme le Pasteur n'avoit pas été excommunié, il ne devoit pas le juger indigne de la Société Chrétienne. Que l'Eglise de Corinthe avoit peché en diverses maniéres dans l'administration de la Cene du Seigneur, & en d'autres choses, sans avoir été néanmoins excommuniée par les Apôtres. Là-dessus l'Anabaptiste ayant objecté, que les Impies n'heriteront point le Royaume de Dieu, & que par consequent il n'étoit pas permis de vivre parmi eux, Bucer repondit qu'il étoit vrai que les impies qui mouroient dans l'impenitence n'heriteroient pas le Royaume de Dieu, mais que tous ceux de l'Eglise de Marpourg n'étoient pas tels. Enfin l'Anabaptiste ne voulant pas reconnoitre l'Eglise de Marpourg pour une Eglise pure & Chretienne, parce que le Pasteur n'en excommunioit pas les infideles, Bucer lui dit, qu'il ne se trouvoit aucune Eglise si sainte, qu'elle n'eut besoin de demander tous les jours à Dieu le pardon de ses pechez, & sa grace. Que l'Apôtre Saint Paul n'avoit pas fait de difficulté de donner le nom d'Eglise à l'Eglise de Corinthe, bien qu'elle fut beaucoup corrompue; & que Jesus Christ ne s'étoit pas separé de

l'Eglise, bien qu'elle vecut dans l'impieté.

Le lendemain la dispute ayant recommencé avec le même Anabaptiste, celui-ci dit à Bucer que l'Eglise de Hesse n'étoit pas l'Eglise de Christ, parce qu'elle persecutoit les pauvres, & les chassoit de leurs maisons, les contraignant d'abandonner leurs possessions. Que le Royaume de Dieu étoit justice & joie, mais qu'au contraire l'Eglise de Hesse ne commettoit que des injustices, persecutant les personnes innocentes. Bucer repondit à cela que ce n'étoit point l'Eglise, mais le Magistrat, qui suivant les Loix punissoit les Anabaptistes, qui bien loin d'étre innocens, s'étoient rendus extrémement criminels. Que l'Eglise ne recherchoit que la concorde, mais que pour eux ils troubloient la paix de cette même Eglise, & n'avoient pour elle que du mépris. L'Anabaptiste ayant continué de soutenir que l'Eglise de Hesse n'étoit pas l'Eglise de Christ, 1. parce qu'elle exerçoit l'usure, qui est une œuvre impie, 2. parce qu'elle abusoit du Sacrement du Baptéme, par l'administration qu'elle en faisoit aux petits enfans, qui n'étoient capables ni de foi, ni de doctrine, Bucer prouva que ce n'étoit

pas

pas une usure de donner de l'argent à interrest, pourvu que le gain fut mediocre, & ne passat point les bornes de l'équité. Il ajoûta que l'Eglise n'abusoit point du Baptéme en le conferant aux petits enfans, faisant voir par plusieurs raisons, que comme sous sous l'ancienne Loi, on étoit obligé de circoncire les petits enfans, de même on devoit sous l'Evangile leur conferer le Baptéme, qui avoit eté institué par Jesus-Christ à la place de la Circoncision.

Bucer eut en suite deux autres Conferences; l'une avec un nommé Leonard, & l'autre avec Herman Bastian, tous deux Anabaptistes. Elles roûlérent sur la Vocation des Pasteurs, sur le Baptéme des petits enfans, & sur celui que les Anabaptistes conferent pour la seconde fois à ceux qui entrent dans leur Société, sur l'excommunication, & sur divers autres points. Mais bien que Bucer prouvât sur tous ces points l'erreur des Anabaptistes, ces Conferences ne produisirent pas néanmoins le fruit qu'on en attendoit, puis qu'il ne se fit aucune conversion; de sorte, qu'on fut contraint de se servir des voyes de la rigueur, selon le Resultat de l'Assemblée de Hombourg.

Les Anabaptiſtes furent donc obſervez & pourſuivis par tout. Les Princes & le Magiſtrat des Villes, ayant toûjours l'éxemple de Munſter devant leurs yeux, ne leur donnérent aucun relâche; de ſorte qu'en peu de temps ils ſe trouvérent hors d'état de troubler le repos public par aucune entrepriſe. En Hollande on ne ceſſa pendant pluſieurs années de faire des exécutions. Dix ans aprés la reduction de Munſter on fit priſonniers à Leyde quelques Anabaptiſtes, qui étoient des miſerables reſtes de ceux qui avoient auparavant cauſé tant de troubles, & qui tâchoient de rétablir leur Parti. Ceux-ci par le moyen de la queſtion en découvrirent d'autres, qu'on arrêta à Utrecht, où ils ſe tenoient cachez.

On rapporte que l'un d'eux avoit été élû Roi par ceux de ſon Parti; mais qu'il n'avoit pas encore été couronné. C'étoit un ſcelerat, qui avoit commis une infinité d'actions abominables. On raconte qu'un jour étant en voyage, il fit décendre ſa femme du chariot où elle étoit, & qu'aprés l'avoir conduite dans le plus profond d'un bois, il la tua, de peur qu'elle ne découvrît qu'il avoit couché avec ſa propre fille, & afin

qu'il



qu'il pût dans la ſuite en abuſer avec plus de liberté. Quelques tems apres il tua auſſi cette fille, pour n'avoir plus aucun temoin de l'horrible crime qu'il avoit commis. On trouva chez lui quantité d'argenterie qu'il avoit volée, & dont la plus grande partie avoit été enlevée des Egliſes. Il accuſa pluſieurs perſonnes, dont quelques unes furent trouvées innocentes. On le brula tout vif avec un autre, qui lui ſervoit de Treſorier, mais pour les Anabaptiſtes qu'on avoit arretez un peu avant lui, & ceux qui ſe trouverent coupables des crimes dont il les avoit accuſez, on les punit de divers ſupplices, ſuivant qu'ils furent jugez criminels.

On brula auſſi à Amſterdam quelques autres Anabaptiſtes, ſçavoir un nommé Quirin Pieterſe de Groningue, & deux autres, André, & Theodore Pieterſe Samuel. Ils furent attachez à une échelle, & jettez enſuite la tête la premiere dans le feu.

Quatre ou cinq années aprés, on arrêta encore à Amſterdam environ vingt Anabaptiſtes, qui par l'aide de leurs amis ſe ſauverent des priſons, à la reſerve de ſix hommes & de deux femmes. Un de ces

hommes, nommé Elbert Ianſen, Tailleur d'habits, pouvoit ſe ſauver facilement, car il n'avoit qu'à ſe gliſſer d'une fenetre en bas le long d'une corde, comme avoient fait ceux qui s'étoient ſauvez; mais preferant la mort à la vie, il dit, *je ſuis fort aiſe de m'offrir en Sacrifice à Dieu, me trouvant preſentement dans un état à ne pouvoir eſperer de devenir meilleur par une plus longue vie.* Il fut brulé avec tous les autres; & comme on le conduiſoit au ſupplice, il s'écria, *je n'ai de ma vie vû un plus beau jour que celui-ci.* L'une des femmes fut auſſi executée, mais pour l'autre, on fut obligé de differer ſa mort, parce qu'elle étoit groſſe; mais comme, dans ſon accouchement elle perdit l'eſprit, on ne la fit point mourir, & on l'enferma aux petites maiſons. Cette même année un nommé Iacob Claeſſe de Landsmeer, & ſa femme nommée Cecile Ieronimus furent brulez tout vifs à Amſterdam, & quelques tems aprés un autre Anabaptiſte, qui étoit batelier ſoufrit le même ſupplice, aprés qu'on lui eut donné la queſtion, d'une maniere terrible.

Comme les Anabaptiſtes, qui paſſerent en Angleterre y repandirent d'abord leur ve-

venin, & que leur nombre s'augmenta en peu de tems, on ne manqua pas aussi d'y employer, toutes sortes de moyens pour empecher le progrez d'une si pernicieuse Secte. On fit une exacte recherche de ceux qui en faisoient profession, & toutes les personnes qu'on attrapa furent conduites au supplice. Il est vrai que comme c'étoit au commencement de la Reformation sous le regne de Henri VIII. on ne faisoit pas plus de grace à ceux qui avoient embrassé les sentimens de Luther, ou de Calvin.

Voila quelle fut par tout la destinée des premiers Anabaptistes, dont le principal dessein étoit de former un Royaume temporel, & même une Monarchie universelle, par la destruction de toutes les Puissances. Si l'on ne se fut opposé vigoureusement à leurs entreprises, ils n'auroient pas manqué de bouleverser toute la Chretienté, & de reduire les Peuples sous la plus cruelle tyrannie qui ait jamais été. Mais Dieu qui ne vouloit pas que cette Tour de Babel s'acheva, les confondit d'une telle maniere, que dispersez ça & là, & dans l'impuissance de former aucuns projets, ils furent contraints de se dépouiller de leur ambition, & d'abandonner entierement l'Es-

perance de leur Royaume Chimeriq
Nous allons parler de ceux, qui ont fi
dont les ſentimens ont été divers & op
ſez à l'égard de ce Royaume, de même
la Doctrine de ceux d'aujourd'hui, qu
nomme Mennonites, qui convienn
principalement avec les premiers Anab
tiſtes, en ce qu'ils condamnent le B
téme, conferé aux petits enfans, & qu
rebaptiſent ceux qui entrent dans l
Communion.

Fin du Troiſieme Livre.



HISTOIRE
DES
ANABAPTISTES.
LIVRE QUATRIEME.



Es Anabaptiſtes d'aujourd'hui deſavouent entierement les premiers, & ne veulent pas en étre deſcendus. Quelques-uns d'eux pretendent tirer leur origine de ceux qui ont commencé la Reformation, & les autres la font venir des anciens Vaudois. Ceux-ci diſent là deſſus que ces Vaudois n'ont jamais conferé le Baptéme aux petits enfans, & qu'en cela de même qu'en autres choſes, ils ont toûjours ſuivi la pratique des Apôtres & de l'Egliſe primitive. Ils ajoûtent que ces

ces mêmes Vaudois, ayant, pour se sauver d'une cruelle persecution, abandonné les environs de Thoulouse & de Lion, d'où ils étoient originaires, se repandirent en divers lieux & sur tout en Flandres, & qu'ils y demeurerent dans un état assez tranquille, & faisant secretement l'exercice de leur Religion, jusques au tems de la persecution du Duc d'Albe. Qu'alors ils se retirerent en Hollande, en Zelande & en Frise, & qu'ils preferent ces Provinces à tout autre lieu, parce qu'outre qu'elles avoient embrassé la Reformation, on pouvoit y vivre en repos & avec liberté, sous la conduite des Etats, & le Gouvernement du Prince d'Orange Guillaume I. C'est de ces gens-là, disent-ils, que sont descendus en Hollande; ceux qu'on nomment aujourd'hui Mennonites.

Les Auteurs, qui nous ont donné de tems en tems l'histoire des Anabaptistes, ne conviennent pas de ce fait; & soutiennent que les Mennonites n'ont point d'autre origine que les premiers Anabaptistes. Ils rapportent que Menno ayant pris une route toute contraire, en condamnant la doctrine, du Royaume temporel & de l'Esprit prophetique, & enseigné qu'il n'est

pas

pas permis aux Chrétiens d'exercer la Magistrature, de se servir du glaive en aucune maniere, de faire la guerre, ni de jurer ; les premiers Anabaptistes qui se voyoient hors d'esperance de pouvoir jamais reüssir dans l'établissement de leur Royaume Chimerique, abandonnerent entierement ce dessein, & embrasserent pour la plûpart les sentimens de Menno. De sorte qu'il se forma comme une nouvelle Secte des débris de la premiere, retenant toûjours le point principal de la doctrine, sçavoir, l'administration du Baptéme, seulement aux personnes en âge de rendre raison de leur foi, & nullement aux petits enfans, & ce baptéme reiteré à ceux qui ont été baptisez dans leur enfance. Mon dessein n'est point d'entrer dans cette question ni de la decider. Je me contenterai de rapporter simplement les faits principaux, tels qu'ils nous ont été laissez par ceux qui ont eu soin de les recueillir ; & l'ordre que nous suivrons sera celui des années.

L'an 1536. Menno, natif d'un Village de Frise, étant Pretre, ou Curé d'un lieu nommé Witmars, prés de Bolwert dans cette même Province, deux fréres dont l'un se nommoit Ubbo, & l'autre Theo-

Theodore Philippes, Fils d'un certain Pasteur de Leuwarde, qui aprés avoir embrassé la Secte des Anabaptistes, avoient été en 1534 établis Evèques par ceux du parti de Hoffman, prirent la resolution de former une nouvelle Societé du reste des Anabaptistes de Munster, dont ils n'avoient jamais approuvé ni les sentimens, ni les desseins au sujet du Royaume temporel. Ceux-ci jetterent les yeux sur Mennò, lui decouvrirent leurs pensées & l'ayant trouvé dans les mêmes sentimens qu'eux, & disposé à recevoir leurs propositions, ils lui persuaderent d'abandonner sa Cure, & d'entrer dans leur Societé pour étre établ Evêque des Anabaptistes. Menno suivi leur conseil, & revetu de l'Episcopat, i travailla avec tant d'ardeur, & de succe pour l'accroissement de sa Secte, qu'en pe de tems sa doctrine fut reçuë par un gran nombre de personnes, premierement en Frise, & ensuite, dans la Westphalie, e Gueldres, en Hollande, dans le Braban & en divers autres lieux. Ce ne fut pa neanmoins sans trouver de grands obsta cles, vû que ceux qui étoient decouvert ne manquoient pas d'être arretez & severe ment punis, sur tout en Brabant, où l

Cou

Cour ne faisoit aucune grace à ces nouveaux Anabaptistes.

Cependant les autres Sectes d'Anabaptistes subsistoient toûjours. Un nommé Jean Theodore Battenbourg avoit defendu la cause de ceux de Munster, qui depuis furent nommez Battenbourgistes. Ces gens restez d'une faction puissante auparavant, mais qui pour lors étoit entierement abbatue, accusoient les autres qui n'étoient pas dans leurs sentimens de lacheté & de perfidie. Les Melchioristes avoient une doctrine opposée à ceux-ci & aux Mennonites, & il y avoit encore les Adamites, les Ubbites & quelques autres, dont les opinions étoient differentes. Toutes ces Sectes s'étant assemblées dans un Synode tenu l'an 1538. à un certain Village de Westphalie, elles s'accorderent sur quelques points, mais non pas sur les plus essentiels, de sorte qu'il ne se fit entre elles aucune reünion. Cependant le Synode envoya des Deputez par toute la Westphalie, sçavoir à Lemgou, à Munster, à Osnabrug & à d'autres places, mais ces Deputez ayant eu le malheur d'étre découverts & arrêtez, ils furent conduits au supplice.

L'an 1540. Le Magistrat de Strasbourg bannit de la Ville tous les Anabap-

tistes, ce qui se fit le 29. d'Avril. On disputa pendant deux jours avec eux, pour tacher à les ramener, mais ce fut inutilement.

Le 20. de Septembte de cette même année, l'Empereur fit publier à Bruxelles un Edit severe, tant contre les Protestans que contre les Anabaptistes, que les Catholiques Romains confondoient avec les Lutheriens, leur donnant à tous ce même nom. Par cet Edit il étoit defendu sur peine de la vie aux uns & aux autres de faire aucune assemblée, soit publique, soit secrete, ni de mettre en lumiere aucuns Livres, contenants les points de leur Religion, ou leur Confession de foi. Ce fut cette même année que parut à Anvers un certain Loys, dont les Sectateurs furent nommex Loystes. C'étoit un impie qui nioit la Resurrection & l'Enfer. Il parcourut l'Allemagne, & y disputa avec Melanchton en presence de Luther; mais dés qu'il fut de retour à Anvers on le mit en prison, d'où il ne sortit que pour étre conduit au supplice.

Les années suivantes 1541. & 42. le nombre des Anabaptistes s'augmenta considerablement en Frise, par les soins de Menno, qui envoya par tout des predicateurs

teurs de sa Secte, & qui établit des Evêques dans chaque Ville, ce qui fut cause que l'an 1543. On publia dans cette Province des Edits fort severes contre les Mennonites, que l'on fit executer avec la derniere rigueur. Environ ce tems-là les Anabaptistes, qui étoient restez en Suisse, y causerent du trouble, & firent beaucoup de peine au Magistrat de Zurich. Comme il se faisoit alors en Allemagne une sanglante guerre de Religion, leur nombre fut considerablement augmenté, par ceux de cette Secte, qui de divers endroits se jetterent dans ce Canton. Ils tenoient de frequentes assemblées dans les bois & dans d'autres lieux écartez de peur d'étre surpris, où se trouvoient plusieurs habitans du Païs de sorte que le mal croissoit de jour en jour. Les Ministres de Znrich presenterent sur ce sujet un Memoire au Magistrat, qui renouvella les Edits contre les Anabaptistes, & ordonna qu'en en feroit par tout une exacte recherche.

Cependant, comme les Edits severes, & l'extreme rigueur avec laquelle on les executoit en Frise, contre les Mennonites, n'empêchoient pas que leur nombre ne s'accrut de jour en jour, sur tout à Embden & aux environs; on essaya de les rame-

ner

ner par une autre voie, & cela donna lieu aux diſputes qu'un nommé Jean de Laſco eut avec Menno, tant de bouche que par écrits, les années ſuivantes 1544. & 45. Menno mit alors au jour une confeſſion en abregé des principaux points de ſa doctrine, où il confeſſe que Jeſus-Chriſt eſt vrai Dieu & vrai homme, veritable Fils de Dieu & veritable Fils de l'homme, ayant pris effectivement ſa chair & ſon ſang dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie, & qu'il eſt né d'elle vrai homme, ſemblable à nous excepté le peché. Mais ſa diſpute avec Laſco rouloit ſur l'origine de la Chair, où de l'Incarnation de Chriſt, & ſur d'autres points, concernants l'unité de l'Eſſence, & la Trinité.

Ces diſputes ne produiſirent aucun fruit, au contraire, le trouble & le malheur des Païs-Bas s'augmenterent tant par la diverſité des ſentimens, & la Doctrine abominable & pleine de libertinage de ceux de la Secte de David George, qui ſe repandoit alors en divers lieux, que par la cruelle perſecution qui ſe faiſoit contre tous les Proteſtans par l'ordre de l'Empereur. Cette diverſité de ſentiments ſe multiplia alors & dans la ſuitte d'une ſi prodigieuſe maniere, que ceux d'une même Secte étoient en-

entierement partagez & opposez snr divers points de leur Doctrine. Les Personnes que Menno avoit envoyées pour prêcher sa Doctrine, & prendre le soin de ceux qui s'avoient déja embrassée en plusieurs endroits, ne s'accorderent ni avec leur Maitre ni entre eux, de sorte qu'il se forma parmi les Mennonites plusieurs partis, qui les tinrent dans la suite, & les tiennent encore aujourd'hui fort divisez.

Tandis que la Secte de Menno s'établissoit dans les Provinces de Hollande, de Frise, & de Zelande, de même qu'en divers autres lieux, une autre sorte d'Anabaptistes se multiplioit considerablement en Angleterre. Pour sçavoir quelle étoit la Doctrine de ces Anabaptistes, il n'y a qu'a lire une Lettre de Hoperus écrite de Londres à Bullinger le 25. Juin 1549. Voici ce qu'il dit. *Il arrive ici une foule d'Anabaptistes, qui me font beaucoup de peine. Ce sont des gens qui pretendent, que l'homme reconcilié à Dieu est sans aucun peché, délivré de toutes convoitises, n'ayant aucune tache, & ne retenant rien du viel Adam. Ils disent qu'un homme ainsi regeneré ne peut pecher, & que s'il arrive que quelqu'un peche, il n'y a plus de remission pour lui. Ils enseignent une certaine fatale necessité, à laquelle ils soumet-*

mettent Dieu, & par laquelle il est contraint, disent-ils, *d'avoir une autre volonté que celle qu'il nous a declarée dans sa Parole, faisant toutes choses par une certaine necessité &c. Il se trouve des gens parmi eux qui nient que l'homme ait une ame distinguée de celle des autres animaux, & qui assurent que cette ame est mortelle de même que celle des bestes &c. Non seulement ils font renaitre les anciennes heresies, mais ils en introduisent de nouvelles; ce sont des Libertins & des Scelerats.*

Ce fut environ ce tems là, sçavoir en 1547. que les Anabaptistes de Moravie, & de Hongrie soufrirent une cruelle persecution. Ferdinand importuné des plaintes continuelles qu'on lui faisoit contre eux, leur ordonna par un Edit, sous de rigoureuses peines, de sortir de toutes les Terres de sa Jurisdiction. D'abord ils se retirérent en des lieux deserts & inhabitez, dans le dessein de les cultiver pour s'y établir; ce qu'ils entreprirent avec un travail extrêmement penible. Mais les Grands du Royaume ayant reçu un nouvel ordre de Ferdinand, ils furent chassez & contraints de sortir l'an 1543. au cœur de l'hiver, dans un tems que tout étoit couvert de neiges & de glaces. Ils furent pendant quelque tems errants dans les bois, ne sçachant

chant où se retirer; mais la necessité les en ayant enfin fait sortir, ils rentrerent tout dispersez dans la Moravie, où personne ne leur ayant voulu donner du travail pour les faire subsister, comme ils le demandoient, & toutes choses leur étant interdites, ils perirent pour la plupart de misere. Enfin, l'an 1550. Ferdinand ayant appris dans les Dietes qui se tinrent en Moravie, qu'il se trouvoit encore en cette Province plusieurs de ces malheureux Anabaptistes, errans de lieu en lieu, il fit publier contre eux un Edit, par lequel il leur étoit enjoint de sortir de la Province dans un tems fort court, sur peine de la vie & d'autres punitions exemplaires, ce qui excita une terrible persecution contre ces gens là, tant dans la Moravie que dans la Boheme.

L'année suivante 1551. on publia à la Diete qui se tint à Augsbourg, un autre Edit fort severe contre les Anabaptistes. Cet Edit renouvelloit les anciennes ordonnances publiées contre eux, & portoit, que comme c'étoient des gens ennemis du Magistrat & de la Societé civile, des libertins, qui vouloient vivre à leur fantaisie, sans Loix, & sans Discipline, renversant tout l'ordre établi pour la sureté du public, opi-

tre de ces Voyageurs. Mycronius y fut appellé par Bakereel, & elle se fit avec Menno le 6. de Fevrier, dans la maison d'un particulier, en presence de plusieurs personnes. Cette dispute roula toute sur l'incarnation du Fils de Dieu, & Menno y soutint que l'Origine de la Nature humaine de Christ, vient de la substance du Pere. Il se fit le 15. de Fevrier entre les mêmes personnes une seconde dispute, qui roula sur la même matiere.

Cette même année 1554. il s'éleva de grandes dissensions parmi les Anabaptistes du Païs-Bas au sujet de l'excommunication. Cela fut cause qu'ils tinrent un Synode à Wismar, où Menno faisoit sa demeure. Dans ce Synode on agit rigoureusement contre ceux qui transgressoient les ordres, & on ordonna que le Mari abandonneroit sa femme excommuniée, & semblablement la femme son mari, & que tous les Parens d'une personne retranchée de la communion, n'auroient plus aucun commerce avec elle. Ce Synode fut condamné dans une autre Assemblée d'Anabaptistes, qui se fit la même année à Mechlinbourg, & l'on y ordonna qu'on ne procederoit pas si rigoureusement à l'égard des personnes jugées dignes d'excommuni-

cation. Ce different causa dans la suite d'autres Schismes parmi les Anabaptistes, au sujet de plusieurs questions qui furent agitées sur les moyens de se servir du glaive spirituel, à la place du glaive charnel, sans recourir au Magistrat; & ces questions echaufferent si fort les esprits qu'ils se banderent les uns contre les autres, jusques là méme que Menno ayant excommunié un nommé Cnyper, par ce qu'il n'entroit pas dans ses sentimens, celui-ci l'excommunia à son tour, aprés quoi il abandonna la Secte Anabaptiste, dont il fit abjuration cette méme année par devant la Cour de Frise.

Cette grande Dissension des Anabaptistes s'augmenta considerablement l'année suivante sur tout à Embden, où il y eut de grands desordres au sujet de la femme d'un nommé Swaen Rutgers, qu'on avoit excommunié. Cette femme n'ayant pas voulu se separer de son mari aprés l'excommunication lancée contre lui, un nommé Leonard Bowens, & ses adherans voulurent l'excommunier, mais le parti qui s'y opposoit, dont les Chefs étoit Henri Naldemacher, ou Naeldeman, & George Heyns, jugerent à propos d'en écrire à Menno, pour sçavoir là dessus son senti-

 ment.

ment. Menno leur fit reponſe, qu'il ne conſentiroit jamais qu'on uſât d'une ſi grande ſeverité à l'égard de l'excommunication. Auſſi s'explique-t-il ſur ce ſujet dans une de ſes lettres, addreſſée à ceux de ſa Secte qui demeuroient à Francker; lors qu'il dit, qu'il faut bien retrancher les branches inutiles, mais non pas couper celles qui ſont foibles. Il ne fut pas long tems dans ce ſentiment, car l'année ſuivante Leonard Bowens ayant gagné Theodore Philippes, Menno, qui craignit d'en être excommunié, embraſſa le parti des Anabaptiſtes Rigides, en ſe joignant à Bowens. C'eſt de tous ces divers ſentimens au ſujet de l'excommunication, que ſont venues les diverſes factions, qui ſeparent encore aujourd'hui les Mennonites. Les Anabaptiſtes de la Haute Allemagne, & ceux de Hollande & des autres Provinces du Païs-Bas, qui ſuivent leurs ſentiments, n'approuvent pas ces divorces au ſujet de l'excommunication, auſſi ne rebaptiſent-t-ils pas ceux des autres Partis qui viennent ſe joindre à eux.

Pendant le diferend entre Menno & Bowens au ſujet de l'excommunication, il ſe forma un autre parti d'Anabaptiſtes, que l'on nomme en Flaman *Waterlanders.*

Les

Les Autheurs de ce parti furent Herman Timmerman, Jean van Tricht, Matthieu Joriaenssen, & quelques autres. Ces Anabaptistes ne veulent pas qu'on excommunie personne sans lui avoir fait auparavant des exhortations, ni ceux qui temoignent de la repentance, quelque peché qu'ils ayent commis. Ils n'admettent neanmoins qui que ce soit sans le rebaptiser, de sorte qu'il s'est trouvé parmi eux des personnes, ausquelles le Baptême fut conferé jusques à trois fois. Ils enseignent que Christ n'a pas pris sa chair de la Vierge Marie, mais qu'ils l'a apportée du Ciel, & qu'il est mort pour le peché originel, & non pas pour les pechez actuels. A l'égard des Anabaptistes rigides ils se sont encore divisez de sorte que les uns sont plus rigides, & les autres plus relachez.

L'an 1556. un nommé Henri Nicolai, natif de Munster, qui depuis long-tems faisoit sa demeure à Amsterdam commença à publier de nouveaux dogmes. C'étoit un homme ignorant, & sans aucune lettre; mais fin & rusé, & rempli d'hipocrisie. Il se vantoit d'avoir des Revelations de l'Ange Gabriel, & se mettoit au dessus de Moyse, & de Christ, disant qu'ils n'étoient entrez qu'au Lieu Saint, mais que

pour lui, il avoit penetré au Lieu tres Saint. Aprés avoir preché quelque tems en Hollande sa doctrine, il passa en Angleterre, où il seduisit plusieurs personnes du menu Peuple. Il écrivit quelques lettres, & fit quelques traitez, ausquels il donna des titres magnifiques, comme ceux-ci; *l'Evangile du Royaume*, *Exhortation*, *Correction &c.*

L'an 1557. la dispute au sujet de l'excommunication s'echauffa d'une telle maniere parmi les Anabaptistes, que l'on ne vit plus qu'une guerre ouverte entre chaque parti. Les plus Rigides par une trop grande severité porterent les choses à l'extremité, & les autres qui n'étoient pas dans leurs sentimens, s'y opposerent avec une extréme chaleur, de sorte que dans leurs assemblées tout étoit dans la derniere confusion. Ce fut au sujet de cette extréme dissension entre les Anabaptistes des Provinces du Païs-Bas, que ceux de Moravie, de Souabe, de Suisse, de Wirtemberg, de Brisgow, & de plusieurs autres lieux tinrent un Synode à Strasbourg. On trouva bon dans cette Assemblée d'écrire à Menno, & le contenu de la lettre fut qu'ils prioient instamment leurs freres

des

des Provinces du Païs-Bas, de ne point obliger les personnes mariées à se separer au sujet de l'excommunication d'une des parties; attendu qu'il en provenoit plus de mal que de gloire à Dieu; le precepte à l'égard du Mariage étant au dessus de celui qui concerne le divorce.

Cette lettre fut envoyée par un nommé Lemmeken, & par un autre appellé Zyles. Ceux ci étant arrivez en Hollande & en Frise l'an 1559. ils rendirent leur lettre, & firent de fortes exhortations aux Anabaptistes les plus rigides, pour les obliger à changer de conduite, & à se relacher, afin de procurer la paix à leur Eglise, qui se trouvoit toute dechirée par la discorde qu'on y avoit fait entrer. Ces remontrances bien loin de produire aucun bon effet ne firent que les animer d'avantage; de sorte que Menno, Theodore Philippes, & Leonard Bowens, excommunierent Lemmeken & Zyles, qui furent contraints de s'en retourner sans avoir pû reussir dans leur commission.

Ce fut dans cette même année qu'il se fit à Schaffouse une dispute contre les Anabaptistes, & que Philippes Landgrave de Hesse fit reponse à une lettre que lui avoit écrite le Duc de Saxe au sujet des

Anabaptiſtes. Voici ce qu'en dit entre autres choſes ce Prince dans ſa réponſe. *Parmi les Anabaptiſtes, il y en a pluſieurs dont la Doctrine eſt antichretienne, de même que les mœurs, & qui reſſemblent aux Fanatiques de Munſter; mais il y en a d'autres, qui ſont ſimples & ſans malice; c'eſt pourquoi il faut agir avec eux d'une maniere toute differente. A l'égard de ceux, dont les deſſeins ſont Criminels, & qui forment des entrepriſes, il eſt juſte de les punir, & de les envoyer au ſupplice, mais pour les autres qui ne ſont coupables que parce qu'ils errent en la foi, il faut ſuivant la charité que nous devons avoir pour nos prochains, les traiter doucement & avec humanité. On doit donc avoir ſoin, avant toutes choſes, de les enſeigner, & faire tout ſon poſſible pour les tirer de leurs erreurs; mais au cas qu'ils demeurent opiniatres, & qu'ils perſiſtent à vouloir ſemer de l'yvroie parmi le bon grain, on peut les bannir, & diſſiper leurs Aſſemblées; mais de les punir de mort, comme l'on fait en divers lieux, c'eſt ce qui me paroit injuſte, parce qu'ils ne ſont coupables d'aucun autre crime que de celui d'errer dans la foi, ce qui ne merite point la mort.*

L'an 1560. Un Anabaptiſte de Moravie nommé Nicolas Felbinger, mit au jour une Apologie pour lui & pour ceux de ſa Sec-

Secte. Voici comment il parle dans un endroit de cette Apologie. *On nous demande, pourquoi nous sommes entrez dans le Pays du Prince, & pourquoi nous avons attiré à nous le Peuple? Je repons là dessus, que ce n'est pas seulement en ce Pais ci que nous entrons, mais dans tous les lieux, où nôtre Langage peut être entendu. Car où Dieu nous ouvre une porte, & nous montre des Cœurs Zelez, qui cherchent Dieu sincerement, qui ont une juste averſion, pour la vie ſacrilege & impie des enfans de ce Monde, & qui ſouhaitent ardemment de faire le bien, c'est là, c'est là que nous travaillons pour la Gloire de Dieu; car le Ciel & la Terre sont au Seigneur*, &c. Cette Apologie est addressée au Seigneur de *Landshut*. Ce fut cette même année qu'Elisabeth Reine d'Angleterre bannit, par un Edit, de ce Royaume les Anabaptistes qui y demeuroient, & qui venoient tous les jours s'y établir.

L'an 1561. Menno mourut dans une petite Ville entre Lubeck & Hambourg. On ne sauroit nier qu'il ne soit le Chef de la Secte des nouveaux Anabaptistes, qui de son nom s'appellent aujourd'hui Mennonites, & qui à cause de l'inconstance qu'il eut à changer de sentiment, se distinguent en Mennonites anciens & en Mennonites

nouveaux. Ce fut cette même année qu'on mit au jour des questions de Schwenkfeld, sur la connoissance de Christ, où il veut, entre autres choses, que la chair de Christ ne soit pas creature, parce que nulle Creature ne doit être adorée. Ce fut aussi cette année là qu'un nommé Juste Velsius s'étant rendu à Basle, demanda aux Directeurs de l'Université la permission de defendre en public quelques Theses, qu'il avoit mises par écrit. On examina ces Theses, & l'on trouva qu'elles contenoient quatre points principaux. 1. Qu'il étoit appellé de Dieu pour être Prophete & Apôtre; que Luther avoit bien reçu une semblable vocation, mais qu'elle étoit defectueuse, & que les autres Ministres Evangeliques n'avoient aucune vocation. 2. Que les Eglises Lutheriennes, ou Evangeliques n'étoient pas de veritables Eglises, mais des Assemblées d'Heretiqnes & de Schismatiques. 3. Que Luther par sa Doctrine avoit renversé & corrompu l'ouvrage de la Justification, & par ce moyen causé la perte des hommes. 4. Que l'homme n'étoit point entierement privé des forces naturelles, pour de lui même pouvoir faire le bien. On ne jugea pas à propos de permettre

que

que ces Theses fussent soutenues en public, & l'on fit dire à Velsius qu'on ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, mais que les Theologiens & les Ministres de l'Eglise de Basle, étoient préts à l'écouter patiemment dans des conferences particulieres, & à rendre, suivant le precepte de l'Apôtre, raison de leur foi, avec douceur & reverence. Velsius repondit à cela, qu'il n'étoit pas venu pour proposer sa Doctrine secretement en quelque coin; mais pour la faire éclater en public sur des theatres; attendu que cette Doctrine regardoit tous les hommes en general; mais que puis qu'on s'y opposoit, il secouoit la poudre de ses pieds, & denonçoit les terribles Jugemens de Dieu aux Ennemis de sa verité.

Aprés la mort de Menno, le Schisme s'augmenta entre ses Sectateurs, & sur tout entre ceux de Flandres & de Frise. Pour le faire cesser les deux partis convinrent l'an 1567 de prendre pour Arbitres un nommé Jean Willemsoon, & un autre appellé Gerritson, & de s'en tenir absolument à leur Decision, avec une promesse faite en ces termes; *qu'ils s'obligeoient à garder inviolablement en bons Chretiens, & en personnes de foi, ce qui seroit prononcé par les Arbitres.*

bitres. Cependant lors que ceux-ci eurent rendu leur Jugement, les Flamans ne voulurent pas s'y soumettre. Cela fit naitre une haine implacable entre les deux partis, qui se firent les uns aux autres de sanglans reproches. Les Flamans accusoient les Arbitres de partialité, & les Frisons appelloient les Flamans parjures & violateurs du traité de la Paix, qui suivant leur convention devoit étre conclue entre eux. Enfin cette haine passa si avant qu'ils rompirent tout commerce; de sorte qu'ils se firent un crime de converser, de manger, de parler, & d'avoir la moindre communication ensemble, même à l'article de la mort. Les Flamans demeurerent donc les plus Rigides, voulant qu'au sujet de l'excommunication, il se fit une entiere separation des personnes mariées, au lieu que les Flamans pretendoient que la separation ne se fit, qu'à l'égard du lit & de la table. Il y eut plusieurs Flamans, qui scandalisez de la perfidie de ceux de leur parti se joignirent aux Frisons, du nombre desquels furent les Arbitres. Pendant sept ou huit ans les Frisons demeurerent unis, mais dans la suite Lubbert Gerritson, Hayte Reynix, Jean Hendrik, & quelques autres, ayant fait une separation, formerent un autre parti, qui

qui s'accorda avec ceux de Franecker & de Waterland, & établit qu'on ne contraindroit plus les personnes mariées de se separer en aucune maniere, soit pour la table, soit pour le lit, & que ceux qui rentreroient dans la communion, ne seroient pas rebaptisez.

L'an 1568. Les Anabaptistes de Cracovie firent imprimer des Theses, dans lesquelles ils nioient l'immortalité de l'ame, & établissoient sa mort de même que celle du corps, ce que font tous les libertins; & cela fait voir qu'en ces tems là, toutes sortes d'Heretiques s'introduisirent sous le nom d'Anabaptistes. Ce fut cette même année, que mourut Obbo Philippes. Il avoit été l'un des plus ardents de tous les Chefs des Anabaptistes; mais avant sa mort, il se repentit, & écrivit de sa propre main sa confession, dans laquelle, il deplore les erreurs, qui l'avoient engagé dans une injuste vocation.

L'an 1571. il y eut à Frankenthal des conferences, qui commencerent le 28. Mai, & finirent le 9. Juin, & qui se firent aux dépens du Prince. Ce furent les plaintes des Anabaptistes, qui donnerent lieu à ces Conferences; & comme ces plaintes rouloient sur le refus qu'on faisoit de les enten-

tendre, avant que de les condamner, on voulut leur faire voir qu'au contraire on étoit toûjours disposé à écouter leurs raisons. On les invita donc à se trouver au lieu marqué, & le Prince promit à tous, même à ceux qui étoient echapez des prisons, & aux bannis une entiere sureté. Il promit aussi la restitution des biens à ceux qui rentreroient dans le sein de l'Eglise, ou à leurs Enfans & autres heritiers. Mais comme ils repondirent, que quand même ils conviendroient en Doctrine avec tous les sujets du Prince, ils ne pourroient neanmoins s'accorder avec eux, à l'égard des mœurs, il leur promit encore de faire travailler à la reformation de la conduite de la vie de ses sujets, pour tacher à les rendre de jour en jour meilleurs. Ces conferences ne produisirent aucun fruit, les Anabaptistes opiniatres dans leurs sentiments ne donnerent aucunes bonnes raisons, & même ils se rendirent coupables, en ce que contre les Ordonnances du Prince ils firent des assemblées pour y precher & enseigner leur doctrine. Les Anabaptistes qui entrerent dans les conferences, furent, Diebold Winter, Ranff Bisch, Jean Buhel, Haberman, Pierre Scherer, Pierre Walther George Meyer, Jean Sattler,

ler, Nicolas Simmerer, Jean Kannich, Philippes Joslin, Jean Bruker, Pierre Hut, & Leonard Summer. On tint aussi cette année là un Synode à Marbourg, où il fut ordonné que les Ministres Intendans seroient avertis d'avoir l'œil sur les Anabaptistes, & de marquer leurs assemblées, tandis que d'un autre côté ils prendroient le soin de bien faire instruire le Peuple, afin que possedant bien la Parole de Dieu, il put éviter les surprises des Anabaptistes: Et qu'on suppliroit le Prince de renouveller l'Edit rendu l'an 1537. contre les Anabaptistes par le Prince son Pere, & de le faire executer dans toute son étendue, pour empêcher que le Pays ne devint enfin tout infecté du venin de la Doctrine des Anabaptistes.

L'an 1572. Guillaume I. Prince d'Orange ayant besoin d'une somme d'argent pour soutenir la Guerre, il la fit demander aux Mennonites, qui ne manquerent pas de la lui envoyer par deux hommes de leur Secte, dont l'un se nommoit Theodore Jankz Cortenbosch, & l'autre Pierre Willemz Bogaert. Le Prince ayant reçu la somme, & signé une obligation, il leur demanda qu'elle grace ils avoient à demander. *Nous ne souhaitons rien*, repondit Bo-

gaert.

gaert, *si ce n'est que lors que Vôtre Altesse aura reçu un jour de la main de Dieu le gouvernement des Pays bas. Elle ait la bonté de nous traiter avec douceur & clemence.* A quoi le Prince repartit, que comme il ne travailloit que pour delivrer les Peuples de l'oppression, & les mettre en liberté, son dessein étoit de procurer aussi le même bien aux Anabaptistes, qui se trouvoient persecutez & oprimez comme les autres. Cette persecution étoit celle des Espagnols, qui commença alors en Flandre, tant contre les Anabaptistes, que contre tous les Protestans.

On en fit aussi mourir plusieurs l'an 1574, & ce fut aussi cette même année qu'on arrêta un nommé Theodore Willems de Dinslaken, Anabaptiste de la Secte des Libertins, qui l'avoient établi Roi. Ces gens prêchoient que le Ciel étoit au Seigneur, mais que pour la terre, il l'avoit donnée à son Peuple, & que c'étoit eux qui composoient ce même Peuple. Que c'étoit donc avec injustice que les autres Peuples occupoient la Terre, & qu'ils devoient leur en céder la possession. Appuyez sur un fondement aussi fragile, & qui ne subsistoit que dans leur imagination, ils choisirent ce *Dinslaken* pour leur Roi, qui

qui à l'exemple de celui de Munster, choisit des Prophetes, établit la Poligamie, & prit plusieurs femmes. Il se vantoit d'avoir tous les jours des conversations avec l'Ange Gabriel, qui lui avoit revélé que le Royaume d'Israël avoit été promis à Jean de Leyde, sous condition, mais que pour lui, il devoit le posseder absolument & sans aucune condition. Qu'il seroit le veritable & juste David, dont Dieu vouloit se servir, pour ôter du monde l'injustice & la mechanceté. Que ce seroit par le glaive qu'il puniroit les impies, & que ce glaive auroit de telles forces que personne ne pourroit empêcher l'éfet de son exécùtion. Qu'il détruiroit aussi les méchans par le souffle de sa bouche, & que l'Esprit dont il seroit animé, auroit une vertu si puissante, que rien au monde ne seroit capable de lui resister. Ce prétendu Roi fut retenu long-temps en prison, & il n'en sortit que pour étre conduit au supplice du feu qu'on lui fit souffrir.

L'an 1575. plusieurs des Anabaptistes du Canton de Zurich, allérent avec tout leur bien en Moravie, d'où peu de temps aprés les uns retournérent tout nuds & destituez de toutes choses, & les autres envoyérent des Emissaires, qui tous ensemble

ble, tâchérent à seduire les Habitans de ce même Canton, les invitans à faire comme eux. Ce qui obligea le Magistrat à publier un Edit, par lequel il étoit défendu à tous les Anabaptistes qui retournoient aprés être sorti du Canton, d'y rentrer sur peine de la vie. Cela n'empêcha pas qu'un nommé Muller ne retournât de Moravie en Suisse avec quelques autres l'an 1577. S'y étant tenu secretement, il se mit à prêcher dans les assemblées, de sorte qu'en ayant seduit plusieurs, il les emmena en Moravie avec tous leurs biens. Cela fut cause que le 17. d'Aoust de cette même année, on rendit un Edit, par lequel on déclara criminels, tous ceux qui prétoient l'oreille aux Anabaptistes, pour se retirer dans la Moravie avec leurs biens, & que tout ce qui resteroit de ces biens dans le Païs seroit confisqué. On défendit aussi par ce même Edit d'acheter les biens de ceux qui étoient dans le dessein de sortir du Païs. Le Magistrat de Zurich ne consentit point faute d'instruction à cet Edit, qui fut publié à Bade. Cependant, comme les Anabaptistes avoient coûtume de s'assembler sur les limites de diverses Jurisdictions, afin que s'ils étoient surpris d'un côté, ils pûssent se sauver de l'autre,

en passant sur les Terres d'une autre Jurisdiction, on ordonna qu'il seroit permis à tout Magistrat de les poursuivre & faire arrêter par tout dans les lieux qui ne seroient pas de son ressort, à condition néanmoins de les livrer entre les mains de celui à qui appartiendroit la Jurisdiction.

L'an 1578. Jean Comte de Frise permit aux Anabaptistes de tenir des Conferences publiques à Emden, & dans ces Conferences ils desaprouvérent la conduite des autres Anabaptistes, & rebaptiserent des personnes de leur Secte, qui avoient déja reçû le Baptéme par ceux de la Haute Allemagne. Cette même année, on punit de mort à Marpourg quelques Anabaptistes pour avoir fait des assemblées nocturnes, & l'on en bannit d'autres pour le même sujet; en suite dequoi on ordonna qu'on feroit une exacte perquisition des auteurs de ces Assemblées.

L'année suivante, on rendit à Berne un Edit fort severe contre les Anabaptistes, à l'occasion de quelques troubles qu'ils avoient excitez dans les Terres de ce Canton. L'année 1580. on en publia un autre à Zurich, par lequel il étoit défendu, entre autres choses, de pratiquer l'Idola-

trie,

De plus il jurera de renoncer entierement à la Secte des Anabaptistes, à leur pernicieuse Doctrine, & au mauvais usage qu'ils font des Saints Sacremens, de sorte qu'il ne se trouvera plus dans leur assemblée, & rompra tout commerce avec eux, demeurant separé sans corrompre personne, ni enseigner la Doctrine des Anabaptistes, ou bien les fortifier par ses conseils.

Enfin que s'il retourne à embrasser la Secte des Anabaptistes, qu'il se trouve dans leurs assemblées & participe à leurs damnables misteres, il livrera sans hesiter son corps & sa vie pour être puni comme parjure & perfide à Dieu, & à son legitime & naturel Souverain.

Les Anabaptistes, qui abjureront leurs erreurs preteront ce serment dans l'Eglise du lieu de leur demeure ou de leur Paroisse, en presence de toute l'Assemblée &c.

Les Anabaptistes ne manquerent pas de se plaindre de la severité de cet Edit. Ils presenterent d'abord une Requete pour le faire casser, representant qu'il blessoit entierement la liberté de toutes les consciences, & protestant qu'ils ne se sentoient coupables d'aucunes erreurs. Ils promirent de rendre une entiere obeissance au

Ma-

Magiſtrat & de payer tous les tributs de même que les autres Sujets, & dirent que ce n'étoient pas les Anabaptiſtes, qui excitoient les troubles, & faiſoient naitre la guerre, mais que ces deux choſes étoient cauſées, par les pechez & la méchanceté des hommes.

L'an 1586. Il ſe fit un Schiſme entre les Anabaptiſtes de Francker, pour une maiſon, qui fut achetée par Thomas Beenkens leur Evêque. Les uns diſoient qu'il n'avoit pas uſé de bonne foi dans l'achat de cette maiſon, & les autres ſoutenoient le contraire. Une affaire de ſi petite importance fit naitre trois Partis, le premier fut de ceux qui approuvoient l'achat, qu'on nomma pour cela *acheteurs de maiſons*. Le ſecond ſe trouva compoſé de ceux qui blamoient l'achat, auxquels on donna le nom de *Contre acheteurs de maiſons*. Ces deux partis ſe ſeparerent. Le troiſieme Parti qui ſe contenta de blamer l'achat ſans faire de ſeparation, fut appellé Neutre.

Ce fut l'année ſuivante 1587. que les Anabaptiſtes de Moravie envoyerent des Emiſſaires, qui ſe repandirent en divers Pays pour ſeduire ceux qui voudroient les écouter. Ces gens avoient l'addreſſe de

s'introduire dans les maisons, & de gagner les esprits par des manieres douces, honnêtes & engageantes. Aprés s'être introduits, ils se mettoient à precher leur doctrine, & s'insinuoient peu à peu dans l'esprit de ceux qui les écoutoient, & enfin lors qu'ils les voyoient disposez, ils leur disoient, *Mon cher un tel, venez vous en avec nous en Moravie, dans cette terre promise, que Dieu à donnée à nous & nôtre Posterié. Vous n'y souffrirez point comme ici la pauvreté, & ne serez pas obligé d'y travailler aussi peniblement que vous le faites à present pour gagner vôtre vie. Les alimens les habits & la demeure vous y seront assurez; enfin vous n'aurez que faire de vous mettre en peine de rien.* Par ces paroles enmiellées ils firent sortir du Tirol & de la Baviere en 1587. 1600, & 1604 plus de 800 personnes des plus riches & des plus puissans, & parmi les ouvriers ceux qui étoient les plus robustes & les plus propres au travail, qu'ils emmenerent avec eux en Moravie. Car pour ce qui est des pauvres, de ceux dont les corps n'étoient pas robustes, des estropiez & des malades, ils n'avoient garde de s'en charger.

L'an 1588. Les Anabaptistes du Canton de Zurich presenterent au Magistrat une

une confeſſion fort étendue de leur foi. Dans cette confeſſion ils propoſent ces queſtions, ſçavoir. 1. Quelle eſt la cauſe de la grande diviſion, qui regne entre ceux, qui ſe vantent d'étre Chretiens, & de ſuivre l'Evangile. 2. Si les livres du Vieux Teſtament ont autant de poids & d'autorité, que ceux du Nouveau. 3. Si les Fidelles de l'ancienne Alliance, ont été avec ceux de la Nouvelle un Peuple commun conſacré à Dieu. 4. Si un Chretien peut exercer la Magiſtrature, & ſe ſervir du glaive pour punir les méchans. 5. Si le Baptéme doit étre conferé aux petits enfans des Chretiens. Ce fut cette même année qu'un nommé Balthaſar Maler preſenta au Magiſtrat de Zurich une Requete, contenant 35. articles, par lesquels il tache de juſtifier les opinions des Anabaptiſtes. Ce Balthaſar Maler fut mis & retenu en priſon pendant quinze jours. Aprés qu'il en fut ſorti, voyant qu'on avoit decouvert les aſſemblées ſecretes qu'il faiſoit, & craignant que le Magiſtrat ne le fit arrêter pour une ſeconde fois, & ne lui fit ſoufrir la peine qu'il meritoit, il prit la fuite, & ſe retira hors du Canton. Ce fut auſſi dans cette même aunée que les Miniſtres de la Ville de Zurich preſenterent au Magiſ-

gistrat une Requete contre les Anabaptistes, qui par une trop grande connivence, s'étoient considerablement augmentez,& dans la Ville, & dans toutes les terres du Canton. C'est ce qui obligea le Magistrat, à donner des ordres, pour l'execution des Ordonnances, de sorte qu'on commença à faire une exacte recherche, & que dés le même jour que cette Requête fut lûe on arreta dans la Ville trois des principaux Anabaaptistes, les autres ayant abandonné leurs maisons & pris la fuite dés le moment qu'ils eurent apris qu'on avoit resolu de les faire arrêter. La même recherche s'étant faite dans tout le Canton, plusieurs de ces gens furent conduits dans les prisons. Cette année là le Prince Maurice écrivit au Magistrat de Zelande en faveur des Anabaptistes, pour qu'on ne les obligeat point à faire aucune fonction qui blessât leur conscience.

Ce Prince écrivit aussi en 1593. au Magistrat de Middelbourg, qui ne vouloit pas alors souffrir les Anabaptistes. Voici les termes dont il se servit dans sa lettre. *Bien que la Declaration des Seigneurs les Etats, & du feu Prince nôtre Pere, de glorieuse memoire, au sujet des Anabaptistes, suffise pour reigler vôtre conduite à l'égard de ces Gens, neanmoins nous avons jugé necessaire de vous écrire*

là

là dessus, par ce que ce n'est pas seulement à la Ville de Middelbourg, mais aussi à toutes les Provinces Unies, qu'il importe que suivant les Ordonnances vous laissiez en repos les Anabaptistes, jusques à ce que les Seigneurs les Etats en aient autrement ordonné &c.

L'an 1596, le Magistrat de Zurich fut obligé de donner de nouveaux ordres pour l'éxécution des Edits contre les Anabaptistes, qui malgré les défenses, continuoient de faire des assemblées secretes, sur tout dans le Bailliage de Gruningen, où presque tous les Habitans étoient extrémement ignorans. Lors qu'on en demanda la cause aux Ministres & à ceux qui avoient la direction des Ecoles, ils répondirent, qu'à l'exemple des Anabaptistes, & même à leur sollicitation, la plûpart ne fréquentoient point les Eglises, & ne se trouvoient ni aux Prédications, ni aux Catechismes; qu'ils n'envoyoient pas non plus leurs enfans aux Ecoles; qu'ils avoient du mépris pour leurs Ministres, & vouloient étre entiérement indépendans. Que si on les traitoit avec tant soit peu de severité, ils embrassoient la Secte des Anabaptistes, ou fréquentoient leurs assemblées par un pur caprice. Ce fut deux ans aprés, sçavoir l'an 1598, qu'on pu-

blia en Frise un Edit contre les Anabaptistes & leurs Evêques, pour défendre de nouvelles assemblées qu'ils faisoient. L'année suivante, les Eglises des Provinces du Pais-Bas, jugérent à propos de mettre au jour un livre de Controverse, au sujet de la Doctrine des Anabaptistes, & ce fut Arminius qui étoit alors Ministre à Amsterdam, qui entreprit l'ouvrage; mais aprés en avoir fait une partie, craignant de trop découvrir ses sentimens, qu'il ne jugea pas à propos de faire paroitre alors, il le quitta, sous prétexte qu'étant appellé à Leyde, il ne pouvoit plus y vaquer.

L'an 1600, il se tint un Synode à Harlem, qui remontra au Magïstrat, qu'on ne devoit point permettre aux Anabaptistes de contracter des mariages clandestins. De semblables remontrances se firent l'année suivante au Magistrat de Zurich, & on lui representa 1. Que les mariages des Anabaptistes, étoient pour la plupart clandestins, & que lors qu'ils étoient appellez au Consistoire, ils ne comparoissoient point. 2. Qu'un certain homme ayant épousé une femme, il n'avoit point consommé le mariage avec elle, parce qu'elle étoit pauvre & Ortodoxe, & qu'il s'en étoit défait en la faisant passer en Moravie. 3. Que 25

des

des Anabaptiſtes de Moravie étoient entrez dans les Terres du Canton, & qu'ils marchoient deux à deux, les uns d'un côté, les autres de l'autre, ſeduiſans pluſieurs perſonnes. 4. Que dans le temps que le Synode s'étoit tenu, ils avoient ſeduit un nombre conſidérable d'Ortodoxes, qu'ils avoient emmenez dans les forêts, pour aſſiſter aux aſſemblées ſecretes qu'ils y faiſoient, & qu'ainſi ils ſe multiplioient extrémement de jour en jour. 5. Qu'ils inſpiroient au Peuple un grand mépris pour le Magiſtrat, de même que pour les Miniſtres, & lui prêchoient que leur Anabaptiſme avoit une ſi grande vertu, qu'il éfaçoit abſolument tous les pechez que l'on pouvoit avoir commis. Ce fut dans cette même année 1601, que l'Empereur Rodolphe II. fit publier un Edit contre les Anabaptiſtes de la Moravie qui s'étoient établis en Autriche. Par cet Edit, il étoit enjoint à tous les Anabaptiſtes de de l'un & de l'autre ſexe de ſortir de la Haute & Baſſe Autriche, dans l'eſpace de trois mois, ſous peine de la vie, & ordonné à tous les Gouverneurs, Magiſtrats, Juges, & autres Officiers ſubalternes des Villes, de faire exécuter cet Edit ſelon ſa forme & teneur. Quelque exactitude néan-

anmoins qu'on apportât à les mettre en exécution, on ne put empêcher que plusieurs Anabaptistes ne demeurassent dans le Païs, & que ceux qu'on en avoit fait sortir n'y rentrassent quelque temps aprés.

A l'égard de la Moravie elle en étoit pleine, & non seulement ils y possedoient de grands biens, mais ils avoient encore entre les mains ceux de plusieurs Seigneurs du Pays, qui avoient bien voulu les leur confier pour les faire valoir. Ils tenoient des Metairies, des Brasseries, des Moulins, & autres lieux semblables; & la plupart d'entre eux logeoient dans des maisons qui leur appartenoient. Ils n'avoient neanmoins aucune Eglise, ni Chapelle, & leurs predications de même que leurs prieres, & autres exercices de devotion se faisoient deux fois la semaine, sçavoir le Dimanche au matin & le Samedi au soir dans leurs Poëles. Ils ne disoient point l'Oraison Dominicale, & s'ils la prononçoient, ils ne manquoient pas d'ömettre cet article: *Pardonne nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offencez.* Et la raison de cela est qu'ils se croyoient Saints, & sans aucun peché. Ils ne se mettoient jamais à genoux durant leurs priéres, & ne se tenoient pas non plus debouts, mais ils

de-

demeuroient aſſis. Au lieu des Pſeaumes de David, dont ils ne ſe ſervoient pas, ils chantoient de certains Cantiques que leurs Prophetes, ou leurs Apôtres avoient compoſez. Ils avoient un Roi, qui ne paroiſſoit point en cette qualité, & qui demeuroit ordinairement dans un certain lieu, avec douze autres Chefs, qui gouvernoient ſecretement avec lui tout le Corps des Anabaptiſtes de Moravie. Lors qu'ils commencérent à s'établir dans le Païs, ils ne portoient point d'armes, mais depuis ils ſe ſervirent de grands coûteaux, & portérent publiquement des armes à feu. Comme leur Anabaptiſme étoit tenu ſecret, autant qu'ils le pouvoient, pour ne pas ſubir la peine des Ordonnances publiées contre eux ; ils avoient ſoin de faire paſſer ſecretement leurs enfans, dés qu'ils étoient nez, dans un autre lieu, & les mettoient entre les mains de certaines perſonnes commiſes pour en avoir ſoin, juſques à ce qu'ils fuſſent en âge de paroître ſans danger. De cette maniére une mere ne voyoit point ſon enfant que lors qu'il étoit grand, & ſouvent elle ne pouvoit s'aſſurer que celui qu'on lui ramenoit fut le ſien. C'étoit vers la Pentecôte, aprés avoir fait leur Communion, qu'ils choiſiſſoient les Emiſ-

faires, qu'ils vouloient envoyer dans les autres Païs pour seduire les Peuples & les attirer dans leur Société. Ces Emissaires étoient ordinairement expérimentez dans l'emploi qu'on leur donnoit, & sçavoient l'art de gagner les Esprits par une Sainteté apparente. On les travestissoient avant que de les faire partir, aprés quoi, chacun prenoit le chemin de la Province que le Roi leur avoit assignée. De peur d'être découverts, ils ne prenoient pas la route ordinaire, mais ils passoient par des lieux écartez, dans des bois & dans des montagnes, dont ils connoissoient tous les passages. A les voir, on les auroient pris pour des Saints, tant ils faisoient paroître de modestie & de piété. On les voyoit avec des habits extrémement simples, un baton à la main, la vûë baissée, & la douceur peinte sur le visage, faisant paroître une patience & une bonté toute extraordinaire. Et c'étoit par tout ce beau dehors, qu'ils s'introduisoient chez les personnes les plus riches, & les attiroient dans leur Société.

L'an 1608, le nombre des Anabaptistes s'étoit tellement accru dans la Suisse, & principalement dans le Canton de Zurich, que le Magistrat fut obligé d'avoir recours aux derniers remedes contre un si grand mal.

mal. On conduisit dans les prisons tous ceux qu'on put attraper, & l'on en fit mourir plusieurs, sans qu'on pût néanmoins arrêter le progrez de cette pernicieuse Secte. Ils sçavoient si bien seduire le Peuple, qu'un nombre considérable de personnes embrassoit de temps en temps leur Doctrine. Pour attirer la Populace, ils mettoient leurs biens en communauté, & faisoient provision d'une grande quantité de blé, dont ils nourrissoient les pauvres, ce qui ne contribuoit pas peu à l'accroissement de leur Parti.

Comme la plûpart de ces Anabaptistes ne l'étoient que fort secretement, il arrivoit souvent que dans le mariage il se faisoit un mélange, & qu'une personne qui n'étoit pas de leur Secte se trouvoit jointe avec une autre Anabaptiste sans qu'elle le sçut. Les Auteurs rapportent à ce sujet, que l'an 1612. la femme d'un jeune homme du Canton de Zurich, étant accouchée de son premier enfant; tomba tout d'un coup dans une profonde tristesse, ne faisant jour & nuit que pleurer & lamenter sans en vouloir découvrir la cause. Le Beau-Pere, qui ne savoit à quoi l'attribuer, alla un jour trouver le Pasteur du lieu où il demeuroit, & aprés lui avoir apris l'état de tristesse &

de melancolie, où ſa Belle-fille étoit tombée, il le prit de la venir voir, pour tacher de tirer un ſecret, qu'elle n'avoit pas voulut juſques alors decouvrir. Le Paſteur lui ayant temoigné que c'étoit avec beaucoup de plaiſir qu'il lui rendroit ce ſervice, ne manqua pas le lendemain de ſe rendre chez ce Beau-Pere, où la jeune femme épouſe de ſon fils logeoit. Le deſſein ne parut point premedité, & le Paſteur entra dans la maiſon, comme ſi c'eut été l'occaſion ſeule qui l'y eut amené. D'abord il felicita la jeune femme ſur ſon heureux accouchement, mais ceux qui étoient dans la chambre, auſquels le Beau-Pere avoit donné le mot, s'étant retirez inſenſiblement & ſans faire ſemblant de rien, il lui demanda d'où venoit, que contre ſa coûtume, il la trouvoit ſi triſte, ſi elle avoit quelque ſujet de plaintes contre ſon Mari; ſi les Domeſtiques n'avoient pas tout le reſpect qu'ils devoient avoir pour elle, enfin ſi dans la maiſon où elle étoit, elle recevoit des duretez, & ſi ſon Beau-pere, ne la traitoit pas avec autant de douceur & de bonté qu'on doit traiter la femme d'un fils ? Elle répondit qu'elle n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre, tant de ſon mari que de tous les autres, de qui elle recevoit au contraire toute ſortes d'hon-
nê-

netetez & de bons traitemens ; Mais helas ! continua-t-elle, le visage tout baigné de larmes, & poussant de grands soupirs ; quand je pense que mon enfant va étre baptisé, & que je ne le suis point encore, quel grand sujet d'afliction n'est-ce point pour moi ? Le Pasteur demeura surpris de cette déclaration, & lui demanda ensuite, si elle souhaitoit de recevoir le Baptéme. Elle répondit, qu'elle ne desiroit rien avec plus d'ardeur, & lui découvrit en même temps, que son Pere, qui étoit Anabaptiste, n'avoit pas voulu la faire baptiser lors qu'elle étoit encore enfant, mais qu'avant que de mourir, il avoit averti sa sœur, & lui avoit recommandé de la faire baptiser dés qu'elle seroit en âge. Que cette sœur étant aussi morte quelque temps aprés, elle l'avoit laissée sans lui avoir fait conferer le Baptéme, mais non pas sans l'avertir & l'exhorter à se faire baptiser aussi tôt qu'elle auroit atteint l'âge qu'elle devoit avoir pour çela. Que depuis elle s'étoit mariée, & ne s'étoit point fait baptiser, par la honte du crime que ses parens avoient commis, en la privant d'un Sacrement qui doit étre administré à tous les enfans des Fidéles. Le Pasteur aprés l'avoir examinée sur ses sentimens au sujet de la

Religion, & trouvé qu'elle étoit instru
& Ortodoxe, lui promit de la baptiser,
vant que de baptiser son enfant, ce
ayant été exécuté quelques jours aprés,
le fut extrémement soulagée, & sa trist
fit place à une joye qu'elle n'avoit pas s
tie auparavant.

Le mal allant donc tous les jours augmentant au lieu de diminuer, le M
gistrat de Zurich publia cette même an
un dernier Edit pour servir dans la si
de Constitution & de Loi, & étre invic
blement observé dans toutes les Terres
Canton. Cet Edit portoit, Que t
ceux qui ne fréquenteroient pas les Sain
Assemblées, & ne se trouveroient pas
guliérement tous les Dimanches aux E
ses pour y ouïr la Parole de Dieu, & p
tiquer les autres exercices de devotion,
roient pour la premiére fois condamne
cinq livres d'amende, pour la second
dix, & pour la troisiéme à quinze. Q
s'ils continuoient dans leur desobéïssan
à l'égard des anciens Bourgeois, ils
roient entiérement déchus de tous le
leurs droits & priviléges, sans pouv
exercer aucun métier ni profession, ni fa
aucun commerce; mais que pour les
trangers ou simples Habitans, ils seroi

enfermez dans une prison, pour y demeurer au pain & à l'eau, jusques à ce qu'ils eussent donné des marques d'une veritable repentance; mais que s'ils demeuroient opiniâtres, ils seroient bannis & conduits par le Bourreau hors des Terres du Canton, avec défenses d'y jamais rentrer sur peine de la vie. Que les Anabaptistes, ou tout autre, dont le dessein seroit d'embrasser leur Secte, qui sortiroient du Païs pour se rendre en Moravie, seroient contraints de laisser tous leurs biens; défenses à eux de rien emporter sur peine de punition exemplaire, & enjoint à tous les Oficiers de Justice d'empêcher la sortie de ces biens, & de veiller incessamment sur la conduite & les démarches de ces Anabaptistes. Que tous ceux qui se mêleroient d'enseigner, ou de prêcher la Doctrine des Anabaptistes, & de faire des Assemblées secretes seroient punis de mort, ou d'autres peines corporelles, suivant qu'ils seroient jugez coupables. Que ceux qui acheteroient les biens des Anabaptistes, ou qui les prendroient pour en payer la rente, sans le sçû & le consentement du Magistrat, perdroient ces biens & l'argent qu'ils en auroient donné, par la confiscation qui en seroit faite. Enfin que tous ceux qu'on trou-

trouveroit courant le Pais & allant de maison en maison, pour seduite les Sujets du Canton, & les engager dans la Secte Anabaptiste, seroient arrêtez & mis en prison, pour étre sans misericorde conduits au supplice.

Cet Edit fut executé par tout avec beaucoup d'exactitude, & l'année suivante 1613. plusieurs Anabaptistes furent arretez & conduits en prison. Parmi ces prisonniers il s'en trouva un, nommé Jean Landis, qui pour son opiniatreté à ne vouloir pas sortir du Canton, d'où le Magistrat le bannit, fut condamné aux galeres avec cinq autres, à condition neanmoins que si avant que d'étre remis entre les mains de l'Envoyé de France, auquel on les devoit livrer pour étre conduits aux galeres, ils promettoient de renoncer à leurs erreurs, ou bien de sortir du Pays, on leur feroit grace. Il y en eut trois qui accepterent ce parti, & qui sortirent ensuite du Canton; mais pour Iean Landis & les deux autres ils furent mis à la chaine. Quelques tems aprés ce premier ayant trouvé le moyen de rompre ses fers il se sauva le 29. Juin de cette année là. L'an 1614 il fut repris & mis en prison, non parce qu'il avoit brisé ses chaines; mais par-

parce qu'ayant osé retourner sur les terres du Canton. il se vantoit d'avoir été comme Saint Pierre, delivré par un Ange, qui l'avoit exhorté à continuer d'enseigner & precher hardiment la Doctrine des Anabaptistes. Pendant tout le tems qu'il fut en prison, on l'exhorta à abjurer ses erreurs, & même le Magistrat lui promit la vie, s'il vouloit s'obliger par serment à ne plus rentrer dans le Canton, lors qu'il en seroit sorti; mais comme il demeura opiniatre, ne voulant ni abjurer ses erreurs, ni promettre de ne plus rentrer dans le Canton, on lui prononça sa sentence, par laquelle il étoit condamné à avoir la tête tranchée. Il ne voulut jamais prier Dieu, ni lui demander pardon, disant qu'il ne l'avoit pas offensé. Sur quoi le Consolateur lui ayant demandé, pour quelle cause, le Pere de l'Enfant prodigue avoit fait grace à ce Fils perdu. *Parce*, repondit-il, *que l'Enfant Prodigue lui temoigna sa repentance, & lui fit une confession sincere de ses pechez. Je ne vois pas que vous soyez dans cette disposition*, lui repartit le Consolateur, *& cependant nous sommes tous obligez, comme de miserables pecheurs, de témoigner nôtre repentance & demander pardon à Dieu, si nous voulons qu'il nous fasse miseri-*

cor-

des Assemblées. Il y en eut plusieurs, qui ayant promis de sortir des Terres du Canton, furent relâchez. La plûpart néanmoins ne tinrent pas leur promesse, & demeurérent secretement dans le Païs, changeant souvent de demeure, & ne paroissant point le jour. Quelques-uns se tenoient sur les limites, & la nuit ils retournoient dans leurs maisons auprés des femmes, qu'ils entretenoient, sans avoir contracté publiquement le mariage, ni reçû la benediction du Pasteur. Un d'entre eux, nommé Jaques Rug, qui se méloit de baptiser, de distribuer la Cene, & de benir les mariages, enfin qui faisoit toutes les fonctions d'un Ministre parmi les Anabaptistes, ayant été conduit en prison, ne voulut jamais abjurer ses erreurs, ni promettre de sortir du Païs. Il dit pour ses raisons, que celui qui n'a pas soin de sa Famille, est pire qu'un Infidéle, & qu'il agiroit contre sa conscience, s'il se retiroit, puis qu'un bon Berger n'abandonne jamais ses Brebis. Néanmoins comme il se vit menacé du supplice, il promit de sortir du Canton, & le Magistrat le fit conduire jusques hors des limites, avec défenses de ne point retourner sur peine d'un châtiment fort rigoureux. Ce fut cette même année que les

es Estats de Flandres, assemblez à Ardenbourg, ordonnérent, que suivant la Constitution générale, on laisseroit les Anabaptistes dans l'exercice de leur Culte, sans les en empêcher, & qu'en cela ils auroient la même liberté que dans les autres Provinces. Ce fut aussi cette année-là que les Anababtistes tinrent un Synode à Amsterdam, où ils tâchérent à faire entre eux quelque réünion, & déclarérent qu'à l'égard du Salut ou de la Damnation des hommes, il n'importe de sçavoir quelle est l'origine de la Chair de Christ.

Les années suivantes 1616. 1617. 1618. & 1619. plusieurs qui étoient sortis du Canton de Zurich, y rentrérent aprés avoir dépensé tout le bien qu'ils avoient emporté. D'autres aussi qui avoient été bannis, retournerent, de sorte que le nombre des Anabaptistes de ce Canton, qui étoit déja fort considérable, & qu'on n'avoit pû diminuer, quelques peines qu'on eut prises pour cela, s'augmenta tellement que tous les Villages du Bailliage de Gruningen, & d'autres lieux en étoient remplis. Ils alloient faire leurs Assemblées jusques au delà des Alpes; & comme ils se moquoient des remontrances & des menaces qu'on leur faisoit, on fut contraint, d'user à leur

égard de plus de rigueur qu'auparavant. Ce fut aussi ces années-là, que la Moravie se trouva pleine de diverses sortes d'Anabaptistes. Il faut voir là-dessus Zeiler, qui en parle en ces termes.

Voyageant par la Moravie en 1617. *j'arrivai à la Ville d'*Eybanschitz, *qui appartient au Seigneur de Lippa. Il y avoit des Catholiques Romains, mais fort peu, des Lutheriens & des Calvinistes. Ces derniers avoient un College au Fauxbourg; & c'étoit de Lutheriens & de Calvinistes que le conseil étoit composé. Il y avoit outre ces trois Religions des Freres Suisses, qui occupoient un assez beau Fauxbourg, dont les maisons leur appartenoient ayant aussi leurs biens en propre. Ils étoient obligez de livrer une partie de ces biens dans leur maison publique, où le Pasteur logeoit, & où ils recevoient les étrangers. C'étoit aussi dans cette maison qu'ils s'assembloient pour y entendre la predication. Ces gens qui n'avoient jamais été baptizez, ne portoient point d'armes, & faisoient ordinairement leur Cene à la Pentecote. La cinquiéme sorte de Religion que j'y trouvai, étoit ceux de la Secte de Schwenkerfeld, & autres semblables, qui tenoient leurs assemblées hors de la Ville & des Fauxbourgs, à la Campagne sous un arbre. Il se trouvoit parmi eux quelques Photiniens & Atheistes,*

Atheïstes, & alors on en avoit arreté deux qui ne croyoient point la resurrection des morts. La sixiéme étoit des Juifs, qui y habitoient en grand nombre, & qui avoient une Sinagogue dans la Ville, & occupoient separement une grande rue. La septiéme étoit les Freres de la Secte de Hutter. Ceux ci, auquels on avoit donné particulierement le nom d'Anabaptistes demeuroient au Village d'Olekowitz. Ils étoient beaucoup employez par les Bourgeois & habitans d'Eybanschitz, parce qu'ils entendoient parfaitement bien la culture des vignes, & le Jardinage; qu'ils exercoient la medecine, & tenoient des bains, & qu'ils étoient bons ouvriers en toutes sortes de metiers. Ils alloient continuellement à la Ville, & s'en retournoient chez eux le plus souvent saouls, parce qu'on avoit accoutumé de les bien faire boire. Pour avoir la permission de demeurer à ce Village d'Olekowitz, & y tenir des métairies, des Jardins, des champs & des prairies, ils donnoient tous les ans au Seigneur de Lippa 700. écus de Moravie, bien que ce lieu soit petit, & qu'ils ne fussent alors qu'environ 400 personnes. Ils ne faisoient pas la Cene en ce Village, mais ils alloient dans un autre lieu où ils s'assembloient de tous cotez au mois de Mai, ou au mois de Juin, en si grande foule, que l'an 1618. au mois de Mai, il se trouva à Nimpschitz un nom-

nombre d'Anabaptistes, qui montoit à plusieurs mille. Je les vis communier alors, & pendant toute la ceremonie je ne remarquai pas une grande devotion parmi eux. Comme il n'étoit permis à chacun d'eux d'y aller qu'une fois l'année, ils se rejouissoient quand le tems approchoit, dans la pensée de se bien divertir, car alors ils ne faisoient autre chose pendant quelques jours que bien boire & bien manger. Il leur étoit severement defendu de blasphemer, ni de jurer, ni de commettre aucune Lasciveté, jusques là que c'étoit parmi eux un crime que de baiser une femme sur la joue, ou sur les levres. C'est une chose dont je puis rendre temoignage, puis que j'en ai vû un exemple. Un Maitre Cordonnier, qui étoit de bonne humeur, & qui avoit une vieille femme, ayant rencontré une jeune fille sur le pas de sa porte, lui donna un baiser. Cette action ayant été remarquée & rapportée au Ministre des Anabaptistes d'Olekowiss, auquel tous les Maitres de metiers étoit obligez de rendre compte de ce qui se passoit dans chaque Corps, de même qu'au Directeur de tous ces Corps de métiers, ce Maitre Cordonnier fut d'abord cité & obligé de comparoitre devant toute l'assemblée, où aprés qu'on lui eut fait une forte censure, on le menaca de le jetter hors de la Societé, pour le renvoyer dans la foule des impies.

pies. Mais tous les freres & toutes les sœurs qui étoient là presents, ayant intercedé pour lui, & prié qu'il pût demeurer parmi eux, on lui imposa pour peine de travailler pendant quinze jours parmi les garçons Cordonniers, d'être traité comme eux, & consideré pendant ces quinze jours, comme ayant perdu sa Maitrise. Apres que ce terme fut expiré, on l'envoya, à cause du scandale, dans un autre lieu, où il y avoit une compagnie de Freres. Au reste ces Anabaptistes n'ont qu'une femme chacun, qu'ils recoivent de la main des Anciens & du Directeur; & les filles & les veuves sont obligées d'attendre que ces Anciens & ce Directeur les marient. Que si ceux qu'on leur presente ne leur plaisent pas, elles sont obligées d'attendre jusques à une autre occasion, mais lors qu'elles ont donné leur consentement, le Ministre les marie sur le champ; ensuite on leur sert à manger de quatre sortes de viandes, & on leur donne du vin, dont ils boivent à plaisir. Au sortir de table ils se vont promener, tandis qu'on leur prepare une petite chambre & un lit dans le lieu où ils logent & couchent tous en commun. Lors qu'ils ont des enfans, on les enleve dés qu'ils sont nez, & on les met dans une maison particuliere, qu'ils appellent l'Ecole, où il y a des femmes ordonnées pour en avoir soin; de cette maniere les Parens sont déchar-

gez de leurs enfans, & n'ont que faire de s'en mettre en peine; & c'est afin qu'ils ne soient point detournez de leur travail, qui est tout au profit du public, qu'on les leur ôte. Lors qu'ils sont un peu grands, on les met sous la conduite d'un Maitre, qui leur enseigne à lire & à ecrire, & c'est là jusqu'où s'étend toute leur étude; ensuite on donne des mestiers aux garçons, & on fait apprendre aux filles des ouvrages de femmes. Ils ne portent point d'armes, mais ils ont toujours un grand couteau & un baton, avec quoi ils se defendent, lors qu'ils sont attaquez. Ils ne recoivent que le nouveau Testament & leurs predications sont fort longues, & disposées d'une maniere étrange & ridicule. Ils étoient de mon tems dans la Moravie au nombre d'environ 70000 personnes; mais aujourd'hui, on les a presque tous exterminez, & ceux qui se sont sauvez ont passé dans la Transilvanie.

Ce fut l'an 1622. que l'on commença à exterminer dans la Moravie les Anabaptistes, tant les Freres Suisses, que ceux de la Secte de Hutter, & de Schwenkfeld. Il n'y eut qu'environ quarante cinq maisons, ou Colleges, d'un fort grand nombre qu'ils étoient, qui rechaperent, & qui passerent en Hongrie & en Transylvanie.

L'an

L'an 1624. Il parut une Confeſſion des Anabaptiſtes de la Secte de ceux qu'on nommoit Flamans. Dans cette confeſſion ils mettent au nombre des Sacrements le lavement des pieds, & établiſſent l'incertitude du ſalut, ou le doute au ſujet de la perſeverance des Fidelles. Ils demandent la permiſſion d'enſeigner & precher publiquement leur doctrine, & nient qu'il y ait du Schiſme parmi eux, puis que ceux qui ſont retranchez ne ſont plus des membres de leur Corps. L'année ſuivante il parut auſſi un petit Examen des Mennonites, ſavoir, s'il eſt neceſſaire à ſalut de croire que Ieſus Chriſt a pris ſa chair du Verbe, & non de la Vierge Marie, & en 1628. un autre Examen, ſavoir, ſi le ſentiment des Mennonites au ſujet de la chair de Chriſt, qu'ils croient avoir été priſe du Verbe, & non de la ſubſtance de la Vierge, eſt fondé ſur la verité.

Comme la haine entre les Anabaptiſtes nommez Flamans & les autres du Pais-Bas ſubſiſtoit encore dans toute ſa force, il ſe faiſoit ſouvent entre eux des excommunications ſur des ſujets fort legers, & l'an 1630. un homme du parti de ceux-ci fut excommunié pour avoir epouſé une femme de la Secte des Flamans. Ceux du Wa-

Waterland, qui n'approuvoient pas ces excommunications, firent voir l'année suivante, que les premiers Anabaptiſtes n'avoit jamais cru, ni établi une ſi grande ſeverité au ſujet de l'excommunication; que Menno lui méme, ne l'avoit jamais introduite, & que ſi s'étant laiſſé ſeduire, il y avoit en quelque maniere conſenti, il en avoit témoigné du repentir à l'heure de ſa mort, & deſaprouvé à cet egard ſa trop grande facilité.

L'an 1632. Les Miniſtres de Zurich preſenterent une Requete au Magiſtrat, par laquelle ils le ſupplioient, de reprimer la trop grande licence des Anabaptiſtes à l'égard des mariages Clandeſtins, qu'ils contractoient impunement, contre l'ordre & la Diſcipline de l'Egliſe, & nonobſtant toutes les defenſes, contenues dans les Ordonnances publiées entre eux. Ce qui donna occaſion à cette Requete, fut qu'un Anabaptiſte nommé Rodolphe Schmid, neveu de Jean Landis, qui eut la téte tranchée en 1614. comme nous avons dit, ayant été mis en priſon, confeſſa qu'il avoit violé en l'abſence de ſa femme, une jeune fille de ſeize ans, qui demeuroit chez lui, & dont il étoit le tuteur, & que dans la ſuite il avoit entretenu commerce avec el-

elle, de ſorte qu'il en avoit des enfans. Comme il promit d'abandonner ſa Secte, & d'amender ſa vie, on ne lui impoſa point d'autres peines que celle d'une amende de 100. livres, dont cinquante furent au profit du Magiſtrat, & les autres cinquante pour la fille, dont il avoit abuſé, outre les dépens auquels il fut condamné. Ce fut en cette même année, que les Anabaptiſtes tinrent un Synode à Dordrecht, pour tacher à ſe reconcilier, il ſe fit dans ce Synode une reconciliation, ou traité de Paix, ſigné de cent cinquante & un Mennonites.

L'an 1635. Un Anabaptiſte du Canton de Zurich, nommé Huldric Wegman, enſeigna, entre autres nouveaux dogmes, qu'il publia. 1. Qu'il n'y avoit que les ſeuls Anabaptiſtes qui fuſſent ſauvez. 2. Que les autres prechoient l'Evangile ſans aucun fruit; mais que pour eux ils l'annoncoient avec un tres grand fruit. 3. Que ceux qui n'étoient pas de leur societé, n'avoient leur Franc-Arbitre que pour faire le mal, mais qu'à leur égard, au contraire, ils ne l'avoient que pour faire le bien. 4. Que le Magiſtrat, en obligeant de prêter le ſerment faiſoit pluſieurs parjures. Comme d'autres Anabaptiſtes publioient de

 tems

tems en tems de ſemblables dogmes, & que tous enſemble, abuſant de la clemence du Magiſtrat, ſe portoient à toute ſorte de licence & cauſoient divers ſcandales, on reſolut l'année ſuivante d'établir un conſeil de ſix des plus ſages Senateurs, pour vaquer uniquement aux affaires des Anabaptiſtes, & avoir l'inſpection ſur toutes les choſes qui regardent la Religion & le Culte divin. Ce Conſeil travailla donc à la reformation des mœurs, à l'obſervation de toutes les loix Eccleſiaſtiques, au rétabliſſement de l'ancienne Diſcipline dans l'Egliſe, & à l'extirpation de toutes les hereſies que les Anabaptiſtes introduiſoient tous les jours parmi le Peuple. Des hommes ſavants d'une grande prudence & d'une pieté exemplaire, tant Eccleſiaſtiques que Politiques furent deputez par le Senat dans tout les Bailliages & autres terres du Canton, pour y conferer avec les Principaux Anabaptiſtes, & leur promettre au nom du Magiſtrat un ſauf conduit & du tems pour deliberer; mais on ecrivit, auparavant à tous les Baillifs, de preparer toutes choſes dans l'ordre pour l'arrivée des Deputez. L'Inſtruction de ces Deputez portoit qu'ils temoigneroient à ceux de l'aſſemblée convoquée, l'extreme douleur

que

que ressentoit le Magistrat de voir regner opiniatrement le schisme parmi ses sujets; qu'ils leur demanderoient, qui étoit celui d'entre eux, qui avant le Schisme, eut proposé ses doutes, & representé ses griefs aux Baillifs, ou autres Juges, aux Pasteurs, & enfin au souverain Magistrat; qu'ils leur exposeroient les articles de la communion des Saints, de la condition militante de l'Eglise de Christ & de l'obeissance dûe au Magistrat, & qu'ils leur representeroient le peril extréme auquel la Patrie se trouvoit exposée par ce cruel Schisme. Enfin ils devoient leur faire ces questions suivantes. 1. S'ils tenoient l'Ecriture Sainte, savoir, le vieux & le nouveau Testament, pour la Regle parfaite de la Foi, & de la conduite de la vie. 2. Si outre le Fils de Dieu, il y a quelque autre, qui puisse accomplir la Loi, ou les commandemens du Decalogue. 3. Si suivant le Symbole ils croyoient l'unité de l'Essence, & la Trinité des Personnes, & que Christ est Emanuel. 4. Si Christ a pris sa chair de la Vierge Marie, & si dans cette même chair, il a veritablement & parfaitement souffert. 5. Si c'est la seule foi en Iesus Christ, qui justifie, de sorte neanmoins qu'elle soit accompagnée des

bonnes œuvres; & ſi cette méme foi vient de nos propres forces, ou ſi c'eſt Dieu qui nous la donne ſans que nous l'ayons meritée. 6. S'ils croyoient que le Magiſtrat auquel la pieté eſt en recommendation, qui s'acquite bien de ſon devoir, & qui travaille de toutes ſes forces pour l'avancement de l'honneur & de la gloire de Dieu, doit étre tenu pour Chretien, & peut faire ſon ſalut dans l'exercice de ſa charge. 7. Si leur intention étoient d'aſſiſter aux exercices de pieté de l'Egliſe Reformée du Canton, de ſe trouver à la predication de la Parole de Dieu, & à l'adminiſtration des Sacremens, de preſenter leurs Enfans au Baptéme, de les élever enſuite dans la pieté & de les envoyer aux Ecoles. Que s'ils croyoient & recevoient tous ces articles, & qu'ils vouluſſent rendre l'obeiſſance qu'on doit à ſes Superieurs établis de Dieu, ils devoient s'aſſeurer en toute occaſion de la protection du Magiſtrat.

Lors que les Deputez eurent fait la convocation des Aſſemblées, dans chaque Province, ou Bailliage, quelques-uns des Anabaptiſtes y comparurent, & les autres s'en abſenterent, ſe ſervant de pretextes pour cela. A l'égard des reponſes qu'ils fi-

firent aux questions qu'on leur proposa, elles furent diverses; mais pour les articles controversez, ils les rejetterent avec tant d'insolence & d'aigreur, que l'homme du monde le plus doux & le plus patient, n'auroit pu s'empécher de s'en mettre en colere. Le Magistrat fit citer par devant la Cour Souveraine les Anabaptistes, qui n'avoient pas comparu aux assemblées des Provinces; mais comme ni les uns ni les autres ne voulurent ni écouter ni recevoir les remontrances & les propositions qu'on leur fit, le Magistrat se vit contraint de proceder, comme auparavant par les voies de la rigueur. C'est pourquoi il ordonna à tous les Baillifs de citer par devant eux tous les Chefs des Anabaptistes de leurs Bailliages, & leur demander encore une fois s'ils ne vouloient pas se soumettre aux propositions justes & équitables, qui leur avoient déja été faites de la part du Souverain Magistrat, & au cas de refus, de les faire arreter, & les garder prisonniers jusques à nouvel ordre.

L'an 1637. Les Mennonites de Hollande & de Frise tinrent une grande assemblée à Groningue, à l'occasion d'Ukowalles nouveau Schismatique. Ce fut ce même Ukowalles qui presida à cette assemblée. Il y

ſoutint avec beaucoup de chaleur que Iudas qui avoit trahi Ieſus-Chriſt, les Souverains Sacrificateurs qui l'avoient livré, Pilate qui l'avoit condamné, & tous ceux qui l'avoient crucifié, étoient ſauvez, parce qu'ils avoient accompli le Decret éternel de Dieu. Que les deux Larrons avoient obtenu la grace du Salut, parce qu'ils avoient ſouffert en ce monde la peine de leurs crimes, & que tous les pecheurs depuis le commencement du monde, qui ſuivant la Loi avoient reçu le chatiment de leurs crimes, étoient ſauvez par Ieſus-Chriſt. Cet Ukowalles demeuroit à Noort-Broek & ces Sectateurs ont été nommez de ſon nom Ukowalliſtes. C'étoit un homme ruſé, & fort verſé dans les Saintes Ecritures. Iurien Toemas, qui étoit auſſi Anabaptiſte l'excommunia, dans la même aſſemblée, à cauſe du Blaspheme qu'il y venoit de prononcer, & enſuite alla le dénoncer au Magiſtrat. Lors qu'il comparut, il nia le Blaspheme dont il étoit accuſé, & dit qu'il ne ſoutenoit point que Iudas fut ſauvé ni damné, mais qu'il laiſſoit cela au Iugement de Dieu. Le Magiſtrat qui reconnut ſa ruſe, le fit arreter, & ordonna de faire une recherche de ſes Ecrits, par lesquels étant convaincu, il avoua ſon Blaspheme & le ſoutint. Le Magiſtrat le bannit, & publia un Edit

par

par lequel il étoit défendu à ses Sectateurs, où à ceux qui approuvoient une doctrine si abominable de faire aucune assemblée soit publique, soit secrete, sur peine d'amende & de punition corporelle.

Les années suivantes jusques à environ 1670. les Anabaptistes continuerent à faire beaucoup de peine au Magistrat de Zurich, & à celui de quelques autres Cantons de Suisse. Il falut pour les mettre à la raison employer toute la rigueur des ordonnances, on les mit en prison, on les bannit, on confisqua leurs biens, & on punit de mort les plus criminels. On fit de nouveaux reglements pour rétablir l'ordre & la Discipline dans l'Eglise, pour faire observer avec exactitude les ordonnances & les constitutions, pour ôter tous les scandales, & reformer les Mœurs. On envoya pour cela des Deputez dans toutes les Provinces, pour avec le secours des Baillifs, & autres Juges subalternes, des Ministres &des Inspecteurs,contenir chacun dans son devoir, & avoir soin que la Jeunesse fut bien élevée dans la Religion, & dans tous les exercices de pieté, & quelle assistât regulierement aux Saintes assemblées, pour y ouir avec modestie & revérence la Parole de Dieu. On établit aussi en chaque lieu des personnes Prudentes & habiles, pour avec le Mi-

niſtre du lieu conferer doucement, & charitablement avec les Anabaptiſtes, afin de tacher à les ramener peu à peu. Ces Perſonnes eurent ordre de leur promettre un ſauf conduit pour pouvoir ſeurement ſe trouver aux conferences, & de donner du tems à ceux, qui ne pourroient pas ſe réſoudre à accepter d'abord les conditions qui leur ſeroient propoſées dans ces Conferences: de tenir un Regiſtre de toutes les familles, & facultez des Anabaptiſſes & de l'envoyer au Magiſtrat; Enfin de faire mettre en priſon par ordre du Baillif ou autre Magiſtrat ſubalterne, ceux qui s'oppiniatreroient à ne vouloir pas recevoir les conditions raiſonnables, qui leur auroient été propoſées. On ordonna auſſi de quelle maniere les Anabaptiſtes devoient étre traitez dans la priſon; ſavoir, qu'on ne les nourriroit que de pain, d'herbes, de racines, & d'eau, à la reſerve des Jeudis & des Dimanches, qu'on pourroit leur donner un peu de viande, & un verre de vin à chacun. Que le Geolier auroit un ſoin exact de les tenir bien renfermez, ſans permettre qu'aucun leur parlat, ni qu'on leur rendit aucune lettre, & que ceux qui échaperoient des priſons, ou qui les forceroient ſeroient proclamez à ſon de trompe, & leurs biens confiſquez. On fit encore à ce ſujet une ordonnance

nance par laquelle tous les mariages clandestins étoient declarez nuls, & les enfans, qui en proceder oient, illegimes & incapables de succeder à l'heritage.

Ces procedures étant jugées trop rigoureuses par les Anabaptistes de Suisse, ils en firent par tout des plaintes en exagerant de beaucoup les choses, & voulant persuader, que l'on exercoit sur eux les plus grandes cruautez qu'on puisse imaginer. Voici comme en parle un Mennonite dans la Refutation qu'il fait d'un livre écrit contre les Anabaptistes par un Ministre de l'Eglise Françoise de Harlem. *On n'a qu'a examiner la grande Tyrannie, qui s'exerce par les Reformez sur nos freres, qui sont en Suisse. Car bien que l'on ait esperé que ceux de Zurich noyeroient enfin leur soif dans le sang dont ils sont alterez, ils ne cessent pas neanmoins leur cruelle persecution contre les Anabaptistes, & continuent de faire executer dans toute sa rigueur leur Edit rendu contre eux l'an* 1530. &c. Ceux de Zurich au contraire firent voir par de bonnes raisons, que leur juste procedure contre les Anabaptistes ne pouvoient pas étre nommée persecution; vû qu'ils ne les punissoient pas pour leurs erreurs dans la foi, mais pour les crimes qu'ils commettoient sous pretexte de la liberté, qui n'étoit qu'un pur libertinage, ne voulant reconnoitre aucun Magistrat, ni se

soumettre à la Discipline Ecclesiastique ; choses qu'on ne pouvoit tolerer sans exposer l'Etat à une ruine certaine.

Voila ce qui concerne les Anabaptistes de Suisse. Pour ceux de Hollande qu'on nomme Mennonites, ils se sont établis facilement & sans beaucoup d'obstacles, de sorte que presentement ils ont le libre exercice de la Religion. Les uns & les autres n'ont pas eu le même but. Ceux ci ont renoncé à la Monarchie universelle, & à l'Esprit de prophetie, au lieu que les premiers, de même que ceux d'Allemagne ont marché sur les traces des Fanatiques de Munster, & s'ils avoient pû ils n'auroient pas manqué de renverser les Etats, où ils vouloient s'établir pour former un nouveau Royaume à leur mode. Aussi ont-ils été toûjours turbulens ayant extremement fatigué les Souverains, qui par là se sont vûs contraints d'agir contre eux par les voies de la rigueur.

Ceux qui passerent en Angleterre, aprés que Jean de Geelen eut manqué l'entreprise, qu'il avoit formée sur Amsterdam, repandirent leur Doctrine dans ce Royaume là & s'y multiplierent. Ils y formerent des partis, & conçurent des desseins, qu'ils n'auroient pas manqué de mettre en execution, s'ils avoient rencontré des occasions favorables. Ce fut l'an

l'an 1640. qu'il s'eleva parmi eux une Secte nommée Quakers ou Trembleurs, du mot de *Quaken* qui veut dire trembler, parce qu'ils affectent de trembler, quand ils prophetisent, ou quand ils prient. Ils ne veulent point reconnoitre de Loix Ecclesiastiques & meprisent les sciences, aussi sont ils tous extremement ignorans. Il n'y a rien de plus extraordinaire, ni de plus ridicules que leurs sentimens. A l'égard du Bapteme, ils suivent l'opinion de tous les autres Anabaptistes, mais de plus ils soutiennent que l'ame est une partie de Dieu, que Iesus Christ n'a point d'autre Corps que son Assemblée, que tous les hommes ont en eux une lumiere suffisante pour le salut, & que la priere est une chose inutile qui n'y contribue rien. Ils pretendent que toutes choses doivent étre communes, qu'un homme ne peut legitimement avoir de puissance sur un autre homme, & que par consequent on ne doit appeller personne Maitre ou Seigneur. Ils ont d'autres sentimens pernicieux & qui sont de purs blasphemes. Ils portent si loin leur extravagance que quelques-uns disent qu'ils sont Christ, quelques-uns Dieu même, & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parce qu'ils ont en eux le même Esprit qui est en Dieu. Ce sont là à peu pres les sentimens qu'on leur attribue, mais les

les principaux dont ils conviennent ſont que Dieu donne à tous les hommes, ſans en excepter perſonne des lumieres ſurnaturelles, qui les peuvent ſauver, qu'il faut vivre ſuivant ces lumieres, ſans leſquelles on n'eſt pas capable d'entendre l'Ecriture, & qu'il faut bannir toutes ceremonies de la Religion, juſquës à celle de ſe ſaluer les uns les autres en ôtant ſon chapeau. Au reſte ces Trembleurs ou Anabaptiſtes d'Angleterre ſont diviſez dans leur opinion, de même que les Mennonites en Hollande, & les autres Anabaptiſtes en Suiſſe & en Allemagne, de ſorte que les uns ont des erreurs beaucoup plus pernicieuſes que les autres.

Fin du Quatriéme & dernier Livre.



